

# **La palme à huile en Afrique** **le passé, le présent et le futur**

**Ricardo Carrère**



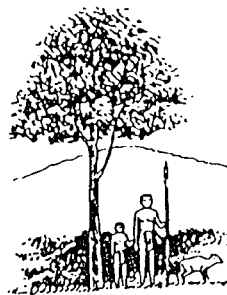
**Actualisé en août 2013**



**Collection du WRM sur les plantations No.15**

# **Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur**

Ricardo Carrere



Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales  
Décembre 2010  
**(Actualisé en août 2013)**

## Table des matières

Introduction	3
Brève histoire du palmier à huile en Afrique	4
Encadré 1 : Entreprises concernées par la production de combustible à partir du palmier à huile dans les pays africains	5
Méthodes de production de l'huile de palme	6
La superficie des palmeraies dans les pays producteurs d'huile de palme	6
Le travail et l'emploi dans la production de palmiers à huile	8
Encadré 2 : Un cas de plein emploi en Guinée, dû à la production traditionnelle d'huile de palme	8
Effets négatifs sur la société et l'environnement	9
Encadré 3 : L'impact des plantations de palmier à huile en Ouganda	10
L'huile de palme : l'affaire des femmes	10
Encadré 4 : La participation des femmes à la production traditionnelle d'huile de palme	10
Le rôle des gouvernements étrangers et des agences internationales	11
Encadré 5 : Institutions nationales et internationales impliquées dans la promotion de la production industrielle d'huile de palme	12
Le rôle des gouvernements africains	12
Encadré 6 : Projets d'investissement dans le palmier à huile	13
Le besoin d'impliquer le secteur traditionnel dans les nouvelles politiques	17
Encadré 7 : La plantation de palmiers à huile sélectionnés au Bénin	17
De l'échelon local à l'échelon mondial... et retour	18
Vingt-cinq pays d'Afrique où croît le palmier à huile	19
Angola	19
Bénin	22
Burundi	25
Cameroun	28
Côte d'Ivoire	33
Éthiopie	36
Gabon	36
Gambie	38
Ghana	39
Guinée	42
Guinée-Bissau	45
Guinée-Équatoriale	47
Liberia	49
Madagascar	51
Mozambique	52
Nigeria	52
Ouganda	57
République centrafricaine	59
République démocratique du Congo	61
République du Congo	67
São Tomé et Príncipe	69
Sénégal	71
Sierra Leone	72
Tanzanie	74
Togo	77

# Le palmier à huile en Afrique : le passé, le présent et le futur

## Introduction

Les plans d'expansion des plantations industrielles de palmier à huile en Afrique et leurs effets négatifs sur la société et l'environnement ont conduit le WRM à réunir des informations sur vingt-trois pays de ce continent qui participent à la production d'huile de palme.<sup>1</sup> Du fait de la difficulté à obtenir des informations à ce sujet au niveau continental et même national, l'objectif de ce travail est de donner aux personnes et aux organisations concernées les renseignements nécessaires pour s'occuper de cette question si importante. Ces informations ont été d'abord publiées sous forme de brouillon dans un blog, dans les langues « officielles » des pays concernés (12 en français, 7 en anglais, 3 en portugais et 1 en espagnol) et nous avons reçu de nombreux commentaires et réponses positives.<sup>2</sup> En août 2013, la version originelle de la publication de 2010 a été actualisée pour y inclure les nouveaux plans et projets d'investissement dans le palmier à huile concernant la période allant de 2011 à la mi-2013.

La présente publication commence par résumer à grands traits ce que nous estimons être les principales conclusions des études par pays, afin de présenter un panorama général du problème.<sup>3</sup> Viennent ensuite les versions finales des informations recueillies dans les 25 pays étudiés. La grande variété de situations qui découle de la riche diversité africaine nous pousse à recommander vivement la lecture de tous les cas.

Nous espérons que ce travail permettra d'aider les populations déjà touchées par les plantations de palmier à huile, et celles des régions ciblées pour en faire de nouvelles, à défendre leurs territoires et leurs moyens d'existence que les grandes entreprises mettent en danger avec l'appui des gouvernements.

---

<sup>1</sup> Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Équatoriale, Liberia, Madagascar, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, R.D. du Congo, R. du Congo, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, et Togo.

<sup>2</sup> <http://oilpalminafrika.wordpress.com/>.

<sup>3</sup> Les références de toutes les citations et informations figurent dans les études par pays.

## **Brève histoire du palmier à huile en Afrique**

Là où il croît naturellement, le palmier à huile apporte depuis des siècles aux populations locales de nombreux avantages : de l'huile de palme, des sauces, du savon, du vin, des engrais (cendres), des toitures (feuilles), des matériaux de construction (troncs), des médicaments (racines). Aujourd'hui encore, tous ces usages traditionnels du palmier à huile représentent une partie importante de la culture africaine dans les pays où croît le palmier.

Quand les puissances européennes envahirent le continent, elles comprirent tout de suite qu'elles pouvaient tirer profit du commerce de noyaux et d'huile de palme, obtenus d'abord dans les palmeraies naturelles, puis dans de grandes plantations, grâce au travail forcé ou en situation d'esclavage et à l'appropriation des terres des communautés.

Le système des plantations dans les terres communales fut renforcé après l'indépendance ; il s'agissait maintenant d'entreprises étatiques accompagnées de grandes usines de traitement industriel.

Les politiques d'ajustement structurel imposées aux gouvernements africains par la Banque mondiale et la SFI dans les années 90 aboutirent à la privatisation de la plupart de ces complexes industriels et à la reprise du contrôle de la production d'huile de palme par des sociétés étrangères.

Tout au long du processus que nous venons de résumer, le système traditionnel, qui consiste à récolter les fruits dans les palmeraies naturelles ou semi-naturelles et à les transformer en huile de palme par des procédés manuels, réussit à coexister avec les différents systèmes centralisés mis en place par les gouvernements et les entreprises.

Au cours de la période 2006 – 2010<sup>4</sup>, la promotion et l'annonce de nouvelles plantations industrielles de palmier à huile pour la production d'agrocarburants ont fait un bond en Afrique, sous l'impulsion d'un grand nombre de multinationales étrangères avides d'investir dans la région. Néanmoins, nombre de ces plans n'ont pas encore dépassé l'étape initiale, et il faudra voir si l'huile de palme qui sera produite à l'avenir sera utilisée pour produire des agrocarburants ou affectée à d'autres usages. L'encadré 1 énumère les grandes entreprises et les investisseurs qui sont derrière les divers plans et projets.

---

<sup>4</sup> Dans la présente publication nous considérons comme interchangeable les termes agrocarburants et biocarburants.

**Encadré 1 : Entreprises et investisseurs concernés par la production d'huile de palme dans les pays africains**

<b>Angola :</b>	Grupo Atlântica (Portugal), ENI (Italie) et Petrobras (Brésil)
<b>Bénin :</b>	Des groupes non spécifiés de la Malaisie, de l'Afrique du Sud et de la Chine
<b>Cameroun :</b>	Le groupe français Bolloré, Herakles Farms (USA), le groupe SIVA (Singapour), SIC (Singapour), Biopalm Energy (Singapour), Sime Darby (Malaisie), Good Hope (Malaisie), Cargill (USA), PALMCO (Cameroun), Smart Holdings, GMG (Singapour)
<b>Côte d'Ivoire :</b>	Palmei (France-Singapour), SIFCA (France), Wilmar International et Olam International (Singapour), SIPEF (Belgique), Palmafrrique, Cargill (USA)
<b>Congo, R. :</b>	Aurantia (Espagne), ENI (Italie), Fri-El Green (Italie), Atama Plantations (Malaisie), Olam, Bioconngo Global Trading (Espagne)
<b>Congo, R. D. :</b>	TriNorth Capital (Canada), ZTE Agribusiness Company (Chine), Blattner Group (Belgique / USA), ZTE Agribusiness Company (Chine) Nocafex (Belgique)
<b>Éthiopie :</b>	Karuturi Global Ltd (Inde), Fri-El Green (Italie)
<b>Gabon :</b>	SITA (Belgique), Olam International (Singapour)
<b>Gambie :</b>	Mercatalonia (Espagne)
<b>Ghana :</b>	SITA (Belgique), Unilever (Royaume-Uni / Pays-Bas), Wilmar International (Singapour), NORPALM (Norvège), Herakles Farms (USA), DOS Palm Oil Production (Royaume-Uni)
<b>Liberia :</b>	Sime Darby (Malaisie), Equatorial Palm Oil Company (Royaume-Uni), Golden Agri-Veroleum (Indonésie), Wilmar (Singapour), OLAM (Singapour)
<b>Madagascar :</b>	Sithe Global (USA), Cultures du Cap Est (Inde)
<b>Mozambique :</b>	Vale (Brésil), MedEnergy (Italie)
<b>Nigeria :</b>	SIAT (Belgique), Fri-El Green Power (Italie)
<b>Ouganda :</b>	Oil Palm Uganda Limited (qui appartient à la société Wilmar de Singapour, en association avec BIDCO)
<b>São Tomé et Príncipe :</b>	Socfinco (du groupe français Bolloré)
<b>Sierra Leone :</b>	Sierra Leone Agriculture (Royaume-Uni), groupe Quifel (Portugal), Gold Tree (Royaume-Uni), Groupe Bolloré (France), Agriterra Group (Royaume-Uni), SIVA (Inde), Sepahan Afrique (Iran), FELDA (Malaisie)
<b>Tanzanie :</b>	TM Plantations Ltd (Malaisie), Sithe Global Power (USA), InfEnergy (Royaume-Uni), un groupe non identifié (Malaisie), African Green Oil Limited, Tanzania Biodiesel Plant Ltd, InfEnergy Co., FELISA (Belgique)

## **Méthodes de production de l'huile de palme**

Bien qu'on puisse trouver beaucoup de différences dans les méthodes de production de l'huile de palme, d'un pays à l'autre mais aussi dans chaque pays, il est possible de les regrouper en deux catégories générales : la production traditionnelle et la production industrielle.

### ***Le système traditionnel***

Dans le système traditionnel, les palmiers font partie du paysage productif. Dans bien des cas, les palmeraies naturelles sont le résultat d'un aménagement de longue date, où des zones boisées ont été défrichées pour l'agriculture mais en préservant de nombreux palmiers bien espacés entre eux, de manière à maintenir les deux types de production. Dans d'autres cas, on a planté des palmeraies communales ou familiales dans le cadre de systèmes agro-sylvicoles.

Les fruits du palmier sont cueillis, puis transformés localement en huile de palme rouge. Dans certains cas, le processus est entièrement manuel ; dans d'autres, on utilise des appareils de pressage mécanique que l'on fait fonctionner à la main. Les noyaux sont transformés en savon ou en d'autres produits, tandis que la sève est extraite (aussi bien des palmiers en pied que des palmiers abattus) pour la production de vin de palme.

### ***Le système industriel***

Le système industriel est basé sur des plantations en régime de monoculture, où la terre ne produit que des fruits de palmier pour l'industrie. Bien qu'il y ait quelques différences entre les systèmes colonial et postcolonial, les procédés sont essentiellement les mêmes. Dans la plupart des cas, on prend les terres des communautés locales avec peu ou pas de compensation ; des écosystèmes riches en diversité biologique (surtout des forêts) sont détruits et remplacés par de grandes plantations de palmiers ; le travail qui, à l'époque coloniale, était forcé ou en régime d'esclavage, est sous-payé ou proche de l'esclavage dans le système moderne. Ce dernier est encore pire que l'ancien en ce qu'il comporte l'assèchement de grandes étendues et l'emploi généralisé de produits agrochimiques, deux choses qui portent atteinte aux réserves d'eau locales.

Dans beaucoup de cas, les plantations étatiques ou privées sont complétées par de petites plantations associées, le plus souvent en application d'un système contractuel par lequel les petits propriétaires conviennent de vendre leur production à l'usine de traitement de l'entreprise.

La transformation des fruits en huile de palme et autres produits secondaires se centralise dans de grandes usines industrielles mécanisées. La population locale estime en général que l'huile ainsi produite est de moindre qualité que celle qu'on obtient manuellement de la manière traditionnelle.

## **La superficie des palmeraies dans les pays producteurs d'huile de palme**

Il est très difficile de trouver des renseignements fiables sur la superficie que couvrent les palmiers à huile en Afrique, et ce pour de nombreuses raisons :

- 1) Il est difficile de distinguer les zones boisées qui comptent des palmiers à huile parmi d'autres espèces, des palmeraies naturelles où les palmiers sont la seule ou la principale espèce.
- 2) Il est difficile de distinguer les « palmeraies sauvages » de celles, naturelles ou plantées, qui

font partie des pratiques agricoles des communautés locales depuis des siècles.

3) Il est difficile de classer les palmeraies parmi les plantations familiales, dont les fruits sont vendus ou non à une usine de traitement, ou parmi les plantations en sous-traitance liées par contrat à une plantation industrielle.

4) Il existe des plantations industrielles abandonnées qui sont utilisées par les communautés locales comme s'il s'agissait de palmeraies naturelles.

5) Il n'existe pas d'inventaires actualisés des palmeraies naturelles, des plantations artisanales et des plantations industrielles.

Par conséquent, le tableau suivant ne donne qu'une idée très générale de la surface que couvrent les palmiers à huile dans les vingt-cinq pays choisis par le WRM en tant que producteurs africains d'huile de palme. Le tableau montre, d'une part, les superficies des palmeraies naturelles et des plantations traditionnelles et, d'autre part, les superficies des terres qu'il est prévu d'occuper avec des plantations de palmiers suivant les plans et projets récemment négociés ou en cours de négociation entre les grandes entreprises et les gouvernements africains.

<b>PAYS</b>	<b>Palmeraies naturelles / plantations traditionnelles</b> (en hectares)	<b>Terres accaparées pour des plantations industrielles (négociées ou en cours de négociation)</b> (en hectares, en 2013) <sup>5</sup>
<b>Angola</b>	---	17 000
<b>Bénin</b>	300 000	410 000 <sup>6</sup>
<b>Burundi</b>	---	882 283
<b>Cameroun</b>	25 000	76 500
<b>Congo, R.</b>	---	604 280
<b>Congo, R. D.</b>	1 000 000 <sup>7</sup>	140 600
<b>Côte d'Ivoire</b>	140 000	230 200
<b>Gabon</b>	---	315 612
<b>Gambie</b>	---	---
<b>Ghana</b>	---	27 521
<b>Guinée</b>	2 000 000	15 000
<b>Guinée-Équatoriale</b>	---	7 000
<b>Guinée-Bissau</b>	---	---
<b>Liberia</b>	---	735 587
<b>Madagascar</b>	---	69 100
<b>Mozambique</b>	---	40 000
<b>Nigeria</b>	2 500 000 <sup>8</sup>	174 000
<b>Ouganda</b>	---	30 000
<b>République centrafricaine</b>	18 000	8 701
<b>São Tomé et Príncipe</b>	---	5 000
<b>Sénégal</b>	50 000	---
<b>Sierra Leone</b>	32 000	249 800
<b>Tanzanie</b>	---	151 800
<b>Togo</b>	600 000	2 000

<sup>5</sup> Ces chiffres correspondent aux données qui figurent dans les chapitres concernant chaque pays (voir plus loin).

<sup>6</sup> D'après l'information disponible, « plusieurs groupes industriels malais et sud-africains ont déjà visité le Bénin pour évaluer les possibilités d'y faire des plantations pour la production de biocarburants. Ils ont proposé de transformer dans ce but entre 300 000 et 400 000 hectares de terres humides situées dans le sud du pays ». Dans le tableau, nous avons fait figurer 400 000 hectares.

<sup>7</sup> Plus de 92 000 plantations familiales (chiffres de 1958).

<sup>8</sup> Les estimations vont de 1,65 million d'hectares à 2,4 millions d'hectares et à un maximum de 3 millions d'hectares.



## **Le travail et l'emploi dans la production de palmiers à huile**

Tandis que le système industriel emploie relativement peu de travailleurs – de l'ordre de quelques milliers – dans les plantations et les usines de traitement, le système traditionnel fournit des produits et des revenus à des millions de personnes (de femmes en particulier) qui participent à la récolte, au traitement et à la commercialisation de l'huile, des noyaux et du vin de palme.

En ce qui concerne les conditions de travail, le cas de la principale plantation industrielle du Cameroun est illustratif :

« La SOCAPALM fait venir ses ouvriers d'autres régions du Cameroun et les loge dans des campements situés dans la plantation. Les conditions de vie et de travail y sont exécrables : baraquements et latrines collectives insalubres, manque d'accès régulier à l'eau et à l'électricité, travaux pour la plupart temporaires et à des salaires extrêmement bas, etc. Des centaines d'ouvriers sous-traités travaillent six jours par semaine et parfois de 6h à 18h, sans couverture sociale et sans protection adéquate, pour environ 1,6 euro par jour – et ce, quand les sous-traitants n'oublient pas de les payer. Face à cela, grèves et protestations se sont multipliées. »

Quant au système traditionnel, le cas du Liberia montre que la moitié de l'huile est produite par 220 000 femmes et hommes dans de petites fermes, à partir des fruits cueillis dans les forêts où le palmier croît en abondance, et que ce sont surtout les femmes qui se chargent de transformer ces fruits en huile de palme rouge par des méthodes traditionnelles. Au Nigeria, 80 % de la production sont le fait de petits propriétaires épars qui récoltent les fruits de plantes semi-sauvages et emploient des techniques de transformation manuelles. Plusieurs millions de petits propriétaires se répartissent sur une superficie estimée, qui serait de 1,65 million d'hectares à 3 millions d'hectares maximum.

### **Encadré 2 : Un cas de plein emploi en Guinée, dû à la production traditionnelle d'huile de palme**

Les textes cités ci-dessous devraient donner à réfléchir aux institutions qui fournissent des fonds et des conseils techniques aux pays africains dans le but de « réduire la pauvreté ». Elles y trouveraient des idées sur ce qu'il faut et sur ce qu'il ne faut pas soutenir dans le secteur du palmier à huile, si vraiment elles souhaitent atténuer la pauvreté et non l'accroître.

« Sur une production de régimes de près de 45 000 t par an, l'huilerie de Diécké ne parvient à traiter que 15 700 t. Pour le reste, la Soguipah [Société guinéenne du palmier à huile] a été obligée de recourir à la filière de transformation artisanale. Pour absorber les récoltes des plantations familiales, il a fallu créer huit centres de pressage employant au total 1 392 personnes. Trois autres centres employant 2 000 personnes traitent l'excédent de production des plantations industrielles que l'usine ne peut absorber. Sans jeu de mot, on peut dire que ces centres artisanaux tournent « à plein régime ». Situés au bord de cours d'eau, ils reçoivent des tonnes de noix de palme déversées par les camions de la Soguipah. Les villageois commencent par égrapper les régimes, avant de faire bouillir les noix. Celles-ci sont ensuite versées dans des fosses tapissées de pierres et de bois. C'est là qu'on les écrase à coups de pilon. La pulpe obtenue est lavée, puis pressée à la main. Viennent ensuite les opérations de cuisson, de décantation et de filtrage. Il faut trois à cinq jours pour obtenir l'huile rouge à partir des noix de palme. "Officiellement, indique un cadre de la Soguipah, nous employons 1 500 salariés agricoles (pour les plantations et l'usine), mais avec l'extraction artisanale de l'huile, personne ne peut déterminer aujourd'hui avec précision le nombre de gens dont la vie est liée à notre

société." Aujourd'hui, cette activité est si attrayante que certaines femmes ont quitté des régions situées à des centaines de kilomètres pour venir extraire l'huile. "Actuellement, avoue une 'extractrice', je gagne plus que mon mari. Je souhaite que cela dure pour que nous puissions enfin avoir un toit à nous."

L'extraction artisanale de l'huile de palme mobilise tous les bras valides de la région forestière. A tel point que, selon un agent de la Soguipah, "il n'y a plus personne pour s'occuper des enfants : tout le monde est obnubilé par les profits de l'extraction". La transformation artisanale a créé une situation de plein-emploi tout à fait inédite dans cette région. Mais pour les responsables de l'huilerie, la solution artisanale n'est qu'un pis-aller. La solution a déjà été trouvée, avec la construction d'une nouvelle huilerie d'une capacité de 10 t/heure (quatre fois plus que l'installation actuelle). Cette unité a été financée par la Banque européenne d'investissement. Elle pourra traiter environ 55 000 t/an. Sa mise en service permettra donc immédiatement de transformer la totalité de la production de la Soguipah et des plantations familiales. Ce qui se traduira par un arrêt brutal de l'extraction artisanale. Du coup, les intérêts de milliers de personnes seront compromis. Les femmes habituées à manipuler des millions devront désormais se tourner vers d'autres activités, certainement moins rémunératrices. »

## **Effets négatifs sur la société et l'environnement**

La production traditionnelle d'huile de palme se fait tantôt à partir de palmeraies naturelles, tantôt à partir de palmiers préservés ou plantés parmi d'autres cultures dans des parcelles familiales de subsistance ou de rapport. Le cas de la Côte d'Ivoire en est un exemple : « Les exploitations familiales qui produisent des fruits de palmier à huile ont presque toutes des cultures et des activités diversifiées et sont adaptées à la double logique de sécurisation et de stabilisation du revenu, notamment en diversifiant les possibilités de commerce. Les enquêtes en Côte d'Ivoire ont révélé des systèmes agricoles diversifiés qui comprennent palmier à huile et/ou hévéa, café et cacao, ainsi que des cultures alimentaires, y compris les cultures de rente, le tout sur la même ferme. Les agriculteurs familiaux qui cultivent le palmier à huile ne sont donc (presque) jamais les producteurs d'une culture unique ».

Quant à la production industrielle d'huile de palme, le cas des plantations de l'île de Buggala en Ouganda montre qu'elles ont eu de nombreux effets négatifs sur la société et l'environnement, comme on a pu le constater dans une étude commandée par le Forum d'ONG du district de Kalangala, que l'on peut résumer comme suit :

### **Encadré 3 : L'impact des plantations de palmier à huile en Ouganda**

#### **Effets socio-économiques**

- Violation des droits territoriaux des peuples autochtones et des communautés locales
- Perte du filet de sauvetage que représente la terre
- Violations des droits de l'homme
- Impossibilité d'accès aux ressources et conflits qui en résultent
- Augmentation soudaine du prix de la terre
- Destruction de l'économie villageoise
- Exposition à des risques pour la santé
- Insécurité alimentaire
- Perte du patrimoine culturel et de ses valeurs
- Insécurité

#### **Effets sur l'environnement**

- Impact sur la diversité biologique
- Pressions accrues sur les Réserves de la forêt centrale
- Diminution des produits forestiers
- Déboisement
- Érosion du sol
- Assèchement des zones humides
- Perturbation du microclimat
- Emploi de produits chimiques pour l'agriculture
- Diminution des brise-vent

## **L'huile de palme : l'affaire des femmes**

L'huile de palme est très importante en tant que source de revenus pour les femmes. Malgré quelques exceptions (comme, par exemple, la République démocratique du Congo), dans la plupart des cas ce sont les femmes qui se chargent de transformer les fruits du palmier à huile en huile de palme et de vendre ce produit dans les marchés locaux et même nationaux. Les citations suivantes illustrent cette situation dans plusieurs pays.

### **Encadré 4 : La participation des femmes à la production traditionnelle d'huile de palme**

**Bénin :** « Aujourd'hui encore, la production artisanale d'huile de palme est largement assurée par des femmes, individuellement ou éventuellement aidées par une main-d'œuvre familiale. Ces artisanes emploient des techniques entièrement manuelles. Aucun processus de concentration très marqué n'a eu lieu dans le secteur, qui est resté très dispersé au sein de la population ».

**Côte d'Ivoire :** « L'huile de palme rouge présente aussi l'intérêt d'être une source d'emploi pour des milliers de femmes en milieu rural, car ce sont elles qui produisent manuellement l'huile de palme artisanale ».

**Congo, R. :** « Les femmes jouent un rôle important, tant en termes de production que de vente de l'huile de palme. Une paysanne qui produit traditionnellement l'huile de palme dit que “ à Etoumbi nous avons toujours extrait de l'huile de palme. Avec la vente de notre huile nous achetons des médicaments et des caleçons pour nos enfants ”. Les femmes ont aussi l'habitude

d'utiliser la noix de palme pour préparer la *mouambé*, une sauce issue de l'extraction traditionnelle des noix ».

**Congo, R.D. :** « Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays de la région, ici ce sont les hommes qui produisent l'huile de palme. Mais le commerce au détail est essentiellement contrôlé par les femmes, dont certaines ont développé des capacités importantes d'achat. La commercialisation de l'huile de palme d'origine artisanale est quasi entièrement aux mains du circuit informel dans lequel les femmes tiennent un rôle dominant ».

**Gambie :** « La plupart des activités de transformation du palmier à huile sont faites dans les zones rurales par les femmes ; elles emploient des méthodes traditionnelles [...]. »

**Ghana :** « À l'extérieur des plantations industrielles, le traitement du fruit du palmier est fait manuellement par les femmes des villages ».

**Guinée :** « L'extraction artisanale d'huile est devenue une activité très rémunératrice pour une grande partie des familles de la Guinée forestière et de la Guinée maritime, surtout pour les femmes. »

**Guinée-Bissau :** « La récolte des fruits est une activité masculine, mais le reste du traitement (trituration, criblage et raffinage des noix palmistes) est mené à bien par les femmes, qui ont aussi la responsabilité de négocier la vente de l'huile. »

**Liberia :** « Pourtant, ce sont surtout les femmes qui se chargent de transformer les fruits en huile de palme rouge par des méthodes traditionnelles. »

**Nigeria :** « [...] ce sont presque toujours les femmes qui se chargent de la transformation des fruits en huile végétale. »

**Sénégal :** « les femmes préparent l'huile et le vin de palme. »

**Tanzanie :** « Au niveau local, les femmes se chargent de la fabrication de l'huile de palme et de la vente des produits dérivés (huile, savon). »

**Togo :** « Dans plusieurs zones de palmeraies, ce sont des groupes de femmes qui font l'extraction artisanale d'huile de palme au niveau du village. »

## Le rôle des gouvernements étrangers et des agences internationales

Plusieurs institutions nationales, régionales et multilatérales ont joué un rôle crucial dans la promotion des investissements passés et présents dans le palmier à huile en Afrique. Il faut souligner que ce soutien a ignoré toutes les preuves accumulées des effets négatifs que les plantations industrielles ont eues sur la société et l'environnement, ainsi que les avantages sociaux des méthodes durables traditionnelles de production d'huile de palme. De ce fait, c'est le modèle industriel qui a reçu la plupart du soutien des agences de développement et des gouvernements, tandis que le système traditionnel n'en recevait pratiquement aucun. Sans être complète, la liste suivante donne au moins un aperçu des institutions qui ont participé à l'encouragement de la production du palmier à huile dans plusieurs pays.

**Encadré 5 : Institutions nationales et internationales impliquées dans la promotion de la production industrielle d’huile de palme**

<b>Banque mondiale :</b>	Cameroun, Congo R., Côte d’Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Ouganda, Sierra Leone
<b>Banque africaine de développement:</b>	Gabon
<b>Banque africaine d’investissement:</b>	Congo, R.
<b>Communauté européenne :</b>	Burundi, Congo R., Côte d’Ivoire (Fonds européen de développement), Ghana (EuropeAid), Guinée (Banque européenne d’investissement), Nigeria, São Tomé et Príncipe (Banque européenne d’investissement), Tanzanie (Partnership Dialogue Facility de l’UE), Togo
<b>Organes de l’ONU :</b>	Congo, R. (FAO, Fonds international de développement agricole, FIDA), Nigeria (ONUDI), Ouganda (FIDA), Tanzanie (Programme international de bioénergie de la FAO).
<b>États-Unis d’Amérique :</b>	Liberia (USAID, USDA, Mercy Corps)
<b>Royaume-Uni :</b>	Sierra Leone (Département du développement international, DFID)
<b>Finlande :</b>	Sierra Leone (FinnFund)
<b>Suède :</b>	Tanzanie (SIDA)
<b>Allemagne :</b>	Tanzanie (GTZ)
<b>Autriche :</b>	Sénégal (Coopération autrichienne)
<b>Taiwan :</b>	São Tomé et Príncipe (gouvernement de Taiwan)
<b>Malaisie :</b>	Sierra Leone (FELDA)
<b>Brésil :</b>	Mozambique (EMBRAPA, Société brésilienne de recherche agricole)

**Le rôle des gouvernements africains**

De façon générale, la plupart des gouvernements africains sont en train de créer un climat favorable aux investissements des grandes entreprises dans la production industrielle d’huile de palme, souvent dans le cadre de la production d’agrocombustibles et de produits agricoles axée sur l’exportation.

Dans le contexte africain, ce que les entreprises attendent des gouvernements est du soutien politique pour leurs investissements, et l’accès légal à la terre dans des conditions favorables. Cela implique que de grandes étendues de terre seront prises aux populations locales, avec peu ou pas de compensation, et cédées aux entreprises de plantation. Quant à la résistance éventuelle des communautés affectées, le gouvernement devra « s’en charger » par des moyens politiques, juridiques ou répressifs.

Ce qui précède devrait sonner l’alerte dans beaucoup de pays, puisque l’expansion du palmier à huile pourrait aboutir à un processus d’appropriation de terres de fortes proportions, comme cela arrive dans les zones concernées par les projets d’investissement résumés dans l’encadré 6.

**Encadré 6 : Projets d'investissement dans le palmier à huile (l'information et les références correspondantes figurent dans les études de cas par pays)**

**Angola**

- Le Groupe Atlântica (Portugal), par l'intermédiaire de sa filiale AfriAgro, a obtenu 5 000 hectares (avec la possibilité d'atteindre un total de 20 000 hectares) pour la production de biodiesel.
- L'entreprise italienne ENI (en association avec la Petrobras du Brésil) a passé un accord avec le gouvernement, suivant lequel ce dernier favorisera la plantation de palmiers à huile pour approvisionner l'ENI en matière première pour la production de biodiesel.
- Un accord de cofinancement a été passé entre l'ENI et la compagnie d'État Sonangol en 2011 pour développer un projet pilote qui comporte la plantation de palmiers à huile sur 12 000 hectares.

**Bénin**

- Un groupe d'investisseurs chinois a réalisé en 2010 une évaluation pour investir dans 10 000 hectares de palmiers à huile.
- Des groupes d'investisseurs malais et sud-africains ont proposé d'affecter à la plantation de palmiers à huile 300 000 – 400 000 hectares de zones humides dans la partie sud du Bénin [Ouémé, Plateau, Atlantic, Mono, Couffo et Zou].

**Cameroun**

- Le groupe français Bolloré est un des acteurs du secteur du palmier à huile du pays. Il produit 80 % de l'huile de palme et possède près de 40 000 hectares de plantations par l'intermédiaire de ses entreprises SOCAPALM, SAFACAM et Ferme Suisse. La société a aussi des usines et elle s'est récemment déclaré intéressée à produire du biodiesel. En 2000, SOCAPALM a reçu en concession 43 000 hectares supplémentaires pour la réalisation de plantations de palmiers à huile.
- L'entreprise nord-américaine Herakles Farms, par l'intermédiaire de la SG Sustainable Oils Cameroon, a passé avec le gouvernement un contrat de location de 73 086 hectares.
- Le groupe singapourien SIVA et la SIC (Société nationale d'investissement) veulent investir dans 200 000 hectares de palmiers à huile par l'intermédiaire de la compagnie Biopalm Energy.
- La société malaise Sime Darby serait en train de négocier 300 000 hectares dans le sud-ouest du pays et chercherait à obtenir un total de 600 000 hectares pour des plantations de palmiers à huile et d'hévéas.
- La compagnie états-unienne Cargill, en collaboration avec API (Cameroun), a déclaré qu'elle prévoyait de planter 50 000 hectares de palmiers en huile dans le pays.
- Smart Holdings essaie d'acquérir 25 000 hectares pour des plantations de palmiers à huile.
- La GMG de Singapour, par l'intermédiaire de la compagnie Sud Cameroun Hévéa, a négocié l'acquisition de 45 200 hectares pour des plantations de palmiers à huile et d'hévéas.

**Congo, R.**

- La compagnie espagnole Aurantia a annoncé son intention d'investir dans des plantations de palmier à huile pour fabriquer du biodiesel.
- La compagnie énergétique italienne ENI a obtenu 70 000 hectares pour planter des palmiers à huile.
- La compagnie énergétique italienne Fri-El Green a signé un contrat pour la plantation de palmiers à huile sur 40 000 hectares.
- La compagnie malaise Atama Plantations a obtenu 470 000 hectares dont 180 000 ont été considérés à ce jour comme appropriés pour la culture du palmier à huile.
- Biocongo Global Trading a signé un accord avec le gouvernement pour 24 280 hectares.

– OLAM (Singapour), par l'intermédiaire de la compagnie CIB, est en train de négocier un contrat concernant des plantations de palmiers à huile et de cacao dont on ignore les dimensions.

### **Congo, R. D.**

– GAP (Groupe agro-pastoral), une entreprise qui appartient au Groupe Blattner (Belgique / USA), a 10 000 hectares de plantations.

– La compagnie canadienne TriNorth Capital a annoncé que sa filiale Feronia avait acheté à Unilever l'entreprise Plantations et Huileries du Congo. Dans sa propriété de 100 000 hectares elle prévoit de planter de palmiers à huile près de 70 000 hectares.

– ZTE Agribusiness Company Ltd, une société chinoise, a annoncé son intention de faire des plantations de palmiers à huile sur un million d'hectares. Le projet est arrêté pour l'instant.

– La compagnie belge Nocafex occuperait une superficie de 60 000 hectares à Lisala pour y faire des plantations d'hévéas et de palmiers à huile.

### **Côte d'Ivoire**

– PALMCI, une compagnie qui appartient au groupe français SIFCA et aux entreprises de Singapour Wilmar International et Olam International, a 35 000 hectares de plantations industrielles qui font partie d'un projet concernant 160 000 hectares.

– La compagnie belge SIPEF-CI a acheté 12 700 hectares de plantations industrielles.

– PALMAFRIQUE, propriété du holding financier Groupe L'Aiglon, a 7 500 hectares de plantations.

– La transnationale états-unienne Cargill négocie la plantation de 50 000 hectares de palmiers à huile.

### **Éthiopie**

– La société Indian Karuturi Global Ltd a obtenu 11 000 hectares dans la région d'Oromia et un bail de 50 ans renouvelable sur 100 000 hectares dans la région de Gambela, avec l'option de 200 000 hectares supplémentaires, surtout pour la plantation de riz et de blé pour l'exportation mais aussi pour la production d'huile de palme et de sucre.

– Fri-El Green (Italie), qui appartient en partie à la compagnie énergétique allemande RWE, a obtenu un bail sur 30 000 hectares pour des plantations de palmiers à huile et de jatropha.

### **Gabon**

– L'ancienne entreprise d'État Agrogabon a été privatisée et elle est dirigée aujourd'hui par la compagnie belge SIAT. Elle a obtenu en concession une superficie de 16 612 hectares pour des plantations de palmiers à huile et d'hévéas.

– Olam International (Singapour) a une concession de 87 274 hectares et entend l'élargir jusqu'à 300 000 hectares pour y faire des plantations de palmiers à huile et d'hévéas.

### **Gambie**

– Pour le moment, seule Mercatalonia, une entreprise espagnole, a présenté au gouvernement un projet de plantation de palmiers à huile, et on ne sait pas encore s'il sera mis en œuvre.

### **Ghana**

– La société belge SIAT est à présent le principal actionnaire de la Ghana Oil Palm Development Co., privatisée en 1995.

– Unilever est le principal actionnaire de l'Oil Palm Plantation Limited, un des principaux producteurs d'huile de palme du pays.

– Wilmar International (Singapour) par l'intermédiaire de la Benso Oil Palm Plantation Limited, possède 6 157 hectares de plantations de palmiers à huile.

– La société norvégienne Palm Ghana Limited (NORPALM) a acheté en 2000 les plantations de

la National Oil Palm Limited.

- Herakles Farms (USA), membre d’Herakles Capital, entend planter 4 364 hectares dans la région de Dodo Pepesu.
- La compagnie britannique DOS Palm Oil Production Ltd a 700 hectares de palmiers à huile, et prévoit de porter cette superficie à 3 000 hectares.

### **Liberia**

- La société malaise Sime Darby a une concession de 311 187 hectares pour une durée de 63 ans. Environ 80 % de cette surface seraient plantés de palmiers à huile.
- La compagnie britannique Equatorial Palm Oil a 169 000 hectares, dont près de 10 000 ont déjà été plantés de palmiers à huile.
- La compagnie indonésienne Golden Agri-Veroleum a négocié avec le gouvernement une concession de 350 000 hectares pour y établir 240 000 hectares de plantations de palmiers.
- Wilmar et OLAM (Singapour), par l’intermédiaire de la compagnie SIFCA de Côte d’Ivoire, ont l’intention de réhabiliter 8 800 hectares de plantations de palmiers à huile et d’appliquer à 6 600 hectares un projet de sous-traitance.

### **Madagascar**

Suite à un scandale concernant un projet qui aurait comporté la concession de plus d’un million d’hectares (dont 300 000 auraient été affectés à la plantation de palmiers à huile) à la compagnie sud-coréenne Daewoo, le projet semble avoir été abandonné. Cependant, deux autres projets sont prévus :

- L’entreprise énergétique des USA Sithe Global obtiendrait 60 000 hectares pour la production de biodiesel à partir du palmier à huile.
- Cultures du Cap Est, une société financée par un groupe indien, obtiendrait 9 100 hectares pour la plantation de palmiers à huile.

### **Mozambique**

- La transnationale brésilienne Vale et l’institution nationale de recherche EMBRAPA se sont associées pour planter 30 000 hectares de palmiers à huile.
- La société italienne MedEnergy installée au Royaume-Uni projette d’investir dans 10 000 hectares de plantations de palmiers à huile.

### **Nigeria**

- La société belge SIAT, par le biais de sa filiale Presco, a près de 10 000 hectares de plantations, et son objectif est d’approvisionner le marché intérieur de l’huile de palme.
- La compagnie italienne Fri-El Green Power a une concession de 11 300 hectares, et l’option de l’élargir jusqu’à 100 000 hectares.
- La société singapourienne Wilmar, en association avec PZ Cussons, prévoit de planter 50 000 hectares de palmiers à huile et a déjà acquis 35 000 hectares.
- Le groupe SIFCA (auquel participent Wilmar et Olam) prévoit de faire 14 000 hectares de plantations au Nigeria.

### **Ouganda**

- Oil Palm Uganda Limited, qui appartient à la compagnie singapourienne Wilmar en société avec BIDCO, a une concession de 10 000 hectares dans les îles Bugala de Kalangala, mais le gouvernement est convenu de lui fournir 30 000 hectares supplémentaires sur le continent, dont 20 000 hectares pour la plantation-mère et 10 000 hectares pour des petits agriculteurs et des sous-traitants.

### **République centrafricaine**

- La compagnie Palmex a annoncé la plantation de 8 701 hectares de palmiers à huile.



### **São Tomé et Príncipe**

– Par l’intermédiaire de sa filiale Agripalma, la compagnie Socfinco (Belgique/France), qui fait partie du groupe français Bolloré, a une concession de 5 000 hectares pour planter des palmiers à huile. Son objectif est de produire de l’huile de palme pour la transformer ensuite en biodiesel en Belgique.

### **Sierra Leone**

– Le groupe britannique Caparo, par l’intermédiaire de la société Sierra Leone Agriculture, a une concession de 41 000 hectares, dont 30 000 seraient plantés de palmiers à huile.

– Le groupe portugais Quifel a passé des accords avec les communautés locales pour planter des palmiers à huile, de la canne à sucre et du riz. Au total, 40 000 hectares seraient affectés à la production d’agrocombustibles pour l’exportation.

– La compagnie britannique Gold Tree prévoit de traiter les fruits des palmiers à huile de ses propres plantations et de celles des communautés locales pour fabriquer du biodiesel. Le projet concernerait quelque 30 800 hectares.

– Le groupe français Bolloré, par l’intermédiaire de la SOCFIN, a passé en 2011 un accord pour faire 11 500 hectares de plantations de palmiers à huile et d’hévéas.

– Le groupe britannique Agriterre installé à Guernesey a obtenu près de 45 000 hectares pour la plantation de palmiers à huile.

– Le groupe indien SIVA installé à Singapour a obtenu, par l’intermédiaire de sa filiale Biopalm Energy, 80 000 hectares pour la plantation de palmiers à huile.

– Le groupe iranien Sepahan Afrique a obtenu 10 000 hectares pour la production d’huile de palme et de riz.

– FELDA, institution de l’État malais, a reçu le feu vert pour mettre en œuvre un projet de plantations de palmiers à huile appartenant à des petits propriétaires et d’une superficie totale de 2 500 hectares.

### **Tanzanie**

– La compagnie belge FELISA a un projet qui concerne 10 000 hectares de plantations, dont la moitié lui appartient et dont le reste serait exploité par les petits agriculteurs locaux.

– African Green Oil Limited a le projet de planter 20 000 hectares pour produire de l’huile de palme.

– Tanzania Biodiesel Plant Ltd possède 16 000 hectares qu’elle plantera de palmiers à huile.

– La société malaise TM Plantations Ltd prévoit de faire des plantations dans la région de Kigoma.

– Sithe Global Power (USA) prévoit de faire des plantations sur 50 000 hectares et de produire de l’huile dans le pays.

– InfEnergy (Royaume-Uni) a 10 000 hectares pour planter des palmiers à huile.

– Un groupe malais non identifié prévoit de faire une plantation de palmiers à huile de 40 000 hectares.

## **Le besoin d'impliquer le secteur traditionnel dans les nouvelles politiques**

Bien que le changement soit propre à la nature humaine, il est important de souligner que, dans le secteur de l'huile de palme, certains changements qui semblent mineurs et positifs peuvent, à la longue, avoir un fort impact sur le système traditionnel et, en particulier, sur les femmes qui en dépendent. Il est donc crucial de faire participer les producteurs traditionnels d'huile de palme si l'on veut que les modifications améliorent leur niveau de vie. L'exemple du Bénin montre les conséquences que peut avoir un changement « technique » apparemment minime.

### **Encadré 7 : La plantation de palmiers à huile sélectionnés au Bénin**

« A partir du début des années 1990, l'État béninois et les bailleurs de fonds ont décidé de changer d'approche : la gestion publique de grosses unités de transformation industrielles avait montré ses limites. Celles-ci sont privatisées au cours de la décennie 1990, et on appuie l'apparition de petites exploitations privées. Cet appui repose sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés, et sur la conception et la promotion de petit matériel de transformation. Un programme de diffusion de plants de palmiers sélectionnés est mis en place à partir de 1993. Des pépiniéristes privés, agréés et subventionnés par l'État, vendent au public à prix contrôlé des plants de palmiers sélectionnés.

Une nouvelle catégorie d'acteurs apparaît ainsi dans la filière : les planteurs de palmiers sélectionnés. Ils adoptent une stratégie tout à fait différente de celle des planteurs de palmiers naturels. Ces derniers pratiquent systématiquement cette culture en association avec des cultures vivrières, tandis que les premiers ont tendance à se spécialiser dans le palmier, et deviennent "planteurs" avant d'être "cultivateurs". Dans le contexte actuel du Sud-Bénin, où l'achat de terres est devenu possible, ils acquièrent des parcelles qu'ils consacrent à cette culture. Ces nouveaux planteurs sont en quasi-totalité des hommes. Les artisanes ne parviennent que très rarement à posséder leur propre palmeraie. Le caractère de culture de rente du palmier, renforcé par son aspect symbolique ("symbole de richesse") a suscité un mouvement d'accaparement par les hommes.

Les planteurs sont en effet tout à fait conscients des profits que l'on peut faire grâce à la transformation, surtout si l'on a la capacité de stocker. Actuellement, environ un planteur sur deux garde au moins une partie de sa production et embauche des artisanes pour la transformer. Depuis une dizaine d'années, les organismes de développement appuient la diffusion du matériel de transformation (presses et malaxeurs), en insistant sur l'accroissement des performances techniques.

Au bénéfice économique s'ajoute un autre, social. Le propriétaire d'un atelier équipé bénéficie d'une valorisation sociale que n'a pas le planteur qui embauche des femmes pour transformer sa production. L'investissement des planteurs vers l'aval de la filière va donc probablement s'amplifier.

Or, la transformation de leur production par les planteurs eux-mêmes a une conséquence directe pour les artisanes : les quantités de matière première offertes par ces dernières vont diminuer. Le

statut des artisanes leur interdisant bien souvent d'avoir leurs propres palmeraies, une partie d'entre elles pourraient se retrouver exclues de la filière. Celle-ci fournissant actuellement une part de leurs revenus à bon nombre de femmes rurales du Sud du Bénin, le développement de la mécanisation peut s'avérer problématique. À la différence du secteur industriel qui a ses propres réseaux d'approvisionnement et de commercialisation, les petits ateliers semi-mécanisés se posent en concurrents directs des artisanes.

En conclusion de cette analyse de la situation, le programme actuel de développement de la filière, qui repose sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés et de petit matériel, ne bénéficie qu'à une seule catégorie d'acteurs, qu'il a fait émerger : les "nouveaux" planteurs privés. Ceux-ci vont être en mesure de concurrencer les artisanes à plusieurs niveaux car ils bénéficient d'un accès privilégié à la matière première ; leurs techniques de transformation leur permettent des prix de revient inférieur ; leurs plus grosses productions permettent des ventes en gros qui attirent les commerçants.

L'évolution prévisible du secteur ne s'annonce donc guère favorable aux artisanes, et des programmes d'appui devraient être envisagés. »

## **De l'échelon local à l'échelon mondial... et retour**

Les informations recueillies sur la question du palmier à huile dans les vingt-trois pays étudiés nous ont permis de dresser un tableau global concernant le continent. Ce tableau montre, entre autres choses, l'énorme importance du rôle que joue le palmier à huile dans les activités sociales, économiques et culturelles des peuples africains. Il montre aussi que, si le palmier à huile est bénéfique quand il fait partie d'un système diversifié, décentralisé et centré sur la population, il devient nuisible quand on le cultive en régime de monoculture en application du système industriel centralisé et axé sur l'exportation que pratiquent les grandes entreprises.

Les pays africains où croît le palmier à huile se voient maintenant acheminés par la plupart de leurs gouvernements et par des institutions financières étrangères vers un modèle qui peut devenir une malédiction pour les populations locales. Des millions d'hectares ont déjà été réservés à la production d'agrocombustibles à base d'huile de palme, ainsi qu'aux industries alimentaires et cosmétiques. De ce fait, des communautés entières seront déplacées de leurs terres, elles perdront leurs moyens de subsistance, leurs écosystèmes seront remplacés par des plantations de palmiers à huile en régime de monoculture, et leurs membres – les femmes en particulier – perdront la source de revenus que représente l'huile de palme.

Nous espérons que ce tableau global si sombre encouragera les habitants des pays concernés à essayer d'éviter la propagation du système industriel et à renforcer les systèmes traditionnels qui se sont avérés bénéfiques pour la société et respectueux de l'environnement. Les informations qui suivent peuvent être le point de départ d'un débat participatif qui s'avère nécessaire au sujet de l'avenir de la production d'huile de palme dans ces pays.

## Le palmier à huile dans vingt-cinq pays d'Afrique

### Le palmier à huile en Angola

En Angola, les palmiers sont une végétation caractéristique du nord et des plaines de Benguela.<sup>9</sup> L'Angola est le pays le plus méridional d'Afrique où pousse naturellement le palmier à huile (que l'on appelle là-bas *palmeira dendém*).<sup>10</sup> C'est pour cette raison qu'en mai 2010, l'Indonésie et la Malaisie ont signé un accord pour exploiter en Angola les graines de palmier à huile, à la recherche d'un nouveau germoplasma pour leurs programmes d'amélioration des semences. Les graines recueillies au cours de cette exploration seront semées dans un centre de recherche à Sijunjung, Sumatra occidental. La recherche est financée par le Centre de recherche sur le palmier à huile (Center of Oil Palm Research) et par les entreprises Sucofindo, London Sumatera, Bina Sawit Makmur, Tunggal Yunus Estate, Dami Mas Sejahtera, Tania Selatan et Bakti Tani Nusantara.<sup>11</sup>

Aussi bien l'huile que le vin de palme font partie de la culture de beaucoup d'habitants du pays. On sait, par exemple, que lorsque les Portugais arrivèrent dans la région, les peuples guerriers nomades Jagas extrayaient déjà du vin des palmiers.<sup>12</sup> En Angola, le vin de palme est appelé *marufo*.<sup>13</sup>

Dans bien des cas, il est difficile de déterminer aujourd'hui si les palmeraies existantes dans beaucoup de zones du pays sont d'origine spontanée ou sont le résultat de plantations installées dans des fermes de l'époque coloniale, ou établies par les paysans locaux.

En Angola, la plupart des fabricants produisent encore l'huile de palme à l'ancienne. Il existe maintenant des fabriques dans beaucoup de fermes, mais l'huile la plus recherchée par la population est celle qui est fabriquée à la main. Dans la ferme Tumba Grande, dans la localité de Lussusso (Kwaza sud), le gérant explique comment est produite cette huile à l'ancienne.

« Ici, à la ferme, nous avons une équipe qui récolte le fruit des palmiers, et que nous appelons les *tripeiros*. Ils séparent les fruits des régimes, les lavent et les mettent à bouillir dans un bidon de 100 litres, qui est entièrement perforé pour que s'écoule toute l'huile en même temps que les *tripeiros* foulent le fruit avec des pilons de bois.

Après ce broyage, l'huile extraite est recueillie dans un autre tambour avec de l'eau bouillante, pour permettre de la raffiner. Après qu'elle est bien raffinée, on la recueille avec une jarre et on la met en bouteilles d'un litre pour sa conservation ».

Le gérant affirme que l'huile de palme de Tumba Grande est l'une des meilleures de la zone sud, et l'une des plus recherchées. On l'utilise pour élaborer les plats typiques de la région dont elle constitue la base, comme le *calulu* (ragoût), le silure fumé et le *mufete* (poisson grillé) avec des haricots à l'huile de palme.<sup>14</sup>

<sup>9</sup> <http://tiny.cc/100b1>.

<sup>10</sup> <http://tiny.cc/ewij9>.

<sup>11</sup> <http://www.otal.com/commodities/fruits.htm>.

<sup>12</sup> <http://tiny.cc/100b1>.

<sup>13</sup> <http://pt.wikipedia.org/wiki/Palmeira>.

<sup>14</sup> <http://noticias.sapo.ao/info/artigo/1058839.html>.

Le gouvernement actuel a une politique de promotion des agrocombustibles, parmi lesquels se trouve l'huile de palme. En mars 2010, le Parlement d'Angola a voté une loi destinée à appuyer la production de biocombustibles. Elle établit des normes pour produire des biocombustibles et régle la fonction des étrangers dans cette industrie. En accord avec le ministre de l'Agriculture, Afonso Pedro Kanga, la production des biocombustibles se fera sur les terres « marginales », alors que les terres les plus fertiles seront réservées à la production d'aliments. Avec la nouvelle loi, les entreprises étrangères qui investiront dans les biocombustibles devront garantir que les populations locales aient accès à l'eau, aux services de base et aux soins médicaux, en même temps qu'on exigera d'elles qu'elles vendent une partie de leur production à l'entreprise pétrolière de l'État, Sonangol, pour alimenter le marché local.<sup>15</sup>

Cependant, ce qui précède semble contredire ce qu'a exprimé dans une entrevue le directeur national de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du ministère de l'Agriculture, Domingos Nazaré da Cruz Veloso qui, en avril 2010, a expliqué :

« Dans notre pays, les zones où peuvent être implantés les champs de palmiers sont déjà définies. Depuis l'époque coloniale, notre pays a toujours produit de l'huile de palme. Nous savons quelles sont les zones propices à la plantation de palmiers ». Ces provinces sont celles du littoral : Kwanza sud, Benguela, Cabinda et Zaïre, par exemple, et aussi certaines provinces de l'intérieur, comme Uíge. Avant, les palmiers constituaient une activité complémentaire de la culture du café ; là où il y avait une ferme productrice de café, on trouvait toujours des palmiers à huile. Les projets qui existent dans le secteur du café visent à récupérer ces exploitations, y compris les palmeraies qu'elles contenaient ». <sup>16</sup> C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de terres 'marginales', mais bien de bons sols agricoles.

Le premier projet d'investissement pour produire du biodiesel de palme en Angola a été présenté en 2007 par le groupe Atlântica (Portugal), propriétaire de l'entreprise AfriAgro. Le projet sera mis en œuvre près de la ville d'Ambriz, sur la côte atlantique de la province de Bengo.<sup>17</sup> Le gouvernement d'Angola a accordé une concession de 5 000 hectares à AfriAgro, pour 50 ans, dans la région d'Ambriz, surface que l'entreprise prétend transformer en une plantation de palmiers destinée à produire de l'huile de palme pour biodiesel. Selon Luís Farinha dos Santos, président du groupe Atlântica, l'idée est d'étendre la surface de plantation jusqu'à 20 000 hectares et d'intégrer dans l'affaire les paysans de la région.<sup>18</sup>

Il convient de signaler que, selon un article de presse paru en 2007, « l'investissement est de 30 à 35 millions d'euros, grâce auxquels on prétend modifier une région où il n'y a pratiquement rien, si ce n'est l'agriculture de subsistance ». <sup>19</sup> C'est-à-dire qu'il s'agit d'une région habitée par des paysans qui dépendent de l'agriculture de subsistance (ce qui ne veut pas dire « qu'il n'y a rien »), et qu'il ne s'agit pas de terres « marginales », mais bien de sols agricoles.

Le Groupe Atlântica voulait présenter le projet à l'Union européenne en avril 2008 pour obtenir le soutien financier que les 27 membres de l'UE ont réservé à l'investissement dans les sources d'énergie alternatives.<sup>20</sup>

La Société nationale des combustibles d'Angola (Sonangol) sera le destinataire de la production de biodiesel d'AfriAgro. « Le biodiesel sera destiné à la consommation interne, pour être mélangé

<sup>15</sup> <http://bio-fuel-watch.blogspot.com/2010/03/angola-approves-biofuel-law.html>.

<sup>16</sup> <http://www.tvzimbo.co.ao/pt/opais/?det=11713&id=1647&mid>.

<sup>17</sup> [http://news.mongabay.com/bioenergy/2007\\_03\\_17\\_archive.html](http://news.mongabay.com/bioenergy/2007_03_17_archive.html).

<sup>18</sup> <http://www.agroportal.pt/x/agronoticias/2007/03/19e.htm>.

<sup>19</sup> <http://www.agroportal.pt/x/agronoticias/2007/03/19e.htm>.

<sup>20</sup> <http://www.agroportal.pt/x/agronoticias/2007/03/19e.htm>.

à l'huile diesel de Sonangol, ce qui permettra d'en exporter davantage », a expliqué Farinha dos Santos.<sup>21</sup>

En septembre 2009 fut publiée la nouvelle selon laquelle Sonangol et le consortium italien ENI avaient réalisé un inventaire des plantations de palmiers dans la province de Kwanza Nord, avec l'objectif de produire de l'huile de palme pour la transformer en biocombustible. Selon l'agence de presse angolaise Angop, Tavares Hombo Geremias, responsable provincial de l'INCA (Institut national du café d'Angola) a dit que les activités des deux entreprises visaient à recueillir des informations sur les zones de plantations de palmiers, afin d'augmenter la production d'huile pour alimenter des projets dans le secteur des biocombustibles.<sup>22</sup>

D'après les déclarations du directeur national de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche du ministère de l'Agriculture, Domingos Nazaré da Cruz Veloso, « Sonangol veut s'associer à ENI pour produire des biocombustibles à base de biodiesel, en utilisant le palmier à huile. Mais, dans ce cas-là, ce ne serait pas l'entreprise qui produirait la matière première. On prétend encourager quiconque se consacre à cette activité, en laissant à l'entreprise le soin d'acheter le produit final et de le transformer. Une raffinerie sera installée pour travailler la production achetée aux particuliers, et on a déjà effectué, afin d'évaluer le volume de l'offre, un relèvement des plantations existantes dans les provinces de Kwanza Sud et de Benguela, et même dans la province de Zaïre ». <sup>23</sup> L'ENI et Sonangol ont signé un accord en 2011 pour développer un projet pilote qui inclut 12 000 hectares de palmiers à huile.<sup>24</sup>

Dans ce contexte, le gouvernement est en train de mobiliser activement le secteur du palmier pour garantir l'approvisionnement en matière première. C'est ainsi qu'en septembre 2009 l'INCA a annoncé le projet d'atteindre, dans un délai de cinq ans, des niveaux satisfaisants de production d'huile de palme, afin que d'importateur du produit, le pays en devienne exportateur. Le directeur général de l'INCA, João Ferreira da Costa, a annoncé que l'institution allait prendre des mesures pour récupérer et augmenter la production d'huile de palme, remettre des outils de travail aux entreprises agricoles familiales, « **mettre à la disposition des entrepreneurs de vastes surfaces de terre** » (souligné par nous) et créer des industries de taille moyenne pour le traitement du palmier à huile. Selon le même dirigeant, cinq mille hectares seront attribués en concession à des producteurs de la province de Bengo, quatre mille aux agriculteurs de Cabinda et trois mille aux autres agents agricoles des autres provinces du pays, pour la culture du palmier à huile.<sup>25</sup>

Cabinda est un cas différent, où en novembre 2009 on annonçait que « une usine pour la production d'huile de palme serait construite dans la localité de Buco-Zau, près de 120 kilomètres au nord de la ville de Cabinda, dans un projet du gouvernement provincial qui vise à exploiter les palmeraies de la région ». L'article ajoutait : « on espère que l'implantation d'une unité de fabrication encouragera les propriétaires de palmeraies de la région à augmenter la production et la productivité du palmier à huile pour sa transformation en huile. »<sup>26</sup>

Plus récemment, en juillet 2010, on annonçait que « à Ndalatando ont été créées neuf coopératives d'extraction d'huile de palme pendant le premier semestre de l'année, dans la commune de Massangano, localité de Cambambe ». Le projet, appuyé par le gouvernement provincial de Kwanza Nord, a concerné 102 producteurs des localités de Kixingango, Cassequel, Cambondo et Ngola Kiluanje.<sup>27</sup>

<sup>21</sup> <http://www.agroportal.pt/x/agronoticias/2007/03/19e.htm>.

<sup>22</sup> [http://www.ipim.gov.mo/group\\_detail.php?tid=12976&type\\_id=20..](http://www.ipim.gov.mo/group_detail.php?tid=12976&type_id=20..)

<sup>23</sup> <http://www.tvzimbo.co.ao/pt/opais/?det=11713&id=1647&mid>.

<sup>24</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>25</sup> <http://www.rna.ao/canalA/noticias.cgi?ID=28914>.

<sup>26</sup> <http://tiny.cc/n56a2>.

<sup>27</sup> [http://jornaldeangola.sapo.ao/15/0/oleo de palma produzido em cooperativas](http://jornaldeangola.sapo.ao/15/0/oleo%20de%20palma%20produzido%20em%20cooperativas).

Ce qui précède démontre que le gouvernement applique une stratégie de forte croissance du secteur. Même si une partie de l'huile produite doit aller au marché interne de l'huile comestible, le gros de la production sera orienté vers la fabrication de biocombustibles.

Dans ce sens, il convient de remarquer le rôle que jouent l'entreprise brésilienne Petrobras et la société italienne ENI (deux compagnies pétrolières) dans le développement des agrocombustibles en Afrique. Selon des informations de presse de 2007, des représentants de Petrobras et des fonctionnaires du gouvernement du Brésil avaient annoncé que l'entreprise d'État Petrobras et la société italienne ENI cherchaient à développer ensemble des projets de biocombustibles en Afrique pour approvisionner le marché européen. « Nous voulons promouvoir des projets trilatéraux qui fassent participer les pays les plus pauvres à la révolution de l'éthanol et du biodiesel », a souligné le président du Brésil, Luis Inácio Lula da Silva. Un protocole d'accord à ce sujet a été signé.<sup>28</sup>

L'Europe, qui est très intéressée par le développement des combustibles renouvelables comme source d'énergie, ne possède pas des terres agricoles suffisantes pour produire le volume de matière première nécessaire pour produire le biodiesel ou l'éthanol qu'elle prévoit de consommer. « En développant la culture de la canne à sucre et autres biomasses tropicales dans ces pays, le Brésil et l'Italie contribueraient à la lutte contre la faim et la pauvreté », a expliqué Lula.

D'après le directeur de l'approvisionnement de Petrobras, Paulo Roberto Costa, les deux pays recherchent des projets potentiels pour l'établissement de plantations et de raffineries en Angola et au Mozambique. Il a ajouté que l'accord avec l'ENI se centrerait probablement sur le biodiesel.<sup>29</sup>

## Le palmier à huile au Bénin

Le palmier à huile occupait au Bénin une place importante historiquement. Il a fait l'objet d'un développement plus volontariste à partir du règne du roi Ghézo, que l'on situe entre 1818 et 1858. Les pays occidentaux devenaient en effet de plus en plus demandeurs d'huile de palme, principalement pour alimenter leurs savonneries, et les deux principaux royaumes que comprenait le Bénin à l'époque (Abomey et Porto-Novo) développèrent leur offre pour répondre à cette demande.<sup>30</sup>

De véritables palmeraies, volontairement plantées, s'organisèrent. Par la suite, le commerce des produits du palmier a pris un essor considérable durant la seconde moitié du XIXe siècle et a connu un véritable « âge d'or » dans les années 20 à 30. La palmeraie béninoise de l'époque est estimée à 500 000 hectares. Les produits de cette palmeraie naturelle étaient intégralement transformés par des artisans.<sup>31</sup>

Le premier programme d'industrialisation est lancé dans les années 1950. L'État colonial mise sur des unités industrielles de transformation publiques de grandes dimensions. Après l'Indépendance (1960), l'État béninois installe d'autres unités, de plus forte capacité et, entre 1960 et 1974, plante environ 30 000 hectares de palmiers sélectionnés.<sup>32</sup>

---

<sup>28</sup> <http://tiny.cc/n56a2>.

<sup>29</sup> <http://tiny.cc/n56a2>.

<sup>30</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/projet\\_alisa\\_benin\\_nigeria\\_huile\\_palme.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/projet_alisa_benin_nigeria_huile_palme.pdf).

<sup>31</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/projet\\_alisa\\_benin\\_nigeria\\_huile\\_palme.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/projet_alisa_benin_nigeria_huile_palme.pdf).

<sup>32</sup> <http://com.revues.org/index978.html>.

Mais des difficultés apparaissent rapidement : internes (baisse de la pluviométrie et donc du rendement des palmiers, mauvaise gestion...) et externes (concurrence des pays asiatiques...). Elles réduisent la rentabilité de ces grands complexes, et n'incitent pas l'État à poursuivre le développement du secteur industriel. Ces difficultés touchent également les palmeraies naturelles, dont la superficie, qui était estimée à 500 000 hectares dans les années 1930, est passée à 300 000 hectares à la fin du siècle.<sup>33</sup>

La constitution des blocs de plantation entre 1960 et 1974 avait entraîné l'expropriation de 17 000 paysans. Déclarés membres des coopératives, ils devaient percevoir un loyer annuel en compensation, mais ils l'estiment trop faible, et se plaignent d'incessants retards dans le paiement. La contestation, qui avait débuté dès les premières expropriations, était restée timide durant la période « autoritaire » du régime politique béninois (de 1972 à 1990). Elle a pris de l'importance depuis le retour à la démocratie. En 1993, suite à la destruction par ces anciens propriétaires de 2 000 hectares de palmeraies, le gouvernement a décidé de tripler le loyer annuel qu'il leur paye.<sup>34</sup>

La production industrielle représente environ 20 % du secteur, mais la majeure partie est exportée. En l'an 2000, le marché béninois de l'huile de palme est couvert à 83 % par la production de milliers de productrices artisanales (les industries en assurent 7 % ; les 10 % restants sont importés). L'artisanat s'est imposé comme moyen de production prédominant tout au long du siècle. Il a réussi à s'adapter à un contexte en constante évolution, du côté de l'offre (augmentation de la quantité de matière première), comme du côté de la demande (diversification des débouchés).<sup>35</sup>

Jusqu'à aujourd'hui, la production artisanale d'huile de palme est largement assurée par des femmes, individuellement ou éventuellement aidées par une main-d'œuvre familiale. Ces artisanes emploient des techniques entièrement manuelles. Aucun processus de concentration très marqué n'a eu lieu dans le secteur, qui est resté très dispersé au sein de la population.<sup>36</sup>

A partir du début des années 1990, l'État béninois et les bailleurs de fonds ont décidé de changer d'approche : la gestion publique de grosses unités de transformation industrielles a montré ses limites. Celles-ci sont privatisées au cours de la décennie 1990, et on appuie l'émergence de petites exploitations privées. Cet appui repose sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés, et sur la conception et la promotion de petit matériel de transformation. Un programme de diffusion de plants de palmiers sélectionnés est mis en place à partir de 1993. Des pépiniéristes privés, agréés et subventionnés par l'État, vendent au public à prix contrôlé des plants de palmiers sélectionnés.<sup>37</sup>

Une nouvelle catégorie d'acteurs apparaît dans la filière : les planteurs de palmiers sélectionnés. Ils adoptent une stratégie tout à fait différente des planteurs de palmiers naturels. Ces derniers pratiquent systématiquement cette culture en association avec des cultures vivrières, tandis que les premiers ont tendance à se spécialiser dans le palmier, et deviennent « planteurs » avant d'être « cultivateurs ». Dans le contexte actuel du Sud-Bénin, où l'achat de terres est devenu possible, ils acquièrent des parcelles qu'ils consacrent à cette culture. Ces nouveaux planteurs sont en quasi-totalité des hommes. Les artisanes ne parviennent que très rarement à posséder leur propre palmeraie. Le caractère de culture de rente du palmier, renforcé par un aspect symbolique (« symbole de richesse ») a suscité un mouvement d'accaparement par les hommes.<sup>38</sup>

<sup>33</sup> <http://com.revues.org/index978.html>.

<sup>34</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/projet\\_alisa\\_benin\\_nigeria\\_huile\\_palme.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/projet_alisa_benin_nigeria_huile_palme.pdf).

<sup>35</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>36</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>37</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>38</sup> <http://com.revues.org/index978.html>



Les planteurs sont en effet tout à fait conscients des profits que l'on peut faire grâce à la transformation, surtout si l'on a la capacité de stocker. Actuellement, environ un planteur sur deux garde au moins une partie de sa production et embauche des artisanes pour la transformer. Depuis une dizaine d'années, les organismes de développement appuient la diffusion du matériel de transformation (presses et malaxeurs), en insistant sur l'accroissement des performances techniques.<sup>39</sup>

Au bénéfice économique s'en ajoute un autre, d'ordre social. Le propriétaire d'un atelier équipé bénéficie d'une valorisation sociale que n'a pas le planteur qui embauche des femmes pour transformer sa production. L'investissement des planteurs vers l'aval de la filière va donc probablement s'amplifier.<sup>40</sup>

Or, la transformation de leur production par les planteurs eux-mêmes a une conséquence directe pour les artisanes : les quantités de matière première offertes par ces dernières vont diminuer. Le statut des artisanes leur interdisant bien souvent d'avoir leurs propres palmeraies, une partie d'entre elles pourrait se retrouver exclue de la filière. Celle-ci fournissant actuellement une part de leurs revenus à bon nombre de femmes rurales du Sud Bénin, le développement de la mécanisation peut s'avérer problématique. A la différence du secteur industriel qui a ses propres réseaux d'approvisionnement et de commercialisation, les petits ateliers semi-mécanisés se posent en concurrents directs des artisanes.<sup>41</sup>

En conclusion de cette analyse de la situation, le programme actuel de développement de la filière, qui repose sur la diffusion de plants de palmiers sélectionnés et de petit matériel, ne bénéficie qu'à une seule catégorie d'acteurs, qu'il a fait émerger : les « nouveaux » planteurs privés. Ceux-ci vont être en mesure de concurrencer les artisanes à plusieurs niveaux car ils bénéficient d'un accès privilégié à la matière première ; leurs techniques de transformation leur permettent des prix de revient inférieurs ; leurs plus grosses productions permettent des ventes en gros qui attirent les commerçants.<sup>42</sup>

L'évolution prévisible du secteur ne s'annonce donc guère favorable aux artisanes, et des programmes d'appui devraient être envisagés.<sup>43</sup>

Le maintien d'un secteur artisanal de production d'huile de palme, menacé par le développement des ateliers semi-mécanisés, est souhaitable dans le sens où de fortes proportions de femmes rurales tirent une partie de leurs revenus de cette activité. Il est également possible, vu la bonne image dont bénéficie l'huile artisanale auprès des consommateurs (jugée meilleure que celle produite avec des machines par une majorité d'entre eux). Certains consommateurs (36 %) se disent même prêts à payer plus cher pour avoir de l'huile produite artisanalement.<sup>44</sup>

Le bilan pour l'année 2000 de la production béninoise d'huile est le suivant :<sup>45</sup>

- un secteur artisanal qui tire 36 000 tonnes d'huile rouge de l'exploitation de 300 000 hectares de palmiers « naturels »
- une production industrielle de 10 000 tonnes environ, grâce à l'exploitation de 20 000 hectares de palmeraies détenues par des coopératives

---

<sup>39</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>40</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>41</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>42</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>43</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>44</sup> <http://com.revues.org/index978.html>

<sup>45</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/projet\\_alisa\\_benin\\_nigeria\\_huile\\_palme.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/projet_alisa_benin_nigeria_huile_palme.pdf)

— pour l'année 2000, on peut estimer la production des palmeraies sélectionnées privées à 300 tonnes. Cette production devrait sérieusement augmenter dans les prochaines années ; pour 2005, on peut prévoir une production de 9 600 tonnes d'huile de palme sur 7 500 hectares.

On estime que la part de la palmeraie sélectionnée privée dans la production nationale, qui était de 3 % en 1995, est passée à près de 20 % en 2005, égalant ainsi la palmeraie industrielle.

Cette situation pourrait encore changer avec l'éventuelle création de plantations à grande échelle. Selon une étude publiée en 2007, «Les plans pour le développement d'une industrie d'agro-carburants au Bénin ont un fort soutien du gouvernement et constituent un élément clé du programme gouvernemental de dynamisation agricole pour le développement économique. »<sup>46</sup>

En ligne avec ces plans, «Divers groupes industriels de Malaisie et d'Afrique du Sud sont déjà arrivés au Bénin pour évaluer les possibilités de production des biocarburants. » Ils ont proposé la conversion de 300 000-400 000 hectares dans les zones humides du sud (Ouémé, Plateau, Atlantique, Mono, Couffo et Zou) pour des plantations de palmiers à huile.<sup>47</sup>

Comme l'indique l'étude citée, « il y a déjà un certain nombre de plantations de palmiers à huile en régime de monoculture dans le Sud du Bénin » qui doit « servir d'avertissement contre les évolutions futures, en raison des complications et des difficultés rencontrées par les communautés qui tentent de vendre leurs produits du palmier. »<sup>48</sup>

Selon la base de données de Grain, un groupe investisseur chinois aurait réalisé en 2010 une évaluation afin d'investir dans 10 000 hectares de palmiers à huile.<sup>49</sup>

## Le palmier à huile au Burundi

La culture du palmier à huile est principalement pratiquée dans la partie sud de la plaine de l'Imbo, en particulier dans les communes de Rumonge et de Nyanza-Lac, où il y a actuellement 9 700 hectares de palmeraie sélectionnée (variété « Tenera ») auxquels viennent s'ajouter environ 3 000 hectares de palmeraie naturelle de la variété « Dura ».<sup>50</sup>

Au niveau de l'extraction de l'huile, on distingue trois catégories de dispositifs :

- 1) les unités artisanales (UATH) au nombre de 900 environ et qui traitent plus de 85 % des régimes produits au Burundi ;
- 2) les unités de type semi-industriel de RUPO (Rural Palm Oil) à Rumonge et de COGEMIMI (Compagnie de gérance de la mini-huilerie de Minago) à Minago, qui traitent moins de 5 % de la production de régimes ;
- 3) l'huilerie industrielle « Huilerie de palme du Burundi » dont une partie de la production est consommée en l'état par la population et une autre partie est raffinée pour être commercialisée dans les centres urbains.<sup>51</sup>

<sup>46</sup> <http://www.africanbiodiversity.org/media/1210585739.pdf>.

<sup>47</sup> <http://www.africanbiodiversity.org/media/1210585739.pdf>.

<sup>48</sup> <http://www.africanbiodiversity.org/media/1210585739.pdf>.

<sup>49</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>50</sup> [http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie\\_Agricole\\_Nationale\\_2008-2015.doc](http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie_Agricole_Nationale_2008-2015.doc).

<sup>51</sup> [http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie\\_Agricole\\_Nationale\\_2008-2015.doc](http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie_Agricole_Nationale_2008-2015.doc).

Le Burundi, qui importe aujourd'hui de l'huile de palme d'Asie du Sud-Est, est en train de mettre en place une stratégie pour devenir « totalement indépendant de l'extérieur pour l'approvisionnement de son marché intérieur en huile végétale et peut-être à terme pour la fourniture de biocarburant ».<sup>52</sup>

Dans ce sens, la Stratégie agricole nationale 2008-2015 a pour but à atteindre l'autosuffisance en huiles végétales à l'horizon 2015 grâce à « la relance de la filière palmier à huile ». Cette relance implique le « rajeunissement » de 3 500 hectares et l'extension des plantations sur 4 000 hectares en 5 ans.<sup>53</sup>

Il est important de noter que les grandes plantations industrielles de palmiers situées à Rumonge ont conduit à de graves conflits entre les propriétaires antérieurs et actuels de la terre où ils ont été plantés.

Les différentes guerres civiles qui ont jalonné l'histoire du Burundi depuis l'indépendance de ce pays ont suscité de nombreux conflits fonciers. Des terres appartenant à des réfugiés ont en effet été distribuées à des personnes qui sont restées au Burundi, pour la plupart des proches du pouvoir qui se sont approprié de nombreux hectares de terres avec la bénédiction de l'État. Quand les réfugiés rentrent au pays, ils se retrouvent spoliés de leurs biens.<sup>54</sup>

Le problème des terres est encore plus préoccupant dans presque toutes les provinces burundaises frontalières avec la Tanzanie : Makamba, Rutana, Ruyigi, Cankuzo. Toutefois, c'est à Rumonge, une localité extrêmement fertile pour la culture de palmiers à huile, dans la province de Bururi, qu'il est ressenti avec le plus d'acuité. Selon les informations recueillies sur place, après le départ en exil d'une partie des habitants locaux, nombre de leurs biens ont changé de propriétaires. Cette redistribution des terres a été effectuée par l'État qui parfois distribuait aux nouveaux acquéreurs des titres de propriété. Ceci s'est fait sur la base de lois que certains ont contestées et qualifiées d'injustes parce qu'elles violent des droits fondamentaux.<sup>55</sup>

C'est en fait la Société régionale de développement (SRD) de Rumonge qui, au nom de l'État, a pris les propriétés de particuliers et les a aménagées pour planter une nouvelle variété de palmiers. Au cours de cette opération, la Société les a redistribuées en donnant à chaque bénéficiaire des parcelles d'un hectare ou de quatre hectares.<sup>56</sup>

Des rapatriés, en particulier des femmes, déclarent que depuis leur retour au pays, on ne leur a pas rendu des terres à cultiver. « Toute la palmeraie qui longe le lac Tanganyika occupe l'endroit où se trouvaient nos champs quand nous avons quitté le pays. On nous dit que ceux qui exploitent actuellement ces plantations disposent de documents officiels délivrés par l'État, les désignant comme nouveaux propriétaires. Même les voisins qui se sont emparés de nos biens ne veulent pas nous les rendre. On ne sait pas à quel saint se vouer, car même si l'administration locale semble nous comprendre, le tribunal de résidence d'ici rend des jugements subjectifs. Il donne toujours raison à ceux qui exploitent nos biens », s'indigne Feruzi Mukorumbone, rentré au pays en 2006 et désigné représentant des rapatriés installés près de la ville de Rumonge.<sup>57</sup>

En août 2009, le manque de solutions par l'État a suscité des affrontements entre les nouveaux propriétaires et les réfugiés rentrés d'exil. Les anciens réfugiés ont bâti des maisonnettes dans

<sup>52</sup> [http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie\\_Agricole\\_Nationale\\_2008-2015.doc](http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie_Agricole_Nationale_2008-2015.doc).

<sup>53</sup> [http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie\\_Agricole\\_Nationale\\_2008-2015.doc](http://www.minagri.bi/IMG/doc/Strategie_Agricole_Nationale_2008-2015.doc).

<sup>54</sup> <http://www.ldgl.org/spip.php?article1557>.

<sup>55</sup> <http://www.ldgl.org/spip.php?article1557>.

<sup>56</sup> <http://www.ldgl.org/spip.php?article1557>.

<sup>57</sup> <http://www.ldgl.org/spip.php?article1557>.

leurs anciennes propriétés. Ces affrontements ont fait, selon l'administration, des blessés tandis que trois maisons ont été incendiées et des briques détruites. Dans la zone de Kigwena, un autre propriétaire a amené des policiers pour déloger des rapatriés qui s'étaient installés dans leur ancienne propriété. Au cours des échauffourées, deux personnes ont été blessées tandis que les autres ont pris refuge au centre de la commune, pour demander protection. Selon les observateurs, il est difficile pour quelqu'un qui rentre au pays d'attendre des procédures administratives, qui parfois durent très longtemps, alors qu'il voit sa terre occupée par d'autres.<sup>58</sup>

Les rapatriés ne sont pas les seuls à avoir des problèmes et ceux qui sont restés ont également été touchés par la plantation de palmiers.

La Société régionale de développement de Rumonge (SRDR) décida en 1982 de remplacer les plantations existantes par une nouvelle espèce de palmier. Au préalable, elle avait recensé tous les propriétaires de palmiers en comptant le nombre de pieds appartenant à chacun, puis procéda à la destruction de leurs palmeraies. Elle promit aux propriétaires de leur verser une indemnisation d'un peu plus de 9 000 francs par pied, puis de leur restituer leur terrain avec les nouvelles plantations, lorsque celles-ci seraient stabilisées. Mais au moment de cette restitution, plusieurs injustices furent commises. D'une part, la SRDR, qui avait replanté 135 pieds de palmiers par hectare, restitua l'équivalent d'un hectare pour 125 à 150 pieds recensés auparavant. En conséquence, les anciens propriétaires ne reçurent qu'une partie des superficies réquisitionnées par la SRDR, car celle-ci ne tint compte que des seuls palmiers, alors que les propriétés d'origine comprenaient aussi des bananiers, des caféiers et des cultures vivrières. Parfois même, ils étaient obligés d'accepter une plantation ailleurs que sur leur ancienne propriété. D'autre part, des personnes qui n'avaient pas de palmiers au moment du recensement, comme des cadres de la SRDR et des officiers supérieurs de l'armée, reçurent des plantations.<sup>59</sup>

Enfin, depuis 1994, la SRD de Rumonge, devenue l'Office de l'huile de palme (OHP), demande aux bénéficiaires des nouvelles plantations de palmiers de lui rembourser les frais engagés pour l'acquisition des plants en Côte d'Ivoire, le transport et la main d'œuvre à concurrence de 160 000 francs par hectare pendant 4 ans. Bien entendu, les anciens propriétaires refusent de payer, arguant qu'ils ont déjà été spoliés de leur terre et que c'est eux, au contraire, qui sont créanciers de l'entreprise.<sup>60</sup>

Dans ce contexte compliqué, il est difficile de comprendre l'information suivante diffusée par la présidence de la République le 30 juillet 2010 et informant que l'Union européenne (« Premier partenaire au développement du Burundi ») « continue à soutenir ... le projet d'exploitation du palmier à huile dans la commune de Rumonge ».<sup>61</sup>

---

<sup>58</sup> [http://www.omac-afrique.org/article.php3?id\\_article=1120](http://www.omac-afrique.org/article.php3?id_article=1120).

<sup>59</sup> <http://www.grandslacs.net/doc/2821.pdf>.

<sup>60</sup> <http://www.grandslacs.net/doc/2821.pdf>.

<sup>61</sup> <http://www.presidence.bi/spip.php?article652>.

## Le palmier à huile au Cameroun

Au Cameroun, le palmier à huile fait depuis longtemps l'objet d'une exploitation traditionnelle par les populations forestières sous la forme de palmeraies spontanées. Le palmier à huile était utilisé pour l'alimentation (huile de palme, vin et alcool de palme) ainsi que dans la pharmacopée traditionnelle (savons fabriqués à partir d'huile de palme et de palmiste, pommades à base d'huile de palmiste).

Les plantations industrielles ont débuté vers 1907 sous la colonisation allemande, en premier lieu dans la région d'Édéa où se situe la Société des palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS), dont les premières plantations datent de 1910. Comme l'écrit l'historien camerounais F. Etoga Eily (1971) : « Le soutien moral et matériel qu'apportait le gouvernement [au système des plantations] lui donna assez vite une allure officielle et militaire, au point que tout, hommes et choses, était subordonné au développement des grandes plantations. [...] un fait apparaissait clair et indiscutable, c'est que les plantations formaient l'ossature de l'économie du territoire, et l'Administration ne pouvait rien leur refuser ».

Dès 1919, le pays est occupé par les Anglais et les Français. Dans la zone ouest occupée par la Grande-Bretagne, les anciennes plantations allemandes sont vendues aux enchères. Quatre d'entre elles sont reprises en 1929 par le groupe Unilever, qui obtient également une concession de 10 000 hectares pour la création de la Pamol Plantations Limited (Pamol) dont le but est la culture du palmier à huile. Les autres plantations allemandes changent plusieurs fois de statut avant d'être regroupées en 1946–1947 au sein de la fameuse Cameroon Development Corporation (CDC), le plus grand complexe agro-industriel du pays et grand producteur d'huile de palme (Konings, 1986).

Dans la partie française, les anciennes plantations allemandes sont rachetées par des sociétés privées. C'est le cas par exemple de la plantation de Dizangué, reprise en 1959 par le groupe Rivaud (Terres Rouges). Cette plantation appartient aujourd'hui à la SAFACAM (Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun), une filiale du groupe Bolloré.

Comme au temps de l'occupation allemande, les travailleurs volontaires sont en nombre insuffisant et les Français rétablissent le travail forcé dans les plantations privées. Le syndicaliste français G. Donnat écrivait dans les années 1940 que les plantations de la société Terres Rouges « occupaient un très grand territoire entièrement clôturé, avec des gardes armés et même une geôle. Les travailleurs vivaient dans des baraquements ; ils étaient prisonniers et beaucoup d'entre eux ne revoyaient jamais leur village. [Le chef de région] monsieur Tine nous expliqua comment étaient recrutés ces pauvres bougres. Il recevait un ordre de service du gouvernement le priant de fournir un nombre déterminé de travailleurs. [...] Le chef de subdivision [...] convoquait un certain nombre de chefs de village et les chargeait de désigner, chacun, un contingent d'hommes valides. Il n'est pas besoin de préciser les critères servant au choix, il suffit de savoir que les chefs pouvaient par préférence choisir n'importe qui. Au jour dit, les malheureux étaient rassemblés. On les reliait les uns aux autres par une corde attachée au cou et, encadrée par des miliciens armés, la file lamentable gagnait [...] le lieu de leur déportation. Les cris, les pleurs des femmes saluaient leur départ : il y avait si peu de chances de revoir ces hommes au village ! » (Agir Ici & Survie, 2000).

### *Après l'indépendance*

L'une des particularités majeures de la politique économique de l'État camerounais après l'indépendance a été sa promotion des grandes plantations industrielles. En 1960, 70 % de la production nationale provenaient des palmeraies naturelles, le reste étant assuré par la CDC et la

Pamol. Le gouvernement décide donc dès 1963 de développer la culture du palmier à huile et crée la Société camerounaise des palmeraies (SOCAPALM). Entre 1971 et 1981, près des deux tiers des fonds publics réservés au développement agricole sont alloués au secteur agro-industriel. En résultat, seulement cinq sociétés exploitent dès les années 1980 le 90 % de la production nationale d'huile de palme. Il s'agit de la SOCAPALM, de la SAFACAM, de la SPFS, de la CDC et de la Pamol (Bakoumé et d'autres, 2002).

Étant donné que les plantations requièrent de grandes surfaces, le gouvernement camerounais a toujours dû faire face au problème de trouver de la place. En général – comme pour le cas de la SOCAPALM – ce sont des régions peu peuplées qui ont été sélectionnées dans le but de limiter les expropriations massives qui auraient pu provoquer des soulèvements. Pourtant, même dans les zones peu peuplées, la force a dû et continue d'être employée (Gerber, 2008 ; Tassé & Tankeu, 2008).

L'une des initiatives les plus récentes en faveur des plantations est le Projet palmier à huile 2001 du ministère de l'Agriculture. Considéré comme une « priorité nationale », ce projet a été lancé dans le cadre d'une « politique volontariste de modernisation de l'agriculture ». Il vise notamment à promouvoir un système de sous-traitance favorable aux agro-industries privatisées et censé incarner la « nouvelle ère » de l'expansion du palmier à huile dans le pays. L'objectif est d'accroître la superficie plantée d'au moins 5 000 hectares par an, de manière à produire 250 000 tonnes d'huile de palme d'ici 2010.

Tableau 1 : Superficies plantées approximatives en 2008 (compilation de données)

	<i>Compagnies</i>	<i>Superficies</i>
<i>Agro-industries</i>	CDC	16 000 ha
	Ferme Suisse	4 000 ha
	Pamol	9 000 ha
	SAFACAM	4 500 ha
	SOCAPALM	28 000 ha
	<i>Total :</i>	61 500 ha
<i>Plantations villageoises « supervisées »</i>		15 000 ha
<i>Plantations traditionnelles indépendantes</i>		25 000 ha
<i>Total :</i>		101 500 ha

Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'initiative pour les « pays fortement endettés » lancée en 1996 par le G7 et administrée par les institutions financières internationales. La stratégie de développement est fondée sur : (1) le développement du secteur agro-industriel (par la privatisation et la définition de nouveaux rapports contractuels avec les planteurs villageois) ; (2) le développement du secteur villageois (augmentation de la productivité) ; et (3) la formulation d'un meilleur cadre de recherche par le biais de l'IRAD (Institut de recherche agricole pour le développement) et du CIRAD français (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). La CDC planifie actuellement une augmentation massive de sa production d'huile de palme (de plus de 20 %) jusqu'en 2012 (OTAL, 2009).

#### *Les plantations villageoises*

Au Cameroun, la production d'huile de palme se répartit entre trois secteurs : un secteur agro-industriel, des plantations villageoises au service des agro-industries, et un secteur artisanal traditionnel (Bakoumé et d'autres, 2002).

Les plantations villageoises représentent un phénomène ambigu et complexe sur lequel il vaut la peine de s'arrêter un moment. Elles sont l'objet de fortes revendications de la part des populations rurales qui exigent leur développement et elles impliquent en même temps un engagement contractuel qui profite aux agro-industries et qui lie les paysans à ces dernières. La CDC, la SOCAPALM et la Pamol ont développé ce genre de programmes, censés permettre une « complémentarité » entre les secteurs industriels et villageois.

En théorie, les agro-industries sont chargées de la production du matériel sélectionné et de l'encadrement technique pour accompagner les petits planteurs dans les opérations de choix du terrain, de défrichage, de plantation, d'entretien (produits agrochimiques) ainsi que dans l'exploitation des cultures. En échange, les villageois signent un contrat de sous-traitance qui les lie à l'agro-industrie en question pendant au moins une douzaine d'années et qui les oblige à lui livrer la totalité de leur production. Le prix d'achat du kilo est fixé par l'agro-industrie.

Aujourd'hui, de nombreux paysans perçoivent les plantations villageoises comme un moyen pratique de se faire « aider » par les agro-industries pour obtenir un revenu, ceci étant devenu fondamental dans un contexte où il est souvent difficile de payer certains produits (savon, habits, pétrole), l'école pour les enfants, et les soins médicaux. Mais l'entrée massive des paysans dans les systèmes de plantations villageoises n'est pas forcément de très bon augure. On peut en effet voir ces systèmes contractuels comme un moyen bon marché et efficace d'utiliser les populations locales comme main-d'œuvre pour le secteur agro-industriel capitaliste.

De fait, les plantations villageoises sont explicitement reconnues comme une manière de soustraire la production. Le sociologue néerlandais P. Konings (1986) écrit à propos de la CDC que « le projet [de plantation villageoise] représente une forme de production moins coûteuse que celle qui est en vigueur [dans la plantation industrielle] parce que, d'une part, les producteurs subissent la presque totalité des coûts de production (ils obtiennent les intrants et les services agricoles au moyen d'un prêt qui doit être remboursé avec des intérêts après la récolte) et, d'autre part, l'agro-industrie échappe aux charges découlant d'une prolétarianisation complète (paiement des membres de la famille ou des ouvriers occasionnels employés par le planteur, sécurité sociale, logement, etc.). Il s'agit aussi d'un processus de production moins risqué, étant donné que les fluctuations des prix sur le marché mondial touchent automatiquement les producteurs, qui subissent aussi le risque de mauvaise récolte ».

Selon la Banque mondiale, les avantages des plantations villageoises sont multiples : elles garantissent des revenus stables au planteur ; elles encouragent la sécurisation foncière ; elles renforcent la monétarisation du milieu rural, générant ainsi le « développement » (Bakoumé et d'autres, 2002). D'autres études, en revanche, arrivent à des conclusions différentes : les plantations villageoises induisent une individualisation du foncier, et des responsabilités contractuelles (dettes) qui déstabilisent les institutions lignagères traditionnelles ; elles marginalisent encore davantage les catégories sociales les plus démunies (comme les jeunes et les femmes) ; enfin, elles creusent les inégalités et permettent notamment aux élites de se démarquer encore plus du reste de la communauté (Gerber, 2008).

### *Les femmes et les grandes plantations*

Les femmes représentent une petite minorité de la main-d'œuvre des plantations industrielles. Elles sont confinées à des tâches jugées moins pénibles physiquement, comme le désherbage autour des arbres ou les travaux administratifs. Il n'est pas toujours facile pour les ouvrières de travailler avec une majorité d'hommes à leurs côtés : des cas de harcèlement sexuel et de viol ont été rapportés, notamment commis par des vigiles à Dibombari et à Kienké. La plupart des femmes présentes dans le périmètre des plantations sont les compagnes et épouses des ouvriers, bien que la majorité de ces derniers soit célibataire. Ces femmes se débrouillent tant bien que

mal dans le secteur informel. De nombreuses prostituées travaillent également en permanence dans les camps des travailleurs ou s'y rendent les jours de paye.

Certains promoteurs des plantations industrielles ont affirmé que la présence dans les camps des épouses et des enfants des ouvriers est la preuve des bonnes conditions de vie dans la plantation. Ce genre d'assertion est simplement absurde. On assiste au contraire fréquemment à une situation de surpeuplement dans ces camps et les conditions y sont loin d'être enviables, comme nous le verrons ci-dessous pour la SOCAPALM.

### *Le cas de la SOCAPALM*

Au Cameroun, le groupe géant français Bolloré contrôle d'immenses plantations de palmiers à huile, soit directement via la SAFACAM (qui exploite 8400 hectares), soit indirectement via la Socfinal (gérant 31 000 hectares) que Bolloré partage avec la famille belge alliée des Fabri. Bolloré détient près de 40 % des parts de Socfinal dont l'une des filiales gère la SOCAPALM. Privatisée en 2000, cette dernière est le premier producteur national d'huile de palme : propriétaire de cinq plantations et de quatre huileries, elle représente 42 % du marché d'huile brute et 24 % du marché de l'oléine (huile raffinée). L'accord signé en 2000 pour une période de 60 ans entre SOCAPALM et le gouvernement concerne une superficie de 78 529 hectares, dont 43 000 pour des plantations de palmiers à huile.<sup>62</sup>

La SOCAPALM est source de problèmes sociaux et écologiques importants (Deltombe, 2009). La plantation (à l'époque étatique) a confisqué sans compensation des terres appartenant coutumièrement aux populations locales – bagyelis et bantoues – et son expansion est actuellement en marche, au prix des écosystèmes adjacents dont dépendent ces mêmes populations. Leur mode de vie traditionnel est donc devenu difficile et aucune alternative viable n'est facilitée (Gerber, 2008). La SOCAPALM fait venir ses ouvriers d'autres régions du Cameroun et les loge dans des campements situés dans la plantation. Les conditions de vie et de travail y sont exécrables (Ricq & Gerber, 2010) : baraquements et latrines collectives insalubres, manque d'accès régulier à l'eau et à l'électricité, travaux pour la plupart temporaires et à des salaires extrêmement bas, etc. Des centaines d'ouvriers sous-traités travaillent six jours par semaine et parfois de 6h à 18h, sans couverture sociale et sans protection adéquate, pour environ 1,6 euro par jour – et ce, seulement quand les sous-traitants n'oublient pas de les payer. Face à cela, grèves et protestations se sont multipliées (Pigeaud, 2008). En outre, les produits agrochimiques utilisés dans la monoculture et les rejets de son usine de Kienké polluent massivement les cours d'eau avoisinants.

Un nombre important de vigiles de la SOCAPALM empêche les villageois d'utiliser les ressources de la plantation. Cette situation a débouché en 2003 sur un grave accrochage entre vigiles et villageois (au cours duquel des jambes et des bras ont été tranchés à la machette). En représailles, l'armée, venue épauler les vigiles, a embarqué tous les villageois rencontrés et les a maintenus en détention sans jugement pendant deux semaines.

Après la diffusion sur l'antenne de France Inter de deux émissions présentant une perspective critique sur la SOCAPALM, le groupe Bolloré a lancé deux poursuites à l'encontre de Radio France. La première enquête, réalisée par le journaliste B. Collombat (2009), portait sur plusieurs secteurs d'activité du groupe Bolloré au Cameroun. Le volet sur la SOCAPALM n'a pas été jugé diffamatoire par le Tribunal de Grande Instance de Paris. L'autre, une interview accordée par la photographe I. A. Ricq (Manzoni, 2009 ; Ricq, 2009), ne donnera finalement pas lieu à un procès, le groupe Bolloré ayant retiré sa plainte deux semaines avant la date d'audience prévue.

---

<sup>62</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.



Bolloré a probablement estimé que la victoire était par trop incertaine et qu'il s'exposait ainsi au grave risque que ses agissements au Cameroun soient révélés publiquement.

Il est intéressant de noter que le thème des impacts sociaux et écologiques des plantations industrielles est de plus en plus verrouillé, comme le souligne le dernier rapport de Reporters sans frontières (RSF, 2010). Par ailleurs, étant donné l'encouragement national et international dont bénéficie l'exploitation du palmier à huile, les plantations industrielles vont continuer de s'étendre avec comme corollaire l'aggravation des impacts sociaux et écologiques mentionnés. Le marché naissant des agro-carburants pourra en outre représenter un puissant moteur à l'expansion de cette culture. Avec d'autres grands groupes, comme Wilmar ou Unilever, Bolloré mise de plus en plus sur ce soi-disant substitut « vert » au pétrole (Tassé & Tankeu, 2008).

Ces dernières années, plusieurs grands projets industriels d'investissement dans les palmiers à huile au Cameroun ont été annoncés :<sup>63</sup>

- dans un des projets les plus dénoncés et critiqués participe la SG Sustainable Oils Cameroon (SGSOC), propriété de la compagnie nord-américaine Herakles. En 2009, cette compagnie a signé avec le gouvernement un contrat de location de 99 ans concernant 73 086 hectares. Depuis, elle se heurte aux critiques et à l'opposition locales et internationales qui, en 2013, ont abouti à la suspension temporaire de son contrat avec le gouvernement camerounais. Cette suspension a été levée peu après.<sup>64,65</sup>
- Biopalm Energy, filiale du groupe singapourien SIVA et de SIC (Société d'investissement camerounaise)<sup>66</sup>, propriété d'un milliardaire indien, a annoncé en 2011 l'occupation de 200 000 hectares pour la création de plantations de palmiers à huile dans le sud-est du pays, et serait intéressée aussi par la possibilité d'investir au Liberia.
- Sime Darby, déjà en activité au Liberia, serait en train de négocier avec le gouvernement camerounais 300 000 hectares dans le sud-ouest du pays ; cette entreprise malaise cherche à obtenir au total 600 000 hectares pour des plantations de palmiers à huile et d'hévéas.
- L'entreprise pétrolière malaise Good Hope a annoncé en 2011 son projet d'investir dans des plantations de palmiers à huile dans la région du sud ; cet investissement porterait sur près de 6 000 hectares.
- La compagnie états-unienne Cargill a annoncé en 2012 qu'elle planterait 50 000 hectares dans le pays, en collaboration avec API (Cameroun),<sup>67</sup> mais l'accord n'a pas encore été signé.
- La compagnie PALMCO (Cameroun) a demandé au moins 100 000 hectares dans la zone de Nkam.
- Smart Holdings essaie d'acquérir 25 000 hectares.
- La compagnie Sud Cameroun Hévéa, propriété de GMG Singapour, a négocié 45 200 hectares pour des plantations de palmiers à huile et d'hévéas. Ses activités ont commencé en 2010 ; elle espère commencer à fonctionner dans 4 ans.<sup>68</sup>

### Références

- Agir Ici & Survie, 2000. *Le silence de la forêt : réseaux, mafias et filière bois au Cameroun*. Dossiers Noirs n°14. Paris : L'Harmattan.
- Bakoumé, C., C. Jannot, S. Rafflegeau, B. Ndigui & S. Weise, 2002. *Revue du secteur rural. Rapport palmier*. Yaoundé : IRAD, CIRAD, IITA, FAO.
- Collombat, B., 2009. Cameroun, l'empire noir de Vincent Bolloré. *France Inter*, mars 2009. Voir : <http://sites.radiofrance.fr/franceinter/em/interception/index.php?id=77736>

<sup>63</sup> <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction,%20February%202013.pdf>.

<sup>64</sup> <http://cameroonwebnews.com/2013/06/29/featured/le-cameroun-annule-la-premiere-convention-signee-avec-herakles-farms/>.

<sup>65</sup> <http://www.palmwatchafrica.org/cameroon-says-herakles-farms-free-to-resume-tree-felling-operations/>.

<sup>66</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>67</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>68</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

Deltombe, T., 2009. Port, rail, plantations: le triste bilan de Bolloré au Cameroun. *Le Monde Diplomatique*, avril 2009. Voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/DELTOMBE/17037>

Etoga Eily, F., 1971. *Sur les chemins du développement : essai d'histoire des faits économiques au Cameroun*. Yaoundé : CEPMAE.

Gerber, J.-F., 2008. *Résistances contre deux géants industriels en forêt tropicale: populations locales versus plantations commerciales d'hévéas et de palmiers à huile dans le Sud-Cameroun*. Plantation Series (No. 13). Montevideo: World Rainforest Movement. Voir : [http://www.wrm.org.uy/publications/Cameroun\\_fr.pdf](http://www.wrm.org.uy/publications/Cameroun_fr.pdf)

Konings, P., 1986. L'État, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun. *Politique Africaine*, 22: 120–137.

Manzoni, R., 2009. Eclectik. *France Inter*, septembre 2009. Voir : <http://sites.radiofrance.fr/franceinter/em/eclectik/index.php?id=83115>

OT Africa Line (OTAL), 2009. Cameroon's CDC plans huge investment in palm, rubber and bananas. *Fruits, Nuts and Oil News*. Voir : <http://www.otal.com/commodities/fruits.htm>

Pigeaud, F., 2008. Les Camerounais exploités des palmeraies de Bolloré. *Libération*, 11 mars 2008. Voir : <http://www.liberation.fr/economie/010176109-les-camerounais-exploites-des-palmeraies-de-bollore>

Reporters Sans Frontières (RSF), 2010. *Déforestation et pollution : des enquêtes à hauts risques*. Paris : RSF. Voir : [http://fr.rsff.org/IMG/pdf/RSF\\_Rapport\\_environnement.pdf](http://fr.rsff.org/IMG/pdf/RSF_Rapport_environnement.pdf)

Ricq, I. A. & J.-F. Gerber, 2010. *Dix réponses à dix mensonges à propos de la Socapalm*. Montevideo: World Rainforest Movement (WRM). Voir : [http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Dix\\_reponses.pdf](http://www.wrm.org.uy/countries/Cameroon/Dix_reponses.pdf)

Ricq, I. A., 2009. Bolloré au Cameroun, un bilan en images. *Le Monde Diplomatique*, juin 2009. Voir : <http://blog.mondediplo.net/2009-06-16-Bolloré-au-Cameroun-un-bilan-en-images>

Tassé, E. & W.J. Tankeu, 2008. De d'huile de palme pour rouler ou cuisiner? *Inter Press Service News Agency*. Voir : [http://ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=5092](http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=5092)

## Le palmier à huile en Côte d'Ivoire

L'histoire moderne du palmier à huile en Côte d'Ivoire remonte au début de l'indépendance, en 1960, quand le gouvernement décide de lancer un vaste programme de développement de plantations de palmiers à huile sélectionnés. Pour y parvenir, il procède par la création de grands ensembles basés sur trois blocs : un bloc de plantations industrielles, un bloc de plantations villageoises et un bloc industriel capable d'absorber l'ensemble des productions issues des deux précédents. Cette vision stratégique s'est traduite par le lancement de plans palmier dont l'objectif était- et est encore- de faire de la Côte d'Ivoire le plus gros producteur africain d'huile de palme.<sup>69</sup>

Ainsi, le premier plan conduit sous l'autorité de la Satmaci (Société d'assistance technique de modernisation de l'agriculture de Côte d'Ivoire), va permettre de 1961 à 1963, puis sous celle de la Sodepalm (Société pour le développement et l'exploitation de la palme) à partir de 1964, de réaliser à son terme, en 1985, au total 76 500 hectares de plantations : 49 000 hectares de plantations industrielles et 27 500 hectares de plantations villageoises.<sup>70</sup>

Ce premier plan a reçu l'appui de bailleurs de fonds comme le Fonds européen de développement (FED) et la Banque mondiale. Ce premier plan a permis d'atteindre une production annuelle de plus de 100 000 tonnes d'huile de palme par an, alors qu'en 1960, le pays ne produisait que 6 600 tonnes d'huile de palme industrielle.<sup>71</sup>

Le véritable bond eut lieu au cours du deuxième plan palmier qui portait sur la période 1986-1990. Ce second plan a permis de réaliser 58 000 hectares supplémentaires de plantations, dont 13 940 hectares au niveau industriel, 41 060 hectares de plantations villageoises et 3 000 hectares de petites et moyennes entreprises agricoles. Ainsi, la superficie occupée par les palmiers à huile a atteint 134 500 hectares en 30 ans grâce à aux deux plans susmentionnés. La

<sup>69</sup> <http://afriquinfos.centerblog.net/4451-l-histoire-du-palmier-a-huile>

<sup>70</sup> <http://afriquinfos.centerblog.net/4451-l-histoire-du-palmier-a-huile>

<sup>71</sup> <http://afriquinfos.centerblog.net/4451-l-histoire-du-palmier-a-huile>

production nationale d'huile de palme a ainsi augmenté jusqu'à atteindre 240 000 tonnes au début des années 1990. Mais ce résultat n'est pas du seul fait de la Sodepalm, parce que la filière a connu plusieurs mutations dans sa gestion.<sup>72</sup>

En effet, six ans après la création de la Sodepalm, cette société va se voir remplacée par deux nouvelles structures en 1969, à savoir Palmivoire et Palmindustrie. Mais en application de la loi n° 946-338 du 9 juin 1994, relative à la privatisation des participations et des actifs de l'État ivoirien dans la filière palmier à huile, Palmindustrie disparaît au profit de nouvelles autres sociétés privées.<sup>73</sup>

En 1997, Palmindustrie a été privatisée et ces principaux actifs ont été vendus à trois grandes entreprises privées :

1) PALMCI, qui a acquis les deux tiers de la capacité de production, y compris neuf usines de transformation et 35 000 hectares de plantations industrielles. PALMCI est actuellement détenue par le groupe français SIFCA et par une joint-venture de deux entreprises singapouriennes, Wilmar International et Olam International, après qu'UNILEVER leur a vendu ses plantations et actions industrielles en décembre 2008.<sup>74</sup> Les projets de PALMCI concernent une étendue de 160 000 hectares.<sup>75</sup>

2) SIPEF-CI (Société internationale de plantations et de finance) a acheté deux usines de transformation à Bolo et à Soubré, et 12 700 hectares de plantations industrielles. La société est basée en Belgique.<sup>76</sup>

3) PALMAFRIQUE, avec trois usines de transformation et 7 500 hectares de plantations. Cette société est détenue par le «Groupe L'Aiglon», holding financier de la puissante famille Kagnassi.<sup>77</sup>

Actuellement, la production nationale d'huile de palme est passée de 323 000 tonnes en 2007 à 430 000 en 2009, et l'objectif est de la doubler d'ici 2018. L'industrie couvre aujourd'hui la totalité de la consommation nationale (250 000 t) et vend les excédents dans la sous-région.<sup>78</sup>

En termes de superficie plantée, les chiffres disponibles diffèrent, mais il semble juste de dire qu'il y a au moins 190 000 hectares plantés entre plantations industrielles et villageoises ; 70 % de cette superficie sont exploités par les 25 000 planteurs villageois qui produisent 58 % de la production nationale, et le reste (près de 40%) est produit par trois sociétés industrielles (PALMCI, PALMAFRIQUE et SIPEFCI).<sup>79</sup>

Toutefois, ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux documentés en 2000, où les plantations industrielles (87 828 ha) et villageoises (140 621 ha) représentaient un total de 228 500 hectares.

<sup>80</sup> Tout semble indiquer que les plantations n'ont pas diminué mais au contraire, qu'elles ont continué à augmenter.<sup>81</sup> Il est donc raisonnable de penser qu'aujourd'hui, leur étendue doit être proche des 250 000 hectares.

<sup>72</sup> <http://afriquinfos.centerblog.net/4451-1-histoire-du-palmier-a-huile>

<sup>73</sup> <http://afriquinfos.centerblog.net/4451-1-histoire-du-palmier-a-huile>

<sup>74</sup> <http://www.unilever.com/mediacentre/pressreleases/2008/UnileverinCoteD'Ivoire.aspx>.

<sup>75</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>76</sup> <http://www.fdi.net/documents/WorldBank/databases/plink/soceco/2cotedivoire.htm>.

<sup>77</sup> [http://www.linter-ci.com/article.php3?id\\_article=8272](http://www.linter-ci.com/article.php3?id_article=8272).

<sup>78</sup> <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2568p076-082.xml3/industrie-agriculture-agroalimentaire-uemoahevea-palmier-et-sucre-un-tierce-gagnant.html>.

<sup>79</sup> <http://www.educarriere.info/index.php?page=ed10&st=secteur03>.

<sup>80</sup> <http://www.john-libbey-eurotext.fr/e-docs/00/04/10/66/article.phtml>.

<sup>81</sup> <http://www.otal.com/commodities/fruits.htm>.

Au sujet de la superficie occupée par des palmeraies naturelles, il n'a pas été possible de trouver des chiffres, mais ces palmeraies existent certainement, en particulier dans la région montagneuse de Man, qui produit de l'huile rouge artisanale, l'huile la plus prisée du pays.<sup>82</sup>

Un sujet intéressant qui a été étudié dans ce pays est celui de l'existence de deux modèles différents de plantations, avec des logiques différentes : le modèle industriel et le modèle familial. Cheyns et Rafflegeau (2005) résument la question comme suit :<sup>83</sup>

Le modèle industriel est basé sur la diffusion d'une variété hybride de palmier, sur l'extraction de l'huile dans des grandes usines de transformation, sur la création de grandes plantations et sur la promotion des plantations faites par des villageois dans leurs propres terres sous la supervision de l'entreprise. Le but ultime est d'en assurer une rentabilité maximale.

Le modèle familial est sensiblement différent : les exploitations familiales qui produisent des fruits de palmier à huile ont presque toutes des cultures et des activités diversifiées et sont adaptées à la double logique de sécurisation et de stabilisation du revenu, notamment en diversifiant les possibilités de commercialisation. Les enquêtes en Côte-d'Ivoire ont révélé des systèmes agricoles diversifiés qui comprennent palmier à huile et / ou hévéa, café et cacao, ainsi que des cultures vivrières, y compris les cultures de rente, le tout sur la même ferme. Les agriculteurs familiaux qui cultivent le palmier à huile ne sont donc (presque) jamais les producteurs d'une culture unique.

Il s'agit donc de deux logiques différentes, l'une est industrielle et internationale et fondée sur la rentabilité et la normalisation, tandis que l'autre est locale, orientée vers la sécurité et la conservation du patrimoine, et basée sur la diversification des ressources.

Bien que l'huile de palme soit un élément essentiel de la cuisine africaine, les consommateurs reconnaissent des différences de qualité entre l'huile rouge artisanale et l'huile industrielle et, parmi les huiles rouges artisanales, des différences de qualité sont liées au type de fruits utilisés et au procédé artisanal mis en œuvre. L'huile rouge artisanale prend alors les caractéristiques d'un produit de terroir, avec des qualités liées à l'origine géoculturelle des producteurs. En Côte d'Ivoire, les consommateurs sont soucieux de l'authenticité de l'huile et de l'origine des fruits : ceux des « palmiers naturels ou africains » sont préférés à ceux de variétés hybrides sélectionnées.<sup>84</sup>

L'huile de palme rouge présente aussi l'intérêt de représenter une source d'emploi pour des milliers de femmes en milieu rural, car ce sont elles qui produisent manuellement l'huile de palme artisanale.<sup>85</sup> La plupart des producteurs vendent une partie de leurs fruits à ces femmes pour la transformation.<sup>86</sup>

Les compagnies d'huile de palme ont rencontré des problèmes avec les populations voisines de leurs plantations à grande échelle.

Dans le cas de SIPEF-CI, des ressortissants du village de Lazoa (Soubré) exigent la rétrocession par la SIPEF-CI d'une parcelle de 599 hectares comprenant 8 blocs attenants au village. Ils revendiquent ce périmètre afin d'assurer leur survie, mais aussi parce qu'ils affirment en être les propriétaires. À cause du conflit, il y a eu des « actes de vandalisme allant de la destruction de la récolte dans les plantations à l'abattage de palmiers. » En juillet 2009, «alors que des gendarmes

<sup>82</sup> <http://www.connectionivoirienne.net/?p=36348>.

<sup>83</sup> <http://www.john-libbey-eurotext.fr/e-docs/00/04/10/66/article.phtml>

<sup>84</sup> [http://wrm.org.uy/countries/Africa/huile\\_de\\_palme\\_rouge\\_afrique.pdf](http://wrm.org.uy/countries/Africa/huile_de_palme_rouge_afrique.pdf)

<sup>85</sup> [http://wrm.org.uy/countries/Africa/huile\\_de\\_palme\\_rouge\\_afrique.pdf](http://wrm.org.uy/countries/Africa/huile_de_palme_rouge_afrique.pdf)

<sup>86</sup> [http://www.john-libbey-eurotext.fr/e-docs/00/04/10/66/vers\\_alt/VersionPDF.pdf](http://www.john-libbey-eurotext.fr/e-docs/00/04/10/66/vers_alt/VersionPDF.pdf)

étaient de faction dans cette localité pour sécuriser le périmètre litigieux, une grande partie de la population s'y est présentée avec machettes, couteaux et gourdins. Bilan, un tracteur de la société détruit, les plants de palmiers à huile déracinés et 6 employés blessés. »<sup>87</sup>

Un autre cas est celui de PALM-CI qui, en février 2008, a commencé à raser le riche réservoir de biodiversité de la Forêt des marais de Tanoé dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, pour un projet de palmier à huile. Écologistes et communautés riveraines ont donné l'alarme et ont manifesté contre ce projet de l'entreprise. Des organisations locales et internationales ont rejoint la résistance,<sup>88</sup> mais le conflit a été gagné principalement par les populations et les cadres locaux qui ont forcé la compagnie « à décider de renoncer à ce projet » en avril 2009.<sup>89</sup> Comme disait Mathieu Yao, un planteur local de palmier à huile : « Nous nous sommes décidés à faire front contre ce vaste projet parce que cela relevait de notre intérêt personnel. Nous vivons assez bien de l'agriculture et de la pêche artisanales et chacun est conscient que leur rendement, chaque année, dépend du maintien de cette forêt. Nous avons donc choisi de faire bloc autour ». <sup>90</sup>

Un autre projet récent est celui de la transnationale Cargill, qui est en train de négocier la plantation de 50 000 hectares de palmiers à huile.<sup>91</sup>

## Le palmier à huile en Éthiopie

Karuturi Global Ltd est un groupe indien de Bangalore, et le plus grand producteur mondial de fleurs coupées. Il loue 11 000 hectares dans la région d'Oromia et 100 000 autres, pour une période renouvelable de 50 ans, dans la région de Gambela, avec l'option d'y ajouter 200 000 hectares supplémentaires. Son objectif principal est de produire du riz et du blé pour l'exportation, mais aussi de l'huile de palme et du sucre.

Fri-El Green (Italie), qui appartient en partie à l'entreprise énergétique allemande RWE, a loué 30 000 hectares pour y faire des plantations de palmiers à huile et de jatropha.<sup>92</sup>

## Le palmier à huile au Gabon

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de plantations expérimentales de palmiers à huile ont été créées par des Européens en Afrique de l'Ouest et du Centre-ouest. Une des premières a été établie au Gabon en 1870 par des missionnaires catholiques. Comme beaucoup d'autres plantations du dix-neuvième siècle en Afrique de l'Ouest, ces entreprises ont été infructueuses. Une des raisons expliquant ces échecs a été le fait que l'argent était dépensé à payer des ouvriers pour qu'ils produisent, plantent et soignent des palmiers, souvent sur des terres marginales, dans des régions où les palmeraies naturelles contenaient déjà plus de palmiers qu'il n'en fallait pour la consommation des agriculteurs locaux.<sup>93</sup>

<sup>87</sup> [http://www.directabidjan.com/voir\\_article.php?id=1005](http://www.directabidjan.com/voir_article.php?id=1005).

<sup>88</sup> [http://www.wrm.org.uy/bulletin/131/Ivory\\_Coast.html](http://www.wrm.org.uy/bulletin/131/Ivory_Coast.html).

<sup>89</sup> <http://www.developpementdurable.com/environnement/2010/08/A1536/cote-divoire-les-ecologistes-empechent-un-projet-agro-industriel-dans-une-zone-riche-en-biodiversite.html>.

<sup>90</sup> [http://ipsinternational.org/fr/\\_note.asp?idnews=5416](http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=5416).

<sup>91</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>92</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>93</sup> <http://www.cambridge.org/us/books/kiple/palmoil.htm>.

Jusqu'en 1959, la production d'huile de palme était pratiquement artisanale. En 1956, des experts français se sont rendu compte que le Gabon présentait les conditions requises pour développer le palmier à huile. Pour cela, ils ont installé en amont de Lambaréné des plantations de palmiers sélectionnés : la palmeraie de M'Villi, de la société Palmhévée, filiale d'Unilever.<sup>94</sup>

Une étude menée dans la même zone au début des années 1970 affirme que deux plantations industrielles existaient dans le secteur :

1) La palmeraie de la M'Villi en bordure de l'Ogooué, créée par la Compagnie générale des oléagineux tropicaux, avec 143 hectares de plus de 25 ans et 377 hectares datant de 1955 à 1959.

2) La palmeraie de Palmhévée située en face de la précédente, rattachée au groupe UNILEVER, et couvrant 800 hectares dont la plantation s'était échelonnée de 1958 à 1963.

En 1976, l'État gabonais crée la société de développement de l'agriculture au Gabon (Agrogabon-Palmier) qui avait pour mission de pallier à l'insuffisance de la production d'huile de palme et de générer des recettes d'exportation.<sup>95</sup>

Agrogabon, contrôlée à 96 % par l'État gabonais, possédait cinq palmeraies totalisant 7 500 hectares, une huilerie d'une capacité de 18 000 t/an d'huile de palme (Makouké), une usine de raffinage d'une capacité de 14 000 t/an d'oléine et une savonnerie de 4 700 t/an (Lambaréné).<sup>96</sup>

A partir de 1998, Agrogabon a connu des difficultés sur plusieurs plans et la gestion de la société a été confiée fin février 2000 à un cabinet canadien (Régie Inc.) dont la mission a pris fin début 2001. Un appel d'offres pour la privatisation d'Agrogabon lancé en août 2000 s'est avéré infructueux, et des négociations ont été engagées avec plusieurs groupes étrangers, surtout malais, pour la reprise de la société.<sup>97</sup>

Agrogabon a finalement été privatisée en 2003 et elle est passée aux mains de la Société belge d'investissement pour l'agriculture tropicale (SIAT Gabon), basée à Bruxelles. Selon les informations de cette société, « l'activité palmiers à huile se situe dans la province du Moyen-Ogooué, près de Lambaréné et de Makouké. Elle comprend 6 500 hectares de plantations matures, une fabrique d'huile de palme et d'huile de palmiste d'une capacité de traitement de 30 tonnes de régimes par heure, une usine de savon qui peut produire 5 000 tonnes par an et une unité de raffinage et de fractionnement qui peut traiter 50 tonnes d'huile par heure ».<sup>98</sup>

En 2007, la Banque africaine de développement a approuvé, au titre de son guichet du secteur privé, un prêt de 10 millions d'euros pour financer le projet d'expansion agricole de la SIAT Gabon.<sup>99</sup> En 2012, la SIAT avait déjà quatre concessions d'un total de 15 172 hectares, affectées à la production de palmiers à huile et d'hévéas.<sup>100</sup>

Le projet d'expansion prévoit la création d'une nouvelle palmeraie de 4 250 hectares et la replantation de 1 500 hectares de palmiers à Bindo ; la replantation de 750 hectares à Zilé ; la replantation de 1 000 hectares à Makouké ; la modernisation de l'huilerie de palme et de l'usine de trituration de Makouké ; l'extension de la capacité de l'usine de raffinage d'huile de palme de

<sup>94</sup> <http://tiny.cc/ipzbg>.

<sup>95</sup> <http://tiny.cc/ipzbg>

<sup>96</sup> <http://www.izf.net/pages/5020-agri-elev/5032/>

<sup>97</sup> <http://www.izf.net/pages/5020-agri-elev/5032/>

<sup>98</sup> <http://www.siatgabon.com/sitescene/custom/data/downloads/080526172216/G10.FRENCH.palmoil18-23.pdf>

<sup>99</sup> <http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=45&idnews=8735>

<sup>100</sup> <http://wrm.org.uy/wp/blog/books-and-briefings/etude-sur-limpact-des-plantations-agro-industrielles-de-palmiers-a-huile-et-dheveas-sur-les-populations-du-gabon/>.

Lambaréné ; la modernisation de la savonnerie de Lambaréné ; et l'augmentation de 3 000 t de la capacité des réservoirs de stockage d'huile de palme de Lambaréné et Port Gentil.

Toutefois, cette modernisation ne semble pas avoir compris le traitement des déchets car, en mars 2010, la presse a rapporté que les eaux du fleuve Ogooué qui jalonne la ville de Lambaréné « seraient polluées par des résidus chimiques provenant de l'usine de Siat-Gabon ». La société aurait aménagé un canal au quartier Evouang par lequel seraient évacués les déchets chimiques vers l'Ogooué. Par ailleurs, « de nombreux fûts chargés desdits produits » seraient stockés au bord du fleuve et ruisselleraient dans le fleuve lors des grandes averses. L'article de presse rapporte que « la même situation prévaudrait dans la localité de Makokou », où des résidus de l'huile de palme fabriquée par une des usines de Siat-Gabon auraient été détectés dans les eaux du fleuve.<sup>101</sup>

Le plan gouvernemental annoncé en 2010 – Plan stratégique pour le Gabon émergent (PSGE) – prévoit une première phase de 50 000 hectares et une seconde phase de plantation de 150 000 hectares dans la zone de Tchibanga-Mayumba, axée sur l'exportation et sur la participation des petits propriétaires sous la modalité des « plantations villageoises ».<sup>102</sup>

En 2010 le gouvernement gabonais a signé un contrat avec le groupe singapourien OLAM pour le développement de la culture du palmier à huile et de l'hévéa ; la participation de l'État devait être de 30 % dans le cas du palmier à huile et de 20 % dans le cas de l'hévéa. L'accord prévoit la concession de 87 274 hectares pour une période de 50 ans renouvelable. La superficie totale octroyée à OLAM atteindrait 300 000 hectares. La compagnie opère à l'heure actuelle dans les provinces d'Estuaire (projet de palmiers à huile Awala), de Ngounié (projet de palmiers à huile Mouila) et de Woleu-Ntem (projet de plantation d'hévéas).<sup>103</sup> D'après le site web du président du Gabon, « Le pays pourrait ainsi devenir le premier producteur africain d'huile de palme ».<sup>104</sup>

## Le palmier à huile en Gambie

La plupart de l'huile de palme produite dans le pays provient de bosquets de palmiers naturels et non de grandes plantations. Un projet pilote fut entrepris vers le milieu des années 1960 pour introduire des plantations industrielles, mais il eut peu de répercussions sur l'économie nationale.<sup>105</sup> Le palmier à huile est aussi une des nombreuses espèces utilisées en agrosylviculture.<sup>106</sup> Il fournit de l'huile pour la consommation locale et des graines pour l'exportation, ainsi que du vin de palme fait avec la sève, du foin et d'autres produits à usage local.<sup>107</sup>

La plupart des activités de transformation du palmier à huile dans les zones rurales sont faites par les femmes ; elles emploient des méthodes traditionnelles que des étrangers ont décrites comme suit : « Le village était en plein processus de préparation de l'huile de palme qui serait mise dans de grands pots et puis vendue au marché. Ce processus leur permet aussi de faire leur propre savon [...] La méthode de fabrication de l'huile de palme nous semblerait très primitive [...] Pas

<sup>101</sup> [http://www.lvdpg.org/Gabon-L-Ogooue-pollue-par-des-residus-chimiques\\_a3325.html](http://www.lvdpg.org/Gabon-L-Ogooue-pollue-par-des-residus-chimiques_a3325.html)

<sup>102</sup> <http://wrm.org.uy/wp/blog/books-and-briefings/etude-sur-limpact-des-plantations-agro-industrielles-de-palmiers-a-huile-et-dheveas-sur-les-populations-du-gabon/>

<sup>103</sup> <http://wrm.org.uy/wp/blog/books-and-briefings/etude-sur-limpact-des-plantations-agro-industrielles-de-palmiers-a-huile-et-dheveas-sur-les-populations-du-gabon/>

<sup>104</sup> <http://tinyurl.com/272szsu>

<sup>105</sup> <http://all-history.org/01un63.html>

<sup>106</sup> <http://www.agrigambia.gm/agric.htm>

<sup>107</sup> <http://www.accessgambia.com/information/palm-oil.html>

de machines sophistiquées, rien que du feu et de grands bidons métalliques avec des tuyaux qui permettent de faire passer l'huile d'un bidon à l'autre ».<sup>108</sup>

La production d'huile était estimée à 2 000 tonnes en 1999, et celle de graines à 3 000 tonnes.<sup>109</sup> À en croire Madame Koiteh – une « spiritualiste et herboriste » installée à New York – l'huile de palme rouge de la Gambie est commercialisée aussi dans le monde, probablement en petites quantités destinées à des créneaux spécifiques du marché.<sup>110</sup>

En 2007, il y eut quelques développements nouveaux lorsque les médias firent savoir qu'une nouvelle entreprise – Gambia Vegetable Oil Company – allait bientôt mettre en fonctionnement une raffinerie d'huile de palme dans le pays. L'entreprise appartient à quatre ressortissants gambiens. L'huile raffinée serait vendue en Gambie pour la consommation locale mais, celle-ci étant très faible, 70 % de la production seraient exportés à d'autres pays africains.<sup>111</sup>

Pour le moment, le projet « Afropalma 2020 » de la société espagnole Mercatalonia semble être la seule proposition pour la production et l'exportation d'agrocombustibles à base de palmier à huile et de canne à sucre qui ait été présentée au gouvernement.<sup>112</sup> On ne sait pas bien si le protocole d'accord a déjà été signé ou non.

## Le palmier à huile au Ghana

L'administration coloniale britannique n'avait pas favorisé les plantations au Ghana. Chose intéressante, « cela était dû en partie à la crainte que, en dépossédant les propriétaires de leur terre, l'acquisition des grandes étendues nécessaires aurait suscité l'hostilité des paysans, bouleversé gravement leur système de production pour l'exportation, et précipité une opposition semblable à celle qu'avaient provoquée les projets de loi foncière avortés de 1894 et de 1897, qui visaient à assigner à la Couronne britannique toutes les terres 'sauvages' ou inoccupées, les forêts et les minéraux ».

Encore plus intéressant est le fait que « les conseillers du gouvernement britannique étaient convaincus que, du point de vue économique, le système agricole artisanal des paysans était plus viable que les grandes plantations exotiques. En outre, le système paysan était considéré comme une méthode éprouvée et bon marché de produire des denrées tropicales pour l'exportation ».

Ainsi, « les plantations n'eurent pas beaucoup de répercussions sur l'environnement ni sur la production agricole du Ghana pendant la période coloniale ». En fait, la production d'huile de palme artisanale dans la ceinture de palmiers proche du littoral fut une des principales sources de devises étrangères du Ghana du milieu du dix-neuvième siècle au début du vingtième.

La situation changea à partir de 1957, après l'indépendance du pays : une nouvelle politique fut adoptée, qui mettait l'accent sur un système de plantation centré sur le palmier à huile et l'hévéa. Jusqu'au coup d'État militaire de 1966, cette nouvelle politique favorisa la création de plantations exploitées par l'État.

---

<sup>108</sup> <http://eliasandjess.blogspot.com/>.

<sup>109</sup> <http://www.nationsencyclopedia.com/Africa/The-Gambia-AGRICULTURE.html>.

<sup>110</sup> « Venue directement d'Afrique occidentale, l'huile de palme rouge de Madame Koiteh est un aliment de haute qualité. Elle est supérieure à n'importe quelle huile de palme qu'on puisse trouver dans le commerce, parce qu'elle est importée toute fraîche chaque mois de Mali, de Sénégal et de Gambie. Elle est d'un rouge cramoisi brillant et d'une viscosité excellente. »

<http://www.etsy.com/listing/42515740/red-palm-oil-manteca-de-corojo>.

<sup>111</sup> [http://www.gambianow.com/news/General/Gambia\\_Palm\\_Oil\\_Refinery\\_in\\_the\\_Making.html](http://www.gambianow.com/news/General/Gambia_Palm_Oil_Refinery_in_the_Making.html).

<sup>112</sup> [http://www.mou.mercatalonia.net/mou\\_gambia\\_eng.pdf](http://www.mou.mercatalonia.net/mou_gambia_eng.pdf).



Or, ces plantations étatiques ne furent pas économiquement viables, surtout à cause des contraintes financières, de l'interférence politique, du manque de planification, de la mauvaise gestion et de la rigidité du système de contrôle étatique centralisé. Elles ne servirent qu'à aggraver les conditions de vie dans les zones rurales, en dépossédant les paysans de leur ressource fondamentale, la terre, avec peu ou pas de compensation, et par la déforestation et les autres formes de bouleversements écologiques et économiques qui découlent de la suppression de la végétation naturelle et de son remplacement par des plantations en régime de monoculture. Par la suite, quelques plantations étatiques furent vendues. D'autres furent abandonnées, parfois après avoir abattu les palmiers, une pratique qui, invariablement, laisse derrière elle une savane ou un herbage à la place du couvert forestier originel. Il y eut des tentatives de réorganiser les plantations restantes en unités économiques viables, sous le contrôle étatique décentralisé.

Dans l'ensemble, la nouvelle politique, surtout après le coup d'État de 1981 et la libéralisation du système économique qui s'ensuivit, a cherché à promouvoir les plantations au moyen d'initiatives privées, de projets gouvernementaux avec l'aide étrangère, et de projets publics-privés. Parmi les plantations résultantes figurent les trois les plus grandes : celle de la Ghana Oil Palm Development Co. (GOPDC), une société d'État assistée depuis l'étranger, située près de Kwae ; celle de la Twifo Oil Palm Plantations Ltd (TOPP), située près de Twifo Praso/Ntafrewaso, et celle de la Benso Oil Palm Plantations Ltd (BOPP), située près de Benso/Adum Bansa ; les deux dernières sont des entreprises mixtes publiques-privées.

Ces trois grandes plantations de palmiers (GOPDC, TOPP ET BOPP) ont été faites dans la région tropicale humide de l'intérieur, sur des terres que le gouvernement a achetées d'office aux paysans. En plus de transformer ces terres en plantations de palmiers, les entreprises concernées devaient encourager chez les paysans la production de fruits de palmier dans les terres environnantes, en application du système des plantations-mères, pour qu'ils contribuent à alimenter leurs énormes raffineries d'huile de palme.

Dès leur début en 1977 ou peu après, les trois types de plantations se sont vite développés et ont beaucoup contribué à l'élargissement de la superficie plantée de palmiers à huile, qui est passée de 18 000 hectares à 103 000 hectares entre 1970 et 1990. Cette croissance de 24 % par an a fait resurgir le palmier comme grand produit commercial, égalant le cacao ; elle a permis le développement rapide des industries de l'huile de palme et d'autres produits agro-industriels, et elle a rendu le pays amplement autosuffisant quant à la production d'huile de palme.<sup>113</sup>

D'après la FAO, les plantations de palmier à huile couvraient 304 000 hectares en 2002,<sup>114</sup> tandis qu'un document d'EuropeAid décrit la situation comme suit : « En 2004, le palmier à huile était cultivé sur 285 000 hectares environ. Les petits propriétaires cultivaient près de 88 % de la superficie en production mais produisaient seulement 72 % des régimes de fruits frais de palmier à huile. Les 28 % restants étaient produits dans des propriétés privées qui cultivaient moins de 12 % de la superficie totale. Les plantations existantes fonctionnent suivant le système des plantations-mères associées à des petits propriétaires et à des cultivateurs indépendants. Les cultivateurs indépendants cultivent des palmiers à huile sur leur propre terre ; ils obtiennent des entreprises (généralement à crédit) les plantes, d'autres fournitures et des conseils techniques, et ils sont obligés par contrat à leur vendre leur production. »<sup>115</sup>

La plupart des principales entreprises sont aujourd'hui étrangères :

<sup>113</sup> Tout ce qui précède est basé sur le rapport d'Edwin A. Gyasi, "The environmental impact and sustainability of plantations in Sub-Saharan Africa: Ghana's experiences with oil-palm plantations", <http://www.unu.edu/unupress/unupbooks/80918e/80918E10.htm#The%20evolution%20of%20plantations%20in%20Ghana>.

<sup>114</sup> <http://www.fao.org/docrep/008/a0013e/a0013e06.htm>.

<sup>115</sup> [http://www.europeansolutions.nl/upload/download/tor\\_1258728834.doc](http://www.europeansolutions.nl/upload/download/tor_1258728834.doc).

- 1) La Ghana Oil Palm Development Co. (GOPDC), privatisée en 1995, appartient aujourd'hui à trois actionnaires : Siat (Belgique), SSNIT (Ghana) et ATMF ; c'est Siat qui en possède la part majoritaire, avec une concession de 14 000 hectares.<sup>116,117,118</sup>
- 2) La Twifo Oil Palm Plantation Limited (TOPP), dont les principaux actionnaires sont Unilever et le gouvernement du Ghana. La propriété est située dans la zone de Twifo Ntafrewaso / Twifo Mampong. La TOPP est un des principaux producteurs d'huile de palme du pays.<sup>119</sup>
- 3) La Benso Oil Palm Plantation Limited (BOPP) était une filiale d'Unilever Ghana Limited, mais elle vient d'être vendue à la Wilmar International de Singapour.<sup>120,121</sup> Elle a 6 157 hectares de plantations de palmiers à huile.<sup>122</sup>
- 4) La Norwegian Palm Ghana Limited (NORPALM), située à Prestea, dans le district d'Ahanta de la Région occidentale. En 2000, cette compagnie reprit la plantation de l'ancienne National Oil Palm Limited.<sup>123</sup>
- 5) Herakles Farms (USA), membre d'Herakles Capital, prévoit de planter 4 364 hectares dans la région de Dodo Pepesu, à partir de 2012.<sup>124</sup>
- 6) La DOS Palm Oil Production Ltd est une compagnie britannique qui souhaite faire des plantations de palmiers à huile en Afrique. En 2012, elle avait déjà 700 hectares de plantations au Ghana et prévoyait de les porter à 3 000 hectares.

Il convient de signaler que, à l'extérieur des plantations industrielles, le traitement du fruit du palmier est fait manuellement par les femmes des villages. Ce qui suit est la description de la fabrication d'huile de palme dans un village chrétien proche d'Accra :

« Toutes les activités sont accomplies par des femmes. Les fruits de palmier sont achetés au marché local. On les fait bouillir dans de l'eau pendant deux heures environ, puis on les met dans un grand trou creusé dans le sol et plein d'eau. Le trou a 2 pieds de profondeur et 5 pieds de diamètre. Une femme y descend et foule les fruits, pour libérer l'huile de palme qui va flotter à la surface de l'eau. Ensuite, on prend des poignées de fruits du fond et on les presse entre les mains au-dessus de l'eau. Quand tous les fruits ont été sortis du puits et pressés, on enlève l'huile à la surface de l'eau et on la fait bouillir pour éliminer toute trace d'eau ; ainsi, elle est prête à être utilisée. La femme reste dans le trou pour recevoir un nouveau lot de fruits à traiter. Les noix sont séparées de la pulpe à la main, et on les vend sur le marché local. La pulpe est séchée et utilisée comme combustible. En deux jours, on peut produire environ 240 litres d'huile clarifiée. Cette huile est vendue à des commerçants, ou bien sur place. Les femmes affirment que l'huile produite de cette manière a meilleur goût et se vend plus facilement que celle qu'on produit par des moyens mécaniques. Le processus occupe deux personnes à plein temps pendant deux jours. »<sup>125</sup>

À présent, le gouvernement encourage à nouveau la production industrielle de palmiers à huile, avec le soutien d'acteurs internationaux. Apparemment, le processus a redémarré pendant la présidence de Kufour (2001-2009) qui, d'après les médias, « [visait] à planter 300 000 hectares de palmiers à huile en quelques années et [encourageait] sérieusement la culture en pépinière des semis appropriés pour démarrer en force cette année. »<sup>126</sup>

<sup>116</sup> <http://www.gopdc-Ltdcom/index.cfm/page:home>.

<sup>117</sup> [http://business.everythingghana.com/index.php?option=com\\_mtree&task=viewlink&link\\_id=42&Itemid=26](http://business.everythingghana.com/index.php?option=com_mtree&task=viewlink&link_id=42&Itemid=26).

<sup>118</sup> <http://www.siat-group.com/company-profile/>.

<sup>119</sup> [http://business.everythingghana.com/index.php?option=com\\_mtree&task=rate&link\\_id=43&Itemid=26](http://business.everythingghana.com/index.php?option=com_mtree&task=rate&link_id=43&Itemid=26).

<sup>120</sup> <http://investing.businessweek.com/research/stocks/snapshot/snapshot.asp?ticker=BOPP:GN>.

<sup>121</sup> <http://www.ghanabusinessnews.com/2010/05/31/unilever-ghana-sells-benso-oil-palm-plantation/>.

<sup>122</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>123</sup> <http://allafrica.com/stories/200312170769.html>.

<sup>124</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>125</sup> [http://www.appropedia.org/Original:Small\\_Scale\\_Vegetable\\_Oil\\_Extraction\\_6](http://www.appropedia.org/Original:Small_Scale_Vegetable_Oil_Extraction_6).

<sup>126</sup> <http://www.thefreelibrary.com/PSI,+a+sure+winner!+The+most+exciting+industrial+news+in+Ghana+must...-a0114926162>.

La Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale dit qu'elle « s'est fortement engagée dans la chaîne d'approvisionnement du secteur huilier, en investissant dans des plantations de palmiers à huile ». Au Ghana, les investissements de la SFI furent de 12,5 millions USD en 2007.<sup>127</sup>

Plus récemment (en 2010), les médias ont parlé d'une « nouvelle stratégie mondiale [...] que les experts du Groupe Banque mondiale et de la Société financière internationale étaient en train de développer. Cette stratégie, qui sera prête en septembre 2010, est censée faire démarrer tout de suite un programme de plusieurs millions de dollars concernant le palmier à huile, à l'intention des décideurs et des gouvernements ; le programme sera centré sur l'accès au financement, sur la certification, sur la politique d'utilisation des terres, sur le transfert de technologie et sur le développement des infrastructures menant de la plantation au port, ainsi que sur les systèmes de prix et de marketing ».<sup>128</sup>

EuropeAid – dont la mission est de mettre en œuvre les instruments d'aide extérieure de la Commission européenne – s'occupe aussi activement de la question et a demandé à une société conseil de faire « des études de faisabilité et des plans pour l'établissement de raffineries d'huile de palme au Ghana ». Les résultats permettront « la définition des besoins supplémentaires de soutien gouvernemental, et la mobilisation d'investissements suffisants du secteur privé national et étranger pour l'établissement des raffineries d'huile de palme et des industries associées ».

Le document d'EuropeAid mentionne « le renouvellement de l'intérêt mondial et de la demande de ce produit au cours des dernières années », en tant que biocombustible, et donne l'exemple de « l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % à l'horizon 2020 (en partie en exigeant que 10 % des automobiles utilisent des biocarburants) », lequel « pourrait provoquer une forte augmentation de la demande ».<sup>129</sup>

Le même document rapporte que le gouvernement entend « développer 10 000 hectares de plantations à court terme, et plus de 100 000 hectares à moyen terme, pour soutenir la transformation primaire, la manufacture et la commercialisation de produits à valeur ajoutée à partir de l'huile de palme et de l'huile de palmiste. À long terme, on estime qu'il y aura 300 000 hectares de plantations de palmiers à huile et une nouvelle industrie oléo-chimique en place ».<sup>130</sup>

## Le palmier à huile en Guinée

La Guinée possède des palmiers naturels sur une superficie de près de deux millions d'hectares, mais très peu de palmiers ont été plantés dans le pays.<sup>131</sup> En Guinée, il n'y a pas de grandes plantations de palmiers à huile. Selon les informations disponibles, en 2006 il y avait un total de 9 000 hectares comprenant les palmeraies familiales et industrielles,<sup>132</sup> tandis que le palmier naturel (variété Dura) représentait plus de 90 % des palmiers à huile.<sup>133</sup>

La production d'huile de palme est la première source de revenus dans les exploitations agricoles en Guinée forestière et en Basse-Guinée. La production nationale d'huile de palme est estimée ne pas dépasser les 50 000T/an dont :

<sup>127</sup> [http://www.ifc.org/ifcext/agriconsultation.nsf/AttachmentsByTitle/Discussion+Paper/\\$FILE/Discussion+Paper\\_FINAL.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/agriconsultation.nsf/AttachmentsByTitle/Discussion+Paper/$FILE/Discussion+Paper_FINAL.pdf).

<sup>128</sup> <http://news.myjoyonline.com/business/201006/47320.asp>.

<sup>129</sup> [http://www.aca-expertise.com/aca\\_frameworks/framework\\_2009-11-20\\_16-39-19.pdf](http://www.aca-expertise.com/aca_frameworks/framework_2009-11-20_16-39-19.pdf).

<sup>130</sup> [http://www.aca-expertise.com/aca\\_frameworks/framework\\_2009-11-20\\_16-39-19.pdf](http://www.aca-expertise.com/aca_frameworks/framework_2009-11-20_16-39-19.pdf).

<sup>131</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=3128>

<sup>132</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_pnda\\_vision2015\\_synth.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_pnda_vision2015_synth.pdf)

<sup>133</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_filiere\\_huile\\_palme\\_resume.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_filiere_huile_palme_resume.pdf)

- 80 % à partir du verger naturel (variété Dura) et
- le reste, environ 9 000 T, est produit par la SOGUIPAH (Société guinéenne de palmier à huile et hévéa) à partir de la variété Tenera.<sup>134</sup>

La palmeraie plantée par la SOGUIPAH comptait en 2003 :

- 1 500 hectares de plantations industrielles, et
- 1 866 hectares de plantations familiales.<sup>135</sup>

Les plantations villageoises de palmiers à huile sont actuellement très rentables, même à très petite échelle (0,4 hectare par famille). La filière huile de palme est caractérisée par la présence de nombreux acteurs au sein des deux filières industrielle et artisanale (planteurs, transformateurs artisanaux, industrie, commerçants). L'extraction artisanale d'huile est devenue une activité très rémunératrice pour une grande partie des familles de la Guinée forestière et de la Guinée maritime, surtout pour les femmes.<sup>136</sup>

Dans le climat subéquatorial qui règne en Guinée Forestière, la fructification du palmier, même si elle se poursuit toute l'année, est maximale à la fin de la saison sèche. Les grimpeurs professionnels travaillent en toute saison, mais sont rejoints par des occasionnels, agriculteurs, artisans ou même jeunes scolarisés, qui concentrent leur activité sur deux ou trois mois. La récolte des régimes est un travail risqué et faiblement rémunérateur ; il est poursuivi dans le cercle familial par les femmes qui extraient l'huile rouge et valorisent fortement l'activité. A Gouécké, les grimpeurs professionnels dégagent ainsi un revenu moyen de 2 000 000 FG, tant par la vente directe des régimes que par l'extraction de l'huile réalisée par leurs femmes. « Je gagne ma vie avec mon dos », dit l'un d'entre eux, mais son revenu annuel dépasse largement celui d'un petit fonctionnaire. La saison de travail est plus courte pour les agriculteurs qui grimpent généralement après avoir défriché leur champ ; c'est pour cela qu'on ne les voit guère en brousse avant le mois de mars, mais ils poursuivent leur activité jusqu'aux grosses pluies de juillet. Les revenus qu'ils en tirent sont de l'ordre de 500 000 FG, apport essentiel puisqu'il permet non seulement d'acheter les semences pour l'année en cours, mais aussi de se nourrir pendant la saison creuse des pluies et de payer les dettes de l'année.<sup>137</sup>

Il est intéressant de remarquer que 80 % de la production artisanale sont destinés au marché local et que la vente de l'huile de palme rapporte environ :

- 600 000 FG par famille et par an en Guinée Forestière
- 800 000 FG par famille et par an en Guinée Maritime.<sup>138</sup>

L'importance croissante de l'huile de palme a apporté des changements dans le paysage mais aussi des changements sociaux :

La recherche de numéraire s'est traduite par la prolifération de petits métiers et par la généralisation du système des « contrats » d'ouvriers agricoles travaillant à la journée, tandis que les éléments traditionnels de régulation sociale étaient de plus en plus mis à contribution. L'un des plus importants actuellement en Guinée forestière, tant du point de vue économique que du point de vue de l'évolution des paysages, est l'exploitation du palmier à huile « sauvage ». Le palmier, qui se développe dans des forêts secondaires, prospère sur les jachères où il domine les

<sup>134</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_filiere\\_huile\\_palme\\_resume.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_filiere_huile_palme_resume.pdf)

<sup>135</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_filiere\\_huile\\_palme\\_resume.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_filiere_huile_palme_resume.pdf)

<sup>136</sup> <http://www.ifad.org/operations/projects/design/99/guinea.pdf>.

<sup>137</sup> <http://com.revues.org/index1066.html>.

<sup>138</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_filiere\\_huile\\_palme\\_resume.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_filiere_huile_palme_resume.pdf).

fourrés bas et les jeunes arbres. Dans la mesure où il est protégé par les agriculteurs, il constitue des groupements d'autant plus denses que la zone est occupée depuis plus longtemps. Le palmier, en Guinée forestière, appartient à la communauté villageoise, et peut donc être exploité par quiconque.<sup>139</sup>

Mais le succès même de la filière de l'huile de palme a entraîné des crispations concernant la récolte des régimes, alors que l'exploitation du palmier sauvage était libre selon la tradition. Le litige porte sur la notion de brousse ouverte, sur laquelle tout membre de la communauté villageoise a des droits. A Gouécké par exemple, où la densité de la population est élevée et où la terre est appropriée, les grimpeurs, lorsqu'ils ne se trouvent pas sur les terres de leur lignage doivent demander l'autorisation aux « propriétaires » des jachères dans lesquelles se trouvent les palmiers. D'une simple courtoisie, la demande est devenue obligatoire et l'autorisation, si elle est généralement obtenue, demande du temps et quelquefois une persuasion d'ordre monétaire.<sup>140</sup>

La production industrielle d'huile de palme a également apporté des changements importants au niveau régional, tels que décrits dans un article de presse de 1996, duquel sont tirés les extraits ci-dessous :

« A partir de 1988, la Société guinéenne du palmier à huile (Soguipah) a entrepris de créer de nouvelles plantations avec des variétés améliorées. Dans la plaine de Nzérékoré, ces semences, implantées dans des terres de bas-fonds drainées, ont très bien poussé grâce à une pluviométrie abondante (2300 mm par an).

Sur une production de régimes de près de 45 000 tonnes par an, l'huilerie de Diécké ne parvient à traiter que 15 700 tonnes. Pour le reste, la Soguipah a été obligée de recourir à la filière de transformation artisanale. Pour absorber les récoltes des plantations familiales, il a fallu créer huit centres de pressage employant au total 1 392 personnes. Trois autres centres employant 2 000 personnes traitent l'excédent de production des plantations industrielles que l'usine ne peut absorber. Sans jeu de mot, on peut dire que ces centres artisanaux tournent « à plein régime ». Situés au bord de cours d'eau, ils reçoivent des tonnes de noix de palme déversées par les camions de la Soguipah. Les villageois commencent par égrapper les régimes, avant de faire bouillir les noix. Celles-ci sont ensuite versées dans des fosses tapissées de pierres et de bois. C'est là qu'on les écrase à coups de pilon. La pulpe obtenue est lavée, puis pressée à la main. Viennent ensuite les opérations de cuisson, de décantation et de filtration. Il faut trois à cinq jours pour obtenir l'huile rouge à partir des noix de palme. « Officiellement, indique un cadre de la Soguipah, nous employons 1 500 salariés agricoles (pour les plantations et l'usine), mais avec l'extraction artisanale de l'huile, personne ne peut déterminer aujourd'hui avec précision le nombre de gens dont la vie est liée à notre société. » Aujourd'hui, cette activité est si attrayante que certaines femmes ont quitté des régions situées à des centaines de kilomètres pour venir extraire de l'huile. « Actuellement, avoue une "extractrice", je gagne plus que mon mari. Je souhaite que cela dure pour que nous puissions enfin avoir un toit à nous. »

L'extraction artisanale de l'huile de palme mobilise tous les bras valides de la région forestière. A tel point que, selon un agent de la Soguipah, « il n'y a plus personne pour s'occuper des enfants : tout le monde est obnubilé par les profits de l'extraction ». La transformation artisanale a créé une situation de plein-emploi tout à fait inédite dans cette région. Mais pour les responsables de l'huilerie, la solution artisanale n'est qu'un pis-aller. La solution véritable a déjà été trouvée, avec la construction d'une nouvelle huilerie d'une capacité de 10 t/heure (quatre fois plus que l'installation actuelle). Cette unité, dont le montage a débuté le 20 février dernier, est financée par la Banque européenne d'investissement. Elle pourra traiter environ 55 000 t/an. Sa

<sup>139</sup> <http://com.revues.org/index1066.html>.

<sup>140</sup> <http://com.revues.org/index1066.html>.

mise en service permettra donc immédiatement de transformer la totalité de la production de la Soguipah et des plantations familiales. Ce qui se traduira par un arrêt brutal de l'extraction artisanale. Du coup, les intérêts de milliers de personnes seront compromis. Les femmes habituées à manipuler des millions devront désormais se tourner vers d'autres activités, certainement moins rémunératrices. »

Une thèse présentée en 2007 fournit des informations sur les changements subis après l'installation de la nouvelle usine de transformation :

« De 1997 à 2003 environ, la capacité de la nouvelle usine de 10 t/h a été bien adaptée aux volumes issus des plantations. À partir de 2003, cependant, elle a commencé à être dépassée en période de pointe : la SOGUIPAH pousse l'unité au-delà de ses capacités, en traitant 13 t/h pendant 3 à 4 mois. En revanche, les autres mois de l'année, l'usine fonctionne en dessous de ses capacités. » Ces deux situations entraînent de nouveaux problèmes, car « un fort contentieux oppose la SOGUIPAH aux planteurs sous contrat qui transforment eux-mêmes une partie de leur production, pour faire face à des besoins de trésorerie. »

« La première conséquence pour la SOGUIPAH est la réduction de sa production totale d'huile. La rareté des régimes pendant la saison des pluies entraîne une forte concurrence entre la collecte par la SOGUIPAH et la transformation par les producteurs qui souhaitent tirer profit de la hausse des prix saisonnière de l'huile. Bien que la SOGUIPAH augmente elle aussi le prix d'achat des régimes en octobre-novembre, puisqu'il est indexé sur le prix de l'huile sur les marchés régionaux, il y a un retard dans cet ajustement. D'autre part, les problèmes de trésorerie des producteurs dans cette période (fin de soudure, rentrée des classes) les incitent fortement à produire de l'huile pour une revente immédiate. »

« Pour s'opposer à la transformation pendant la saison des pluies, des contrôles sont menés dans les villages, et le matériel peut être saisi par la police. Les planteurs les plus visiblement en infraction sont fréquemment rappelés à l'ordre. »

L'ensemble des changements dans la région semblaient nécessiter une série d'études, avec une large participation des populations locales et en particulier des femmes, sur le modèle de plantations de palmiers à huile qu'il était souhaitable d'établir dans le pays.

Toutefois, cela n'a pas eu lieu et les plans actuels du gouvernement (2007, « Politique nationale de développement agricole Vision 2015 ») ont pour objectif d'accroître les superficies des palmeraies familiales et industrielles en Basse Guinée et en Guinée forestière jusqu'à 15 000 hectares en 2015 et d'augmenter la production d'huile de palme en la faisant passer de 34 000 tonnes en 2005 à 84 000 tonnes en 2015 (dont 50 000 tonnes au titre des nouvelles plantations de la SOGUIPAH).<sup>141</sup>

## **Le palmier à huile en Guinée-Bissau**

Le palmier à huile (*palmeira dendém*) pousse naturellement dans la majeure partie du pays, y compris dans sa partie insulaire. Dans un article publié en 1925, on décrit la dispersion de l'espèce de la façon suivante :

« Il est présent dans toute la Guinée, quoiqu'avec une densité supérieure sur le littoral. Les trois principales régions de palmeraies sont dans des îles de l'archipel de Bijagos, côte de Baixo,

<sup>141</sup> [http://www.hubrural.org/pdf/guinee\\_pnda\\_vision2015\\_synth.pdf](http://www.hubrural.org/pdf/guinee_pnda_vision2015_synth.pdf)

comme Pecixe e Jata, à S. Domingos, et dans une petite zone sur les rives du fleuve Geba, entre Bambadinca et Bafatá. On trouve aussi des palmeraies importantes dans l'intérieur de la Province ».<sup>142</sup>

La même source explique que « les indigènes, dans la majorité des cas, se limitent à utiliser le palmier tel qu'ils le trouvent dans la forêt, soit qu'ils en récoltent les fruits pour en extraire l'huile de palme et la graine (qui en Guinée s'appelle *caroço*), soit qu'ils en extraient le vin de palme ».<sup>143</sup>

Quant à ce dernier, la même étude raconte que « Dans toute la Guinée, l'indigène extrait du palmier le vin de palme, surtout les *balantas*, les *papeis*, les *manjacos* et les *felupes* », et ajoute que « généralement, l'indigène ne le consomme pas frais. Il le laisse fermenter de un à trois jours, ce qui le transforme en une boisson alcoolisée très appréciée avec laquelle il s'enivre ».<sup>144</sup>

En 1879, le Portugal déclara la Guinée-Bissau province portugaise. Un coup d'État militaire au Portugal amena au pouvoir le dictateur Antonio de Salazar en 1926. Son régime répressif transforma la Guinée-Bissau en une vaste plantation d'arachides et de palmiers à huile.<sup>145</sup> Le travail forcé s'imposa dans l'extraction de l'huile de palme et dans les plantations de riz et d'arachides.<sup>146</sup>

Aujourd'hui, les palmeraies abondent dans les zones côtières. Il s'agit de palmiers qui naissent spontanément et que les personnes protègent lors du débroussaillage de la terre qui prépare le sol pour sa culture. La récolte et le traitement des fruits secs s'étendent de mars à juillet, puis commence la récolte agricole.

La récolte des fruits est une activité masculine, mais le reste du traitement (trituration, criblage et raffinage des noix palmistes) est mené à bien par les femmes, qui ont aussi la responsabilité de négocier la vente de l'huile (voir des photos du processus sur [http://www.attenzione-foto.com/features\\_show.php?id=84](http://www.attenzione-foto.com/features_show.php?id=84)). Pour produire à plus grande échelle, les femmes se réunissent en groupes d'entraide temporaire, en associations ou dans la famille même. Ces groupes fournissent à Bissau l'huile de palme locale, qui est plus appréciée que l'huile raffinée importée à laquelle on la préfère, malgré son prix supérieur, parce qu'il en faut moins pour qu'un plat ait une saveur agréable.

Ces groupements ont une fonction vitale dans la transformation de la marchandise et sa livraison aux marchés urbains. Sans eux, les fruits du palmier seraient uniquement utilisés pour leur consommation par les familles rurales, sauf les fruits des bouquets de palmiers proches de la capitale que l'on vend dans les marchés sans aucun traitement. Cette valorisation encourage les agriculteurs à protéger les palmiers, et en même temps à réaliser quelques améliorations et des plantations.

L'huile de palme est aussi une source de revenus importante pour le pays. Au Sénégal, c'est une huile de luxe. C'est pour cela que la Guinée-Bissau exporte ses excédents vers ce pays.

Comme dans bien d'autres pays d'Afrique (Cameroun, Liberia, Sierra Leone, Tanzanie, Nigeria, Ghana), l'entreprise néerlandaise de gestion et de consultants HVA International a fait pour

---

<sup>142</sup> <http://tiny.cc/4tucv>.

<sup>143</sup> <http://tiny.cc/4tucv>.

<sup>144</sup> <http://tiny.cc/rkpt6>.

<sup>145</sup> <http://spot.pcc.edu/~mdembrow/Guinea-Bissau%20Fact%20Sheet.htm>.

<sup>146</sup> [http://www.harambee.es/conoce\\_africa-pais.aspx?idpais=8](http://www.harambee.es/conoce_africa-pais.aspx?idpais=8).

divers clients des études de projets de production d'huile de palme en Guinée-Bissau.<sup>147</sup> Cependant, jusqu'à présent, aucun investisseur ne semble sérieusement intéressé par ce pays.

Si l'on considère les excellentes conditions pour le développement de cette culture dans le pays, il est probable que ce manque d'intérêt soit dû à l'instabilité politique dont pâtit le pays depuis l'assassinat de son chef historique Amilcar Cabral en 1973. D'autre part, plus récemment, le pays semble s'être transformé en un « narco-État », avec une forte présence et beaucoup d'influence des trafiquants de drogue colombiens.<sup>148</sup>

Dans ce contexte, les tentatives du gouvernement actuel pour attirer des investisseurs<sup>149</sup> semblent avoir peu de chances de réussir.

## Le palmier à huile en Guinée-Équatoriale

Le palmier à huile est originaire de cette région, où l'on en recueille la sève pour obtenir du vin de palme, des dattes pour la cuisine et de l'huile de fabrication artisanale familiale. Traditionnellement, le produit était exporté avant la création des plantations, qui parvinrent à couvrir 7 000 hectares en 1968. Ces plantations se développèrent à partir de variétés sélectionnées de meilleur rendement, importées d'Asie. Bien qu'on ait fini par les abandonner, elles continuent à produire quelques régimes, semblables à ceux des palmiers autochtones, pour la consommation familiale. En tous cas, la récolte est très difficile à regrouper, à cause de la dissémination des arbres. Ainsi, bien qu'il existe de petites fabriques d'huile et de savon, la production des palmiers, en fait, s'utilise seulement pour la consommation familiale. L'huile obtenue artisanalement par les familles est peu appréciée sur le marché à cause de sa qualité irrégulière.<sup>150</sup>

Traditionnellement, la production agricole coloniale fut orientée vers l'exportation. Il est important de signaler que la Guinée-Équatoriale était géographiquement divisée en deux parties : la région continentale (fleuve Muni) et la région insulaire (Bioko et diverses autres îles). Le développement agricole principal eut son centre à Bioko, dont le climat et le sol s'adaptaient bien à la culture du café et du cacao.<sup>151</sup> Dans la partie continentale, la production de produits coloniaux ne commença pas avant le début du XX<sup>e</sup> siècle. La production de café et de cacao y prédominèrent, mais les plantations de palmiers à huile finirent par devenir plus importantes.<sup>152</sup> En termes généraux, « pendant l'époque coloniale et jusqu'à l'indépendance, l'agriculture (d'exportation) de la République de Guinée-Équatoriale fut un système de monoculture concernant essentiellement le café, le cacao et l'huile de palme ». <sup>153</sup>

Il faut remarquer que le pays a une longue et sombre histoire en matière de plantations. A l'époque où il fut colonie espagnole, l'économie d'exportation s'établit sur la mise en place de grandes plantations de café et de cacao, et aussi de palmiers à huile. Le travail dans les plantations était en général une forme (mal) déguisée de travail d'esclaves appelée « prestations », où les personnes étaient obligées à travailler sans aucune rémunération. En même temps, les coupables de menus délits étaient condamnés à « collaborer » pendant un certain

<sup>147</sup> [http://www.hvainternational.nl/oil\\_palm.htm](http://www.hvainternational.nl/oil_palm.htm).

<sup>148</sup> [http://www.taringa.net/posts/noticias/1288185/Guinea-Bissau\\_-el-primer-narco-Estado-del-mundo.html](http://www.taringa.net/posts/noticias/1288185/Guinea-Bissau_-el-primer-narco-Estado-del-mundo.html).

<sup>149</sup> [http://www.waw2010.com/waw\\_mag\\_001\\_ENG\\_a4.pdf](http://www.waw2010.com/waw_mag_001_ENG_a4.pdf).

<sup>150</sup> [http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura\\_economica\\_de\\_Guinea\\_Ecuatorial.pdf](http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura_economica_de_Guinea_Ecuatorial.pdf),

<http://javiermorillas.blogspot.com/2006/09/la-estructura-economica-de-guinea.html>.

<sup>151</sup> <http://www.sirtewaterandenergy.org/docs/reports/EquatorialGuinea-Draft2.pdf>.

<sup>152</sup> <http://www.afrol.com/es/especiales/13277>

<sup>153</sup> [http://www.ifad.org/events/gc/33/speech/eq\\_guine.htm](http://www.ifad.org/events/gc/33/speech/eq_guine.htm).



temps aux « travaux collectifs ». Tout cela était accompagné d'une politique de terreur basée sur l'extermination physique de tous ceux qui refusaient de fournir leurs « prestations ».<sup>154</sup>

Si l'on parle en général des divers types de plantations traditionnelles (café, cacao, bananes, coco, palmier à huile, etc.), à l'époque actuelle on constate des difficultés dans la production, dues « à l'état de détérioration des plantations et à la diminution de la main-d'œuvre ». Sur ce dernier point, on affirme que « le manque d'espérances dans le secteur est en train de provoquer l'exode massif de la main-d'œuvre vers d'autres activités où les ouvriers trouvent une meilleure rentabilité et un amortissement plus immédiat de leurs efforts, à court terme ou à moyen terme ».<sup>155</sup>

Une des raisons avancées pour expliquer le faible développement du secteur du palmier à huile est « le manque d'un bon réseau de routes, qui empêche de mieux rentabiliser les améliorations dans la production artisanale familiale ». Ce facteur limitant est maintenant abordé à partir des divers accords passés entre le gouvernement de Guinée-Équatoriale et plusieurs entreprises – aux capitaux d'origines fort diverses : brésiliens<sup>156</sup>, français<sup>157</sup>, marocains<sup>158</sup>, belges<sup>159</sup> et chinois<sup>160</sup>, entre autres – qui ont déjà entrepris de construire des routes et d'autres infrastructures.

Quant à la rareté de la main d'œuvre, il existe toujours la possibilité que le président Théodore Obiang Nguéma (connu pour son habitude de violer les droits de l'homme) fasse de nouveau appel, s'il le jugeait nécessaire, aux vieilles « prestations » de l'époque coloniale, si bien connues et tellement redoutées.

Les perspectives semblent indiquer un possible développement futur en matière de plantations de palmiers à huile. Dans ce sens, on dit que « le palmier est une des ressources aux meilleures perspectives de développement, avec un contexte agroclimatique exceptionnellement favorable, et des terres topographiquement aptes aux plantations industrielles associées aux plantations familiales. Pour cela, il serait nécessaire de résoudre les carences du transport et de la main d'œuvre, de mobiliser des investisseurs locaux ou étrangers et, à bref délai, d'avoir recours à des prix d'intervention pour les oléagineux »<sup>161</sup>.

Bien sûr, pour que les bénéficiaires de ces investissements puissent parvenir à l'immense majorité de pauvres qui réussissent à peine à survivre dans ce pays riche en pétrole, il faudrait d'abord résoudre quelques problèmes parmi les plus aigus. Par exemple, celui de la distribution de la richesse, qui finit sur les comptes en banque de ceux qui détiennent le pouvoir et dans les coffres des entreprises pétrolières qui exploitent les ressources. Et aussi, bien entendu, le problème des droits de l'homme, bafoués depuis plus de trente ans par celui qui a assumé le gouvernement après avoir renversé et fait exécuter le chef d'État antérieur : le président actuel, Théodore Obiang.

<sup>154</sup> Voir «Las atrocidades del Teniente Ayala en [http://www.elpais.com/articulo/reportajes/atrocidades/teniente/Ayala/elpepusocdmg/20080210elpdmgrep\\_7/Tes](http://www.elpais.com/articulo/reportajes/atrocidades/teniente/Ayala/elpepusocdmg/20080210elpdmgrep_7/Tes).

<sup>155</sup> <http://www.angelfire.com/sk2/guineaecuatorial/agricolforo.htm>.

<sup>156</sup> [http://www.hoy.es/agencias/20100705/mas-actualidad/internacional/obiang-lula-firgaran-acuerdos-asistencia\\_201007051224.html](http://www.hoy.es/agencias/20100705/mas-actualidad/internacional/obiang-lula-firgaran-acuerdos-asistencia_201007051224.html), [http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2010/07/100705\\_acordo\\_guine\\_pu\\_aw.shtml](http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2010/07/100705_acordo_guine_pu_aw.shtml).

<sup>157</sup> Bouygues terrassement: <http://www.bouygues-construction.com/18i/groupe/presence-dans-le-monde.html>, Razel France: [http://www.razel.fr/fr/\\_chantiers.html](http://www.razel.fr/fr/_chantiers.html).

<sup>158</sup> Somagec (Marruecos empresa de construcciones portuarias), <http://somagecge.blogspot.com/>.

<sup>159</sup> <http://www.comercio.mityc.es/tmpDocsCanalPais/82716239361F4B0C76E7C6CE9FA5FF19.pdf>.

<sup>160</sup> <http://www.comercio.mityc.es/tmpDocsCanalPais/82716239361F4B0C76E7C6CE9FA5FF19.pdf>.

<sup>161</sup> [http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura\\_economica\\_de\\_Guinea\\_Ecuatorial.pdf](http://pdf2.biblioteca.hegoa.efaber.net/ebook/14645/Estructura_economica_de_Guinea_Ecuatorial.pdf).

## Le palmier à huile au Liberia

Le palmier à huile est indigène de vastes régions du Liberia, où le climat tropical et chaud crée les conditions nécessaires pour qu'il prospère. L'intérieur du pays est densément boisé et on y trouve des collines et des montagnes qui atteignent 1 380 m de hauteur. Ces zones montagneuses conviennent bien à certains arbres et cultures commerciales, ainsi qu'à l'agro-sylviculture. En fait, la culture du palmier à huile est traditionnelle dans les régions de l'intérieur.<sup>162</sup>

La moitié de l'huile de palme libérienne est produite dans de petits établissements par 220 000 femmes et hommes qui récoltent les fruits dans les forêts où les palmiers poussent en abondance.<sup>163</sup> Pourtant, ce sont surtout les femmes qui se chargent de transformer les fruits en huile de palme rouge par des méthodes traditionnelles.<sup>164</sup> Ces derniers temps, l'USAID et la Winrock International ont encouragé l'utilisation de ce qu'ils appellent *Freedom Mill* (moulin de la liberté),<sup>165</sup> une méthode plus efficace pour extraire l'huile du fruit. Il serait bon de savoir ce que pensent les femmes libériennes de ce nouvel outil, qui pourrait affaiblir leur rôle traditionnel dans la production de l'huile de palme.

Le reste de l'huile de palme produite dans le pays provient des plus de 70 000 hectares de plantations de palmiers que l'on commença à établir dans les années 1970.<sup>166</sup>

Ces dernières années, le Liberia est devenu la cible de grandes entreprises qui souhaitent y faire des plantations de grandes dimensions. C'est le cas de la Golden Veroleum (Indonésie), l'Equatorial Palm Oil (Royaume-Uni) et la Sime Darby (Malaisie).

Cette poussée est décrite par le gouvernement dans sa « présentation au Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale » (2008), qui dit que « le gouvernement libérien est inondé de demandes pour [...] l'expansion des plantations de palmiers à huile pour la production de biocombustibles ».<sup>167</sup>

Bien que le gouvernement reconnaisse que les forêts « risquent d'être affectées à d'autres utilisations du sol après la récolte » et que « les pressions pour cette conversion vont augmenter lorsque les investisseurs chercheront des zones où ils pourront obtenir de nouvelles concessions pour la plantation d'hévéas et de palmiers à huile (et pour la production de biocombustibles) »,<sup>168</sup> ces investissements bénéficient d'un fort soutien du gouvernement libérien, ainsi que d'institutions influentes telles que l'USAID et le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA).<sup>169</sup>

La Banque mondiale aussi est impliquée dans la promotion du palmier à huile au Liberia. En 2008, la Société financière internationale de la Banque (SFI) présenta au gouvernement les conclusions d'une recherche où étaient évalués la compétitivité du pays et les investissements potentiels dans ce domaine. Un article de presse reprenait les paroles du représentant permanent de la SFI, Jumoke Jagun, qui avait dit que le secteur avait le potentiel « d'attirer des investissements privés considérables, et d'être un facteur déterminant de croissance, de développement et de création d'emplois dans le pays ».<sup>170</sup>

<sup>162</sup> [http://www.tabj.co.za/africa\\_in\\_action/may10\\_aia/liberating\\_liberia\\_how\\_equatorial\\_palm\\_oil\\_and\\_the\\_palm\\_oil\\_indu.html](http://www.tabj.co.za/africa_in_action/may10_aia/liberating_liberia_how_equatorial_palm_oil_and_the_palm_oil_indu.html).

<sup>163</sup> [http://www.usaid.gov/press/frontlines/fl\\_mar10/p12\\_liberia100318.html](http://www.usaid.gov/press/frontlines/fl_mar10/p12_liberia100318.html).

<sup>164</sup> Voir [http://www.pahte.com/Liberia\\_Lofa.html](http://www.pahte.com/Liberia_Lofa.html), où la photo "Part of processing palm oil, Kolahun Lofa County" montre une partie du processus.

<sup>165</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=vLt0FTXg2KM>.

<sup>166</sup> <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/ah213e/ah213e00.pdf>.

<sup>167</sup> [http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Liberia\\_FCPF\\_R-PIN.pdf](http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Liberia_FCPF_R-PIN.pdf).

<sup>168</sup> [http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Liberia\\_FCPF\\_R-PIN.pdf](http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Liberia_FCPF_R-PIN.pdf).

<sup>169</sup> <http://www.liberianobserver.com/node/4144>.

<sup>170</sup> <http://www.africa-agri.com/liberia-govt-secures-huge-investment-in-palm-oil-production/>.

Un événement important dans le processus de création des conditions nécessaires pour l'expansion des plantations de palmiers à huile fut l'atelier de deux jours organisé à Monrovia en janvier 2010, dont l'objectif était de « mettre en rapport les principales parties prenantes de l'industrie du palmier à huile [...] et de dresser un plan directeur pour l'industrie libérienne du palmier à huile ». L'atelier était organisé par le ministère de l'Agriculture, en collaboration avec Mercy Corps, Sustainable Tree Crops Program (STCP) et Winrock International, et sponsorisé par l'USAID, l'USDA et l'OPAL (Oil Palm Association of Liberia).<sup>171</sup>

Les « principales parties prenantes de l'industrie du palmier à huile » sont aujourd'hui les suivantes :

1) Sime Darby, une société malaise qui, en 2009, signa un contrat avec le gouvernement libérien pour une concession d'une durée de 63 ans. Aux termes de ce contrat, la société obtint une concession de 311 187 hectares<sup>172</sup>(dans les comtés de Bomi, Gbarpolu, Grand Cape Mount et Bong) où elle fera des plantations de palmiers à huile et d'hévéas. Environ 80 % de cette surface seront consacrés au palmier à huile. Au départ, 120 000 hectares du total avaient été alloués à une autre compagnie malaise (Guthrie) ; le récent accord fournit à Sime Darby une étendue supplémentaire.<sup>173,174</sup>

2) Equatorial Palm Oil, une compagnie dont le siège est au Royaume-Uni, occupe au total 169 000 hectares (dans les comtés de Grand Bassa, River Cess et Sinoe), dont 68 391 hectares<sup>175</sup> aux termes d'un contrat de concession passé avec le gouvernement libérien et le reste grâce à un protocole d'accord antérieur passé avec un groupe libérien. En 2010, la compagnie avait 10 000 hectares plantés de palmiers à huile.<sup>176</sup>

3) Golden Agri Resources, une compagnie inscrite à Singapour et qui appartient au groupe indonésien Sinar Mas. Elle a négocié un contrat de concession de 350 000 hectares<sup>177</sup> avec le gouvernement libérien. La compagnie prévoit de cultiver des palmiers à huile sur 240 000 hectares (dont 40 000 hectares en sous-traitance) dans le Sud-est du Liberia, plus précisément dans les comtés de Sinoe, Grand Kru, Rivercess et Maryland, afin de produire plus d'un million de tonnes d'huile de palme par an.<sup>178</sup>

Au total, ces trois entreprises étrangères contrôleraient 830 187 hectares de plantations de palmiers à huile, ce qui est énorme pour un pays comme le Liberia, dont la superficie est d'environ 11 millions d'hectares.

D'autre part, la SIFCA (Côte d'Ivoire), qui appartient en partie aux sociétés singapouriennes Wilmar et OLAM, a passé en 2011 un contrat de location de 25 ans avec le gouvernement libérien, afin de réhabiliter 8 800 hectares de plantations de palmiers à huile et de mettre en œuvre un système de sous-traitance concernant 6 600 hectares.<sup>179</sup>

<sup>171</sup> <http://www.liberianobserver.com/node/4144>.

<sup>172</sup> [http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain\\_futures.pdf](http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain_futures.pdf).

<sup>173</sup> <http://allafrica.com/stories/200905050726.html>.

<sup>174</sup> <http://www.afriqueavenir.org/en/2010/04/05/new-rubber-company-commences-oil-palm-plantation-in-liberia/>.

<sup>175</sup> [http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain\\_futures.pdf](http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain_futures.pdf).

<sup>176</sup> [http://www.tabj.co.za/africa\\_in\\_action/may10\\_aia/liberating\\_liberia\\_how\\_equatorial\\_palm\\_oil\\_and\\_the\\_palm\\_oil\\_indu.html](http://www.tabj.co.za/africa_in_action/may10_aia/liberating_liberia_how_equatorial_palm_oil_and_the_palm_oil_indu.html).

<sup>177</sup> [http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain\\_futures.pdf](http://wrm.org.uy/countries/Liberia/uncertain_futures.pdf).

<sup>178</sup> <http://farmlandgrab.org/10208>.

<sup>179</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

## Le palmier à huile à Madagascar

À l'opposé de son énorme utilité sociale dans le continent africain, le palmier à huile africain est d'une importance limitée à Madagascar.<sup>180</sup> Cela est probablement dû au fait que ce palmier semble avoir été introduit dans l'île avec la traite des esclaves.<sup>181</sup> Il ne fait donc pas partie de la culture de ses peuples. Le palmier à huile qui pousse sur l'île est tout à fait unique, ayant un tronc court et de petits fruits.<sup>182</sup>

Vers les années 1967-1968, le Ministère chargé de l'Agriculture a déployé une politique agricole dénommée « les grandes opérations agricoles », visant à stimuler la relance des industries agricoles par la création de grandes plantations industrielles pour approvisionner sur place en matières premières les agro-industries prioritaires, afin de fournir à l'économie nationale, d'une part, des produits de substitution à l'importation, et d'autre part, des produits nouveaux pour l'exportation. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place l'opération palmiers à l'huile à Tamatave pour approvisionner une huilerie, la Société malgache du palmier à huile (SOMAPALM).<sup>183</sup>

Dans le but de faciliter l'autosuffisance de Madagascar en produits oléagineux comestibles, le Fonds européen de développement a d'abord financé l'établissement et plus tard la réhabilitation (1985) de la SOMAPALM. Cette société d'État a établi des plantations et des huileries à deux endroits, Toamasina et Manakara.<sup>184</sup>

La filière huile a commencé sa mutation vers les années 1990. Plusieurs huileries (Huilerie centrale, SOMAPALM, INDOSUMA) ont fermé,<sup>185</sup> tandis que le gouvernement a accepté d'engager un processus de privatisation (sous la pression de la Banque mondiale). SOMAPALM a été classée parmi les entreprises d'État à être vendues au secteur privé.<sup>186</sup> Toutefois, le processus a été plus compliqué que prévu et au bout du compte, la société qui l'a achetée a dû le faire en sachant qu'elle ne pouvait acheter que l'usine et la plantation, mais non la terre.<sup>187</sup>

La situation dans le secteur du palmier à huile a semblé changer de façon spectaculaire lorsque la société Madagascar Future Enterprise (propriété de la sud-coréenne Daewoo) a annoncé ses plans pour l'établissement de 300 000 hectares de plantations de palmiers à huile dans le pays.

Toutefois, le projet Daewoo a provoqué une opposition généralisée. En novembre 2008, Madagascar est propulsé à la une de l'actualité internationale suite aux informations publiées par le Financial Times :<sup>188</sup> la société sud-coréenne Daewoo Logistics serait en pourparlers avec le gouvernement malgache pour disposer de 1 300 000 hectares de terres cultivables dans quatre régions côtières. Daewoo envisageait de produire 500 000 tonnes d'huile de palme dans les régions de l'Est (300 000 hectares de plantations) et 4 000 000 de tonnes de maïs dans la partie occidentale de l'île (1 000 000 hectares), dont l'essentiel devait être exporté vers le marché coréen.<sup>189</sup>

<sup>180</sup> <http://www.fao.org/docrep/x0451e/x0451e09.htm>.

<sup>181</sup> <http://library.wur.nl/ojs/index.php/njas/article/viewFile/506/220>.

<sup>182</sup> <http://www.ias.ac.in/jgenet/Vol89No2/temp/jg235.pdf>.

<sup>183</sup> <http://www.fao.org/docrep/004/ab597f/AB597F01.htm>.

<sup>184</sup>

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/85/545&format=HTML&aged=1&language=EN&guiLanguage=en>.

<sup>185</sup> [http://www.madadoc.mg/9349\\_SectorReviewPartenariat.pdf](http://www.madadoc.mg/9349_SectorReviewPartenariat.pdf).

<sup>186</sup> <http://www.fdi.net/documents/WorldBank/databases/plink/factsheets/madagascar.htm>.

<sup>187</sup> [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PDABI538.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDABI538.pdf).

<sup>188</sup> [http://us.ft.com/ftgateway/superpage.ft?news\\_id=fto111820081356372891](http://us.ft.com/ftgateway/superpage.ft?news_id=fto111820081356372891)

<sup>189</sup> <http://www.observatoire-foncier.mg/index.php?mode=download&type=list> (Après Daewoo ?)

Ce projet de grande ampleur a immédiatement été dénoncé par les mouvements d'opposition au régime du président Ravalomanana, accusé de brader le patrimoine national à des étrangers. Cette accusation s'est renforcée avec la révélation par le journal *Le Monde* d'un autre projet agro-industriel mené par la société indienne Varun International dans la région de Sofia sur plus de 200 000 hectares. La contestation a été orchestrée en partie par des relais internationaux, qui ont mobilisé l'opinion publique des pays occidentaux. A Madagascar, elle s'est ajoutée aux revendications nationales, et a contribué à la chute du gouvernement en mars 2009. Ces deux projets sont aujourd'hui suspendus et leurs principaux promoteurs ont quitté le pays.<sup>190</sup>

Deux autres projets de plantation à grande échelle de palmiers à huile sont en attente d'approbation :

1) Sithe Global (compagnie d'énergie des États-Unis) : 60 000 hectares destinés à la production de biodiesel ;

2) Les Cultures du Cap Est (société malgache, financée par un groupe indien) : 9 100 hectares, y compris l'extension d'une plantation déjà établie de palmiers à huile (1 000 hectares).<sup>191</sup>

## **Le palmier à huile au Mozambique**

En 2011, la compagnie brésilienne Vale, une des plus grosses entreprises minières du monde, et l'institution brésilienne de recherche agricole Embrapa ont constitué une joint-venture pour planter 30 000 hectares de palmiers à huile au Mozambique.<sup>192</sup>

D'autre part, la société MedEnergy, basée au Royaume-Uni mais appartenant à la famille italienne Belleli, a l'intention d'investir dans un projet de plantation de palmiers à huile sur 10 000 hectares dans la province de Cabo Delgado.

## **Le palmier à huile au Nigeria**

L'Afrique occidentale était autrefois le centre de l'industrie de l'huile de palme. L'exportation de noyaux de palmier avait commencé en 1832 et, en 1911, l'Afrique occidentale « britannique » en exportait, à elle seule, 157 000 tonnes, dont près de 75 % venaient du Nigeria. Dans les années 1870, les administrateurs britanniques introduisirent la plante en Malaisie et, en 1934, ce pays dépassa le Nigeria et devint le premier exportateur du produit. Avec le Nigeria et le Zaïre en tête, l'Afrique resta le premier producteur et exportateur mondial d'huile de palme pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle mais, en 1966, la production d'huile de palme de la Malaisie et de l'Indonésie avait surpassé celle de tout le continent africain.<sup>193,194</sup>

Au Nigeria, le palmier à huile est originaire de la plaine côtière et il a migré vers l'intérieur où il est devenu le principal produit agricole. Pour des millions de Nigériens, le palmier fait partie de leur mode de vie, et même de leur culture. Pourtant, depuis quelques décennies le pays importe de l'huile de palme. Tandis qu'au début des années 1960 la production d'huile de palme du

<sup>190</sup> <http://www.observatoire-foncier.mg/index.php?mode=download&type=list> (Après Daewoo ?)

<sup>191</sup> <http://www2.gtz.de/wbf/4tDx9kw63gma/gtz2010-0063en-foreign-direct-investment-madagascar.pdf>

<sup>192</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>193</sup> [http://news.bbc.co.uk/2/shared/spl/hi/picture\\_gallery/08/africa\\_nigerian\\_palm\\_oil/html/1.stm](http://news.bbc.co.uk/2/shared/spl/hi/picture_gallery/08/africa_nigerian_palm_oil/html/1.stm).

<sup>194</sup> <http://www.fao.org/DOCREP/005/y4355e/y4355e03.htm>.

Nigeria représentait 43 % de la production mondiale, aujourd'hui elle n'en représente plus que 7 %.<sup>195</sup>

Quatre-vingts pour cent de la production proviennent de petits propriétaires épars qui exploitent des plantes semi-sauvages et emploient des techniques de traitement artisanales. Ils sont plusieurs millions, dispersés sur une surface qui, suivant les estimations, est de 1,65 million d'hectares,<sup>196</sup> de 2,4 millions d'hectares<sup>197</sup> ou de 3 millions d'hectares.<sup>198</sup>

Comme on l'a constaté dans le cas de l'État d'Akwa Ibom, les femmes jouent un rôle important dans la production, dans le stockage et dans la commercialisation de l'huile de palme rouge (pour plus d'information voir plus loin l'annexe 1).

En ce qui concerne les plantations, elles occupent, suivant les estimations, entre 169 000 hectares (dont 72 000 appartiennent à l'État et 97 000 à des petits propriétaires)<sup>199</sup> et 360 000 hectares.<sup>200, 202</sup>

Bien de ces plantations sont le résultat des tentatives passées du gouvernement d'établir de grandes plantations qui, pour la plupart, se soldèrent par un échec total. Ce fut le cas du projet de l'État de Cross River dans les années 1960, et du « Programme de développement rural de la ceinture de palmiers à huile » financé par l'Union européenne dans les années 1990. Ce projet comportait de planter 6 750 hectares de palmiers dans une zone considérée comme une des plus grandes forêts tropicales humides qui restaient au Nigeria. L'entreprise chargée de la mise en œuvre était Risonpalm Ltd, qui appartenait en partie à l'État. Malgré l'opposition locale, le projet fut exécuté et le financement de l'UE ne cessa qu'en 1995, sept ans après son approbation.<sup>203</sup> La plantation fut abandonnée en 1999 et réactivée en 2003.<sup>204</sup> En 2010, le gouverneur local annonça son intention de la privatiser, déclarant que « nous n'allons plus investir de l'argent dans Risonpalm » et que « nous allons faire venir des gens qui y mettront leur argent et qui gèreront très bien l'entreprise ». <sup>205</sup>

La Banque mondiale a joué un rôle important dans la promotion de l'industrie du palmier à huile au Nigeria. D'après un document récent de la Banque, le Nigeria a été « le deuxième bénéficiaire des projets de la Banque mondiale dans le secteur de l'huile de palme, avec six projets entrepris dans la période allant de 1975 à 2009. Un projet est encore en cours d'exécution ». Les résultats obtenus incluent la plantation de 42 658 hectares de palmiers à huile, l'amélioration des routes et l'augmentation de la capacité de traitement.<sup>206</sup>

La gestion gouvernementale des plantations étatiques s'est avérée désastreuse. Le gouverneur de l'État de Rivers a dit il y a peu de temps : « Le gouvernement a mis tant d'argent dans Risonpalm, et tant de personnes se sont enrichies en le volant que, maintenant, nous n'y mettrons plus d'argent pour que personne ne puisse nous le voler ». <sup>207</sup>

<sup>195</sup> <http://www.wrm.org.uy/bulletin/47.html#Nigeria>.

<sup>196</sup> <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/11483/1/sp97-05.pdf>.

<sup>197</sup> <http://www.cambridge.org/us/books/kiple/palmoil.htm>.

<sup>198</sup> <http://www.wrm.org.uy/plantations/material/OilPalm.pdf>.

<sup>199</sup> <http://www.cambridge.org/us/books/kiple/palmoil.htm>.

<sup>200</sup> <http://www.wrm.org.uy/plantations/material/OilPalm.pdf>.

<sup>201</sup> <http://www.nigerianmuse.com/20080819050044zg/projects/science-technology/the-mirage-of-palm-oil-availability-by-matthew-eshalomi/>.

<sup>202</sup> <http://www.stocknewslines.com/regions/africa/how-to-resuscitate-oil-palm-industry-by-stakeholders/>.

<sup>203</sup> <http://www.wrm.org.uy/bulletin/47/Nigeria.html>.

<sup>204</sup> <http://news.biafranigeriaworld.com/archive/2003/apr/07/0264.html>.

<sup>205</sup> [http://www.facebook.com/note.php?note\\_id=309809493976](http://www.facebook.com/note.php?note_id=309809493976).

<sup>206</sup> [http://www.ifc.org/ifcext/agriconsultation.nsf/AttachmentsByTitle/Discussion+Paper/\\$FILE/Discussion+Paper\\_FINAL.pdf](http://www.ifc.org/ifcext/agriconsultation.nsf/AttachmentsByTitle/Discussion+Paper/$FILE/Discussion+Paper_FINAL.pdf).

<sup>207</sup> [http://www.facebook.com/note.php?note\\_id=309809493976](http://www.facebook.com/note.php?note_id=309809493976).

Ainsi, beaucoup de producteurs de palmier à huile ont fini par hériter des plantations que le gouvernement avait abandonnées, qui ont été subdivisées et louées à des privés. Certains ont constitué des sociétés à responsabilité limitée, et ils ont des plantes plus jeunes, dont certaines n'ont pas encore fructifié, alors que la plupart des plantations ont plus de 30 ans.<sup>208</sup>

Le gouvernement fédéral semble disposé maintenant à revitaliser la production de palmiers à huile. En avril 2010, il a lancé, avec l'Organisation pour le développement industriel de l'ONU (ONUDI) et le gouvernement du Cameroun, un projet dans le cadre du *Common Fund for Commodities* « afin d'améliorer le potentiel de génération de revenus du palmier à huile en Afrique occidentale et centrale ». L'initiative est développée par l'ONUDI et le financement est apporté par le Nigeria, le Cameroun, l'ONUDI et le secteur privé.<sup>209</sup>

Dans ce même sens, des fonctionnaires de l'Institut nigérian de recherche en palmier à huile (NIFOR d'après l'anglais) ont récemment déclaré que « la participation du secteur privé dans la plantation de palmiers à huile est fondamentale pour relancer cette affaire dans le pays ». Le directeur du NIFOR, Dere Okiy, a déclaré que « le système foncier du pays » est un « facteur limitant qui conspire contre la production massive d'huile de palme par des particuliers » et il a « appelé les gouvernements locaux et étatiques à fournir des terres aux agriculteurs pour les encourager à produire de l'huile de palme en quantité ».<sup>210</sup>

L'augmentation des importations d'huile de palme – que la plupart des Nigériens emploient comme huile comestible – expliquerait pourquoi le gouvernement a commencé à s'intéresser à la produire. Tel pourrait être le cas de Presco, une filiale de l'entreprise belge Siat S.A. qui a des plantations de palmiers dans deux concessions situées à Edo (la propriété Obaretin, de 7 000 hectares, et la propriété Ologbo, de 6 000 hectares), et une autre dans l'État du Delta (la propriété Cowan, de 3 000 hectares). L'entreprise transforme le fruit du palmier à huile pour en tirer plusieurs produits.<sup>211</sup>

Néanmoins, l'actuelle poussée mondiale pour l'utilisation de l'huile de palme comme matière première pour la production de biodiesel est probablement une meilleure explication.

La société italienne Fri-El Green Power en est un bon exemple. Elle commença par évaluer en 2005 le potentiel du Nigeria pour la production d'huile de palme et, en 2007, le premier accord de privatisation fut signé : il s'agissait de la plantation Abia-Palm (une plantation étatique située dans le Sud du pays). En juillet 2008, la Fri-El Abia Palm Ltd fut inaugurée officiellement par le gouverneur de l'État d'Abia, au cours d'une cérémonie qui eut lieu à Ohambele. Peu après commençaient les travaux de réhabilitation de la plantation et, en même temps, la vieille huilerie de Mbwasi était réparée et mise en production.<sup>212</sup>

L'entreprise italienne prévoit d'utiliser plus tard l'huile de palme fabriquée au Nigeria pour faire fonctionner à la biomasse liquide des centrales électriques européennes. Fri-El Green Power possède 80 % des parts du projet, tandis que les 20 % restants sont au gouvernement de l'État d'Abia, qui a l'obligation d'en transférer 10 % à la communauté locale. L'entreprise a une concession de 11 292 hectares qui inclut l'ancienne plantation d'Abia Palm, et elle a le droit de l'élargir jusqu'à 100 000 hectares.<sup>213</sup>

<sup>208</sup> <http://www.insipub.com/jasr/2009/827-832.pdf>.

<sup>209</sup> <http://allafrica.com/stories/201004290225.html>.

<sup>210</sup> <http://www.nigerianbestforum.com/generaltopics/?p=52105>.

<sup>211</sup> <http://www.presco-plc.com/index.cfm/page:company-profile>.

<sup>212</sup> [http://www.tradeinvestnigeria.com/feature\\_articles/964299.htm](http://www.tradeinvestnigeria.com/feature_articles/964299.htm).

<sup>213</sup> [http://www.tradeinvestnigeria.com/feature\\_articles/964299.htm](http://www.tradeinvestnigeria.com/feature_articles/964299.htm).

Malgré la pénurie d'électricité dont souffre le Nigeria, Fri-El Green Power ne prévoit pas de fournir de l'électricité au pays. D'après le président de l'entreprise, Thomas Gostner, « nous avons le projet d'investir dans la plantation de palmiers à huile, de traiter les fruits et de les transformer en électricité en Europe ». Dans le meilleur des cas, « les huileries pourront produire aussi un peu d'électricité à usage local, à partir des déchets ».<sup>214</sup>

Tout semble indiquer que les plantations de palmier à huiles vont se multiplier au Nigeria, que ce soit en réactivant les anciennes ou en en créant de nouvelles. Dans les deux cas, l'objectif est le marché national et international. Les populations locales doivent prendre en compte que les gouvernements locaux et étatiques pourraient à l'avenir – comme le demande le NIFOR – « fournir des terres aux agriculteurs pour les encourager à produire de l'huile de palme en quantité ».<sup>215</sup>

La société singapourienne Wilmar vient de s'installer au Nigeria, constituant une joint-venture avec PZ Cussons. En 2012, la compagnie a déclaré qu'elle avait acquis 35 000 hectares dans l'État de Cross River. Elle a annoncé qu'elle prévoyait d'affecter près de 50 000 hectares à la plantation de palmiers à huile.<sup>216</sup>

Le groupe SIFCA pense planter 14 000 hectares au Nigeria. SIFCA appartient à 27 % à une compagnie qui appartient à parts égales à la Wilmar International Ltd et à l'OLAM International Ltd<sup>217</sup>

### ***Annexe 1 : Les femmes huilières de l'État d'Akwa Ibom***

L'huile de palme rouge est un ingrédient courant dans la préparation de presque tous les plats nigériens. L'État d'Akwa Ibom, situé sur la côte sud-orientale du Nigeria, est une des régions où cette huile est produite en grandes quantités, surtout par des femmes.

En effet, ce sont presque toujours les femmes qui se chargent de la transformation des fruits en huile végétale. Cela commence par la récolte des fruits mûrs, qui poussent en régimes de 20 à 30 kilos. Les femmes travaillent en groupes de 2 ou 3. On coupe entre 10 et 20 régimes de fruits mûrs, on les sépare en petits rameaux et on les asperge d'eau. Ensuite, on les couvre de sacs de toile de jute épaisse ou de feuilles de bananier pour favoriser la fermentation et faciliter la séparation des fruits de leurs tiges épineuses.

Deux ou trois jours plus tard, les fruits sont lavés et mis dans des bidons de fer où on les fait bouillir. Il s'agit d'un processus fastidieux. Le feu de bois est souvent allumé la nuit précédente et attisé régulièrement pour maintenir la température de cuisson. Vers 4 ou 5 heures du matin, on sort de l'eau les fruits bouillis, dont le péricarpe charnu est devenu mou et tendre, à l'aide d'un panier ou d'une passoire, pour les mettre dans un mortier fait d'un bidon métallique placé dans un creux dans le sol. Là ils sont écrasés avec un pilon en bois pour séparer les noyaux durs du péricarpe charnu.

L'étape suivante consiste à mettre ce mélange dans un récipient plat ou sur le sol préalablement recouvert de feuilles de bananier. Là, les noyaux sont séparés de la pulpe fibreuse. Ensuite, on les fait passer dans une presse cylindrique. Il faut tourner la manivelle lentement et, peu à peu ; l'huile ainsi extraite passe par les trous de la presse, elle est recueillie dans un tuyau qui est au

<sup>214</sup> [http://www.tradeinvestnigeria.com/feature\\_articles/964299.htm](http://www.tradeinvestnigeria.com/feature_articles/964299.htm).

<sup>215</sup> <http://www.nigerianbestforum.com/generaltopics/?p=52105>.

<sup>216</sup> <http://farmlandgrab.org/post/view/21323>.

<sup>217</sup> <http://farmlandgrab.org/post/view/21323>



fond et déversée dans un grand bol ou autre récipient. Cette manœuvre est répétée plusieurs fois pour extraire toute l'huile du mélange fibreux.

Ensuite, il faut faire couler soigneusement l'huile dans des récipients, en veillant à éviter le passage de toute fibre, saleté ou autre substance étrangère. Si la production est abondante, le produit fini est stocké dans de grands bidons métalliques en attendant que les clients viennent les acheter à ces femmes et les transporter dans leurs villes. Si la quantité n'est pas aussi importante, l'huile est vendue au marché local. Dans les deux cas, ce sont les femmes d'Akwa Ibom qui gardent l'argent. Le travail est assommant, mais l'huile est de première qualité si le producteur a de l'expérience.

*Extrait de "Oil Women of Akwa Ibom State", de Patrick B. Akpan,  
<http://akwaibomstate.com/?p=209>.*

### ***Annexe 2: Le foulage du fruit du palmier pour la fabrication d'huile de palme***

Une série de diapositives de la BBC décrit en images la fabrication de l'huile de palme.<sup>218</sup> Le processus est le suivant :

« Une fois que les fruits ont été récoltés et apportés à la maison, les femmes s'occupent de la production de l'huile. Elles mettent les fruits chauds dans un tronc évidé, placé à l'ombre. Une femme monte dessus et marche d'un bout à l'autre dans les deux sens. Quand on y ajoute de l'eau, la pulpe commence à se détacher du noyau, dégageant un jus gras et jaune. Quand la femme le foule aux pieds, le mélange fait des bruits de succion et des clapotements. Il colle à ses orteils et tache ses pieds d'un jaune vif jusqu'aux chevilles.

Dans cet État il y a deux endroits qui ont des machines pour faire cela, mais les gens n'y portent plus leur récolte parce que la police demande des pots-de-vin à ceux qui transportent des marchandises, de sorte qu'ils n'y gagnent plus rien.

Il a fallu 48 heures pour traiter la production d'une poignée d'arbres. *Cette quantité de fruits va nous donner un jerrycan d'huile, à peu près 20 litres*, dit une femme. Cela leur rapportera 3 000 nairas (20 USD, ou 14 £). Pendant la saison humide elles peuvent faire davantage d'huile, mais le prix baisse.

Les commerçants viennent acheter les noyaux pour les transformer à leur tour. Les noyaux sont d'abord grillés, puis cassés. L'amande blanche et translucide qu'ils contiennent peut être mangée, mais elle aussi est riche en huile. On l'extrait par un processus plus compliqué et on en fait une sorte d'huile tonique avec laquelle les gens frottent le corps de leurs enfants. Ils disent que cela prévient les rhumes et la grippe.

*Source : "In pictures: Nigerian palm oil", Andrew Walker*

---

<sup>218</sup> [http://news.bbc.co.uk/2/shared/spl/hi/picture\\_gallery/08/africa\\_nigerian\\_palm\\_oil/html/4.stm](http://news.bbc.co.uk/2/shared/spl/hi/picture_gallery/08/africa_nigerian_palm_oil/html/4.stm).

## Le palmier à huile en Ouganda

Dans le cas de l'Ouganda, le Fonds international de développement agricole des Nations unies (FIDA) a été à l'avant-garde – et il l'est encore – de la facilitation et du soutien de l'investissement étranger dans l'industrie de l'huile de palme.

Cet investissement commença en 2003, lorsque le gouvernement du pays, le FIDA et des investisseurs privés étrangers firent équipe pour mettre en œuvre un projet dans l'île de Buggala du district de Kalangala (qui est composé de plusieurs îles dans le lac Victoria). Le projet consiste à planter dans l'île 10 000 hectares de palmiers à huile, dont 6 500 correspondront à la plantation-mère et 3 500 à des petits propriétaires en régime de sous-traitance.<sup>219</sup>

Ce projet est un élément du Projet de développement de l'huile végétale, que le gouvernement a mis en œuvre pour en accroître la production. Le gouvernement, le FIDA, la Banque mondiale et la société Oil Palm Uganda Limited y participent. Cette dernière est composée de Wilmar, un conglomérat de Singapour spécialisé dans l'huile de palme, et de BIDCO, une entreprise huilière. Le projet a reçu du FIDA un prêt de 19,9 millions USD, tandis que le gouvernement y a contribué avec 12 millions USD pour l'achat de terres, l'électrification et les routes.<sup>220</sup> En juillet 2010, le gouvernement cherchait à faire approuver par le parlement un prêt du FIDA de 52 millions USD, destiné à développer la production de palmiers à huile dans le pays.<sup>221</sup>

À ce jour, 10 000 hectares ont été affectés au palmier à huile dans l'île de Buggala. Des recherches sont en cours pour étendre la plantation de palmiers sur le continent, mais 2 000 hectares ont déjà été prévus à cette fin sur l'île de Buvuma. Le gouvernement a accepté de fournir 30 000 hectares supplémentaires sur le continent, dont 20 000 pour la plantation-mère et 10 000 pour des sous-traitants et des petits agriculteurs.<sup>222</sup>

Le ministre de l'Agriculture, Aggrey Bagire, a dit que des essais avaient démarré à Buvuma, Kibaale, Kabarole, Hoima, Masindi, Bundibugyo, Bugiri, Jinja, Iganga et Masaka, où il serait possible que le palmier à huile prospère.<sup>223</sup> En outre, une étude récente a signalé que le palmier peut croître aussi dans les districts de Mukono, Mayuge, Oyam, Amolatar, Dokolo et Bundibugyo.<sup>224</sup>

Les plantations de l'île de Buggala ont déjà suscité des problèmes écologiques et sociaux, qui ont été répertoriés dans une étude commandée par le Forum d'ONG du district de Kalangala<sup>225</sup> et que l'on peut résumer comme suit :

### *Effets socio-économiques*

- Violation des droits territoriaux des peuples autochtones et des communautés locales
- Perte du filet de sauvetage que représente la terre
- Violations des droits de l'homme
- Impossibilité d'accès aux ressources et conflits qui en résultent
- Augmentation soudaine du prix de la terre

<sup>219</sup> <http://www.wrm.org.uy/countries/Uganda/Kalangala.pdf>.

<sup>220</sup> <http://www.newvision.co.ug/D/8/220/710786>.

<sup>221</sup> [http://www.soyatech.com/news\\_story.php?id=19297](http://www.soyatech.com/news_story.php?id=19297).

<sup>222</sup> <http://www.wrm.org.uy/countries/Uganda/Kalangala.pdf>.

<sup>223</sup> [http://www.soyatech.com/news\\_story.php?id=19297](http://www.soyatech.com/news_story.php?id=19297).

<sup>224</sup> <http://www.landcoalition.org/cpl-blog/?p=4420>.

<sup>225</sup> "A study to identify key issues for engagement about the oil palm project in Ssesse Islands Kalangala district: a case study of Buggala and Bunyama Island in Kalangala District", mars 2009, <http://www.wrm.org.uy/countries/Uganda/Kalangala.pdf>.

- Destruction de l'économie villageoise
- Exposition à des risques pour la santé
- Insécurité alimentaire
- Perte du patrimoine culturel et de ses valeurs
- Insécurité

#### *Effets sur l'environnement*

- Impact sur la diversité biologique
- Pressions accrues sur les Réserves de la forêt centrale
- Diminution des produits forestiers
- Déboisement
- Érosion du sol
- Assèchement des zones humides
- Perturbation du microclimat
- Emploi de produits chimiques pour l'agriculture
- Diminution des brise-vent

En ce qui concerne les forêts, il est important de noter que l'usine de traitement de l'huile utilise le bois comme source d'énergie, en dépit du fait que plus de 40 % des forêts ont été détruites pour faire place aux plantations. Cela veut dire que les réserves forestières qui restent sont la prochaine cible pour l'approvisionnement en biomasse, puisque l'entreprise ne possède aucune parcelle boisée pour faire tourner l'usine.<sup>226</sup>

Or, le gouvernement a décidé d'ignorer ces réclamations et le président du pays, Yoweri Museveni, a critiqué les écologistes en disant que « [...] certaines personnes voulaient y faire obstacle parce qu'elles voulaient protéger les papillons plutôt que le développement. Mais les papillons peuvent aller vivre ailleurs ».<sup>227</sup>

Tandis que le président élude la question en parlant des papillons, la directrice du programme du FIDA, Marian Bradley, apporte un argument également hors de propos : celui des orangs-outangs. Elle a dit que « les ONG n'ont pas été capables de reconnaître les efforts que l'industrie a faits pour remettre de l'ordre dans ce qu'elle fait. Par extension, cela a été appliqué à l'Ouganda. Si une entreprise porte atteinte à l'habitat des orangs-outangs en Malaisie, alors l'industrie du palmier à huile doit porter atteinte à l'habitat en Ouganda ».<sup>228</sup>

Or, le fait est que les plantations de palmier à huile **sont** en train d'endommager l'habitat en Ouganda et qu'elle aurait dû parler des singes plutôt que des orangs-outangs. Harriet Saawo, responsable des ressources naturelles du district, a dit que BIDCO avait détruit 40 % du couvert forestier naturel de Buggala. Paul Drichi, directeur des plantations du Service forestier national, a déclaré que la destruction des forêts naturelles de Buggala avait mis en danger les animaux sauvages qui en dépendent, comme par exemple les singes. D'après ce que le journaliste de l'IPS, Wambi Michael, a constaté en novembre 2009, « on voyait les singes vagabonder partout. Les habitants de la zone se plaignaient que les singes détruisaient les cultures plus souvent qu'autrefois, sans doute pour chercher de nouvelles sources de nourriture maintenant que la forêt originelle avait disparu ».<sup>229</sup> En avril 2010, les autorités du district de Kalangala ont pris une mesure drastique : elles ont ordonné de tuer tous les singes pour protéger les palmiers à huile,<sup>230</sup>

<sup>226</sup> Kureeba David, NAPE – Uganda, communication personnelle, 2010.

<sup>227</sup> <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=49113>.

<sup>228</sup> <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=50881>.

<sup>229</sup> <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=49113>.

<sup>230</sup> Tous ceux qui présentent la queue d'un singe reçoivent une récompense de 2 000 shillings ougandais. L'administration de Kalangala avait commencé par ordonner de tuer les chiens de l'île parce qu'ils essayaient aussi de goûter aux fruits (Kureeba David, NAPE – Uganda, communication personnelle, 2010).

parce que les singes mangent les fruits mûrs du palmier et représentent une grave menace pour le projet.<sup>231</sup>

De ce fait, non seulement les singes mais aussi le secteur du tourisme feront les frais de la destruction de l'habitat. Une trentaine de touristes vont chaque jour à Kalangala, où les singes sont une des attractions principales. Dans son Camping touristique de Hornbill, Dicker Whitmann a dit : « Ils veulent nous obliger à fermer, puisque la plupart des touristes qui viennent veulent voir les singes. L'autre jour, j'ai reçu un groupe d'étudiants d'une université britannique qui étaient venus uniquement pour cela. Donc, si on tue tous les singes, quelle raison auront les touristes pour continuer de venir ici ? ». <sup>232</sup>

Pourtant, le principal problème associé à l'expansion des plantations de palmiers à huile (et d'autres cultures pour la fabrication d'agrocombustibles, comme la canne à sucre) est l'effet que cela risque d'avoir sur la sécurité alimentaire de la population. Morrison Rwakakamba, secrétaire général de la Chambre ougandaise de commerce, a déclaré que « nous considérons que l'alimentation passe en premier en matière de sécurité, pour nos membres et pour le pays, et, en ce qui concerne les biocombustibles, notre principale demande est que le gouvernement accélère la définition de sa politique et les réglementations pertinentes ». À propos du palmier à huile, il a ajouté que « nous considérons qu'il s'agit de mesures non durables, qui impliquent d'ouvrir les forêts à la destruction pour planter des palmiers à huile ou de la canne à sucre ». <sup>233</sup>

À partir de son analyse des conséquences sociales et environnementales des plantations de BIDCO et de la menace de destruction de 30 000 hectares supplémentaires de forêt tropicale, le rapport du Forum des ONG du district de Kalangala conclut que « tout cela met en évidence qu'il est nécessaire de faire quelque chose contre la prolifération des plantations de palmiers à huile en Ouganda ». <sup>234</sup>

## Le palmier à huile en République centrafricaine

La palmeraie naturelle de palmiers à huile couvre environ 18 000 hectares dans la zone forestière et pré-forestière du pays, et elle est exploitée de façon traditionnelle pour la consommation domestique. <sup>235</sup>

En 1953, une expérience de paysannat avait été lancée à Kembé (Basse-Kotto) pour « valoriser la palmeraie naturelle et mettre en place 1 400 hectares supplémentaires de palmiers sélectionnés. » Ce fut un échec à peu près total. Vers 1967 il n'y avait que 800 hectares de plantations de palmiers sélectionnés, médiocrement entretenues. <sup>236</sup>

En 1986, l'État a inauguré à Bossongo l'usine de la Centrafricaine des palmiers (CENTRAPALM), avec une superficie totale de 2 500 hectares plantés. <sup>237</sup> Cette société publique avait le monopole de production d'huile de palme. <sup>238</sup> La production moyenne des années 1988 à 1992 a été de l'ordre de 3 000 tonnes d'huile. <sup>239</sup> Vers 2003, elle était de 2 500 tonnes. <sup>240</sup>

<sup>231</sup> [http://www.observer.ug/index.php?option=com\\_content&task=view&id=8034&Itemid=59](http://www.observer.ug/index.php?option=com_content&task=view&id=8034&Itemid=59).

<sup>232</sup> [http://observer.ug/index.php?option=com\\_content&view=article&id=8034:kalangala-decides-to-exterminate-monkeys&catid=78:topstories&Itemid=59](http://observer.ug/index.php?option=com_content&view=article&id=8034:kalangala-decides-to-exterminate-monkeys&catid=78:topstories&Itemid=59).

<sup>233</sup> <http://256news.com/page.php?aid=1280>.

<sup>234</sup> <http://www.wrm.org.uy/countries/Uganda/Kalangala.pdf>.

<sup>235</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca\\_0035-113x\\_1967\\_num\\_42\\_4\\_2622#](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1967_num_42_4_2622#)

<sup>236</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca\\_0035-113x\\_1967\\_num\\_42\\_4\\_2622#](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1967_num_42_4_2622#)

<sup>237</sup> [http://www.leconfident.net/CENTRAPALM-UN-JOYAU-QUI-SE-MEURT\\_a4741.html](http://www.leconfident.net/CENTRAPALM-UN-JOYAU-QUI-SE-MEURT_a4741.html)

<sup>238</sup> <http://mahamat-alhafiz.over-blog.com/article-11463074.html>

<sup>239</sup> <http://bch-cbd.naturalsciences.be/rca/contributions/monographies/magemarapport.pdf>

Le plan était d'installer un total de 5 000 hectares de plantations dans la même région pour une production de 16 000 tonnes d'huile à l'horizon 2000. Il était prévu de créer des plantations villageoises de palmiers à huile dans un rayon de 50 km autour du complexe industriel de Bossongo.<sup>241</sup>

D'autres palmeraies villageoises se trouvaient dans la zone forestière de l'Ouest et de l'Est du pays et servaient à la production d'huile destinée à l'autoconsommation.<sup>242</sup>

Dans le cadre de la privatisation des entreprises publiques impulsée par le FMI et la Banque mondiale, il est intéressant de noter les difficultés rencontrées dans le processus de privatisation de CENTRAPALM. C'est ainsi qu'un document de l'OMC a rapporté en 2007 : « L'État détient toujours 100 pour cent de la Centrafricaine des palmiers (CENTRAPALM), l'entreprise publique de production d'huile de palme, inscrite au programme de privatisation. Cette entreprise connaît des difficultés financières récurrentes en raison de la vieillesse de ses plantations de palmiers (environ 2 500 hectares, dont 400 hectares sous l'eau), de la vétusté de son matériel et équipement et de sa capacité de transformation limitée. Ces difficultés minent sa compétitivité, fortement éprouvée par les produits importés des pays voisins. ... Les productions d'huile de palme et de palmiste se sont respectivement établies à 1 846 et 214 tonnes en 2005, contre respectivement 2 400 et 300 tonnes en 2004. ... Environ 70-80 pour cent du chiffre d'affaires de la CENTRAPALM provient de la vente d'huile aux entreprises de droit privé HUSACA et SAVEX pour la fabrication de savon. »<sup>243</sup>

Que ce soit en raison du feu, de l'absence de gestion ou du vieillissement des plantations, en 2009-2010 la palmeraie de CENTRAPALM était passée de 2 500 à 1 000 hectares.<sup>244 245</sup>

Compte tenu de la faible production d'huile comestible par CENTRAPALM, une grande partie de l'offre intérieure de l'huile de palme est faite par la contrebande (notamment du Congo-Kinshasa)<sup>246</sup> ou par la production artisanale, principalement à partir de palmeraies naturelles.<sup>247</sup>

Une exception est la ville de Bangassou, qui est l'une des rares du pays où la production artisanale d'huile de palme est très développée, à partir de plantations familiales.<sup>248</sup>

Un autre aspect à souligner est l'importance du marché local du vin de palme. En 1992, après un incendie qui avait détruit plus de 30 hectares de palmiers et endommagé les zones avoisinantes, la CENTRAPALM s'est débarrassée de 114 hectares de palmeraies trop dégradées. Ces portions de plantation ont été rachetées par des particuliers qui les ont transformées en un chantier industriel de production de vin de palme, un produit très apprécié de la population et dont l'écoulement ne rencontre aucune difficulté.<sup>249</sup>

En ce qui concerne le commerce de l'huile de palme en relation avec les femmes, il nous a été impossible de trouver des informations documentées en RCA, mais les deux exemples suivants servent au moins à illustrer son importance dans des situations de crise :

---

<sup>240</sup> [http://www.unep.org/biosafety/Documents/Central\\_%20African%20Republic\\_NBF.pdf](http://www.unep.org/biosafety/Documents/Central_%20African%20Republic_NBF.pdf)

<sup>241</sup> <http://bch-cbd.naturalsciences.be/rca/contributions/monographies/magemarapport.pdf>

<sup>242</sup> <http://bch-cbd.naturalsciences.be/rca/contributions/monographies/magemarapport.pdf>

<sup>243</sup> [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/s183-04\\_f.doc](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/s183-04_f.doc)

<sup>244</sup> [http://www.leconfident.net/CENTRAPALM-UN-JOYAU-QUI-SE-MEURT\\_a4741.html](http://www.leconfident.net/CENTRAPALM-UN-JOYAU-QUI-SE-MEURT_a4741.html)

<sup>245</sup> <http://radiondekeluka.net/economie/item/1437-22-mois-d%E2%80%99arri%C3%A9s-de-salaire->

<sup>246</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1981>

<sup>247</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca\\_0035-113x\\_1967\\_num\\_42\\_4\\_2622#](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1967_num_42_4_2622#)

<sup>248</sup> <http://www.cf.undp.org/Profil%20de%20pauvrete%20par%20ville/Urban/Profil%20pauvrete%C3%A9%20Bangassou.doc>

<sup>249</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1981>

Lorsqu'Ange-Félix Patasse a assumé la présidence en 1993, de nombreux changements sont survenus au niveau des fonctionnaires de l'État. Un résultat a été que « Du jour au lendemain, certaines compatriotes [enseignantes] se muèrent en vendeuses d'huile de palme car elles seules pouvaient s'approvisionner en cette matière première localement, à Bossongo. Les autres devaient traverser l'Oubangui pour s'approvisionner à Zongo, au Zaïre (R.D. Congo) ». <sup>250</sup>

Le deuxième exemple est celui des femmes victimes de viols. Après s'être réunies pour discuter de leur situation, elles ont présenté une de leurs premières demandes : « Recevoir de l'assistance pour améliorer leurs activités de commercialisation d'huile de palme ou d'huile de karité <sup>251 252</sup> ».

En 2012, un nouvel investissement a été annoncé, celui de la compagnie Palmex à Pissa, sous-préfecture de Lobaye Mbaiki, concernant la plantation de 8 701 hectares. <sup>253</sup>

## Le palmier à huile en République démocratique du Congo

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la palmeraie naturelle couvrait au Congo plus d'un million d'hectares, dont 250 000 avaient été jugés exploitables de manière semi-intensive. Le district du Kwilu, dans le Bandundu, avec ses immenses palmeraies naturelles, est resté durant de très nombreuses années le plus gros producteur d'huile de palme du pays. <sup>254</sup>

Les sociétés de plantation commencèrent à s'établir au début du 20<sup>e</sup> siècle mais leur production ne devint réellement significative qu'à partir de 1928. Les plantations sont passées de 25 000 hectares en 1930 à 147 000 hectares en 1958. <sup>255</sup>

Parmi les principaux acteurs privés dans le secteur de l'huile de palme se trouvent les frères William et James Lever. En 1911 ils ont signé un accord avec l'État indépendant du Congo <sup>256</sup> qui leur a accordé le permis nécessaire pour créer de vastes plantations de palmiers et pour construire des installations modernes de traitement. Le monopole ainsi obtenu, couplé avec le soutien de l'État pour l'utilisation du travail forcé, a fait qu'en 1930 la société Lever Brothers est devenue l'une des sociétés les plus rentables du monde ; elle a fusionné avec la compagnie néerlandaise Margarine Unie pour former Unilever, la première multinationale moderne du monde. <sup>257</sup> [Pour en savoir plus, voir l'annexe « L'essor d'UNILEVER au Congo »].

À l'époque de la colonisation, le roi Léopold II de Belgique avait imposé la plantation de palmiers autour des villages ; les premières cultures obligatoires ne datent cependant que de 1917. Entre 1927 et 1930, chaque agriculteur de la province de l'Équateur devait planter 10 palmiers par an, mais ce n'est finalement qu'en 1935 que les plantations familiales prirent réellement de l'essor. Ainsi les surfaces plantées passèrent de 18 524 hectares en 1939 à plus de 40 000 hectares 5 ans plus tard et à 92 000 vers 1958. <sup>258</sup>

Cela signifie que le pays avait 239 000 hectares de plantations en 1958 : 92 000 familiales et 147 000 industrielles.

<sup>250</sup> <http://www.sozoala.com/palabre/reflexions/devoirdememoire.PDF>

<sup>251</sup> *Butyrospermum parkii*.

<sup>252</sup> [http://www.centraf-sf.org/compte\\_rendu\\_mission\\_clementine2.pdf](http://www.centraf-sf.org/compte_rendu_mission_clementine2.pdf).

<sup>253</sup> <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction,%20February%202013.pdf>.

<sup>254</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>.

<sup>255</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>.

<sup>256</sup> Une colonie privée du roi de Belgique Léopold II.

<sup>257</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2006/09/recycling-past-rehabilitating-congos.html>.

<sup>258</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>.

Le développement de la filière huile de palme a eu de graves répercussions sociales, car une grande partie de ce processus a été fondée sur l'exploitation généralisée des populations locales et de leurs ressources naturelles par le travail forcé. Pour avoir une idée de ce que cela signifiait à l'époque de l'État indépendant du Congo, il suffit de voir le *modus operandi* de ce qui était appelé la Force Publique (FP).<sup>259</sup>

« La FP était une armée, mais son but n'était pas de défendre le pays, mais de terroriser la population locale afin de la rendre conforme à leurs commandements. Équipée d'armes modernes et de la *chicotte* – un fouet en peau d'hippopotame – la Force Publique a régulièrement pris et torturé des otages (principalement des femmes), fouetté et violé d'innombrables villageois. Ils ont également brûlé des villages récalcitrants et, surtout, prit des mains humaines comme des trophées, suivant les ordres d'officiers blancs, pour montrer que les balles n'avaient pas été gaspillées. (Comme les agents craignaient que leurs subordonnés ne gaspillent leurs munitions sur des animaux de chasse pour le sport, ils demandaient aux soldats de présenter une main pour chaque balle utilisée ».

Après que le Congo est devenu une colonie belge en 1908, le système des quotas a été officiellement aboli, mais « la recherche historique montre que le travail forcé a été pratiqué sur une grande échelle depuis des décennies ».<sup>260</sup>

Le système sera de nouveau appliqué quelques années plus tard quand, pendant la guerre, une ordonnance de 1942 imposa pendant 60 jours par an la cueillette des produits agricoles reconnus comme nécessaires à l'effort de guerre ; parmi ces produits figuraient l'huile de palme et les noix palmistes.<sup>261</sup>

En 1960, le pays est devenu indépendant, après quoi un certain nombre de confrontations entre divers acteurs nationaux et étrangers a entraîné une longue période de violence et de souffrance humaine ainsi que des changements dans le secteur productif.

En ce qui concerne le secteur du palmier à huile, les principaux changements sont survenus après 1973, lorsque la politique de « zaïrianisation » de Mobutu aboutit à la nationalisation des sociétés étrangères, sauf les Plantations Lever du Zaïre<sup>262</sup> et une autre société étrangère qui a aussi continué à fonctionner au Zaïre : le Groupe Blattner (Belgique / USA), décrit ci-dessous.

« Au moment où la supposée désintégration du Zaïre était à son point culminant (mi-1980 à mi-1990), la famille Blattner était en pleine expansion de ses opérations et consolidation de son pouvoir. Son empire déjà très vaste au Zaïre a été créé par James Blattner sous le Groupe Agro Pastoral (GAP) et a ensuite été réparti entre ses fils David et Elwyn (le rôle de Daniel au Congo est incertain), qui ramassaient plantation après plantation, concession après concession, et s'impliquaient aussi dans le transport, le transport maritime, l'aviation, les télécommunications, l'agriculture, l'exploitation forestière et la construction. [...] Aujourd'hui [2008], l'empire Blattner continue à perpétuer la souffrance massive à l'intérieur ; l'esclavage et toutes les abominations des fiefs paramilitaires ont lieu dans les plantations des Blattner ».<sup>263</sup>

Vers la fin de la période de violence qui a déferlé sur le pays pendant près de quatre décennies, une grande partie du secteur industriel de l'huile de palme était en ruines, avec des plantations abandonnées ou non gérées et des usines obsolètes ou détruites. Toutefois, les groupes

<sup>259</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2006/09/recycling-past-rehabilitating-congos.html>.

<sup>260</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2006/09/recycling-past-rehabilitating-congos.html>

<sup>261</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>262</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>263</sup> <http://www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=7957>

principaux avaient survécu et, en 2005, le secteur était dominé par deux grandes sociétés de plantations.<sup>264</sup>

La PHC (Plantations et Huileries du Congo), propriété du groupe Unilever, exploite deux grandes plantations dans la province de l'Équateur (Boteka, de 3 000 hectares et Yaligimba, de 6 220 hectares) et une dans la province Orientale (Lokutu, de 8 650 hectares), soit un total de 17 870 hectares.

Le GAP (Groupe agro-pastoral), propriété du groupe Blattner, exploite quatre plantations dans la province de l'Équateur (Binga, de 2 500 hectares, Bosondjo, de 2 540 hectares, Lisafa, de 2 000 hectares, et Ndeke, de 1 500 hectares) et une plantation dans la province Orientale (Imbolo/Isangi, de 1 680 hectares), soit un total d'un peu plus de 10 000 hectares en exploitation directe.

Ces deux groupes sont les seuls qui disposent encore d'installations fonctionnelles, bien que pour la plupart vieillissantes et à la limite de leurs possibilités. Seul le GAP a fait des investissements dans ses usines au cours des 10 dernières années. La PHC continue de fonctionner avec du vieux matériel dont l'entretien est difficile.<sup>265</sup>

Vers 2005, la production totale d'huile était évaluée à 225 000 tonnes, dont 25 000 provenaient du secteur agro-industriel et 200 000 du secteur villageois. De ceci, près d'un quart était constitué d'huile commerciale mise sur le marché consommateur, le solde étant autoconsommé au niveau des producteurs et de leur entourage au sens large du terme.<sup>266</sup>

Cela signifie que le secteur villageois a assuré en grande partie, pendant les années de conflit, l'approvisionnement du marché intérieur. Il est donc intéressant de l'étudier un peu plus en détail.

Dans le cas des producteurs paysans, toutes les familles disposent de palmiers à huile et on remarque un fort dynamisme de la plantation villageoise. Le grand intérêt du palmier à huile est sa capacité à procurer des revenus tout au long de l'année, de manière régulière et récurrente. La commercialisation est régulière tout au long de l'année et les acheteurs sont nombreux. Le palmier a aidé de nombreuses familles à traverser les années difficiles de guerre des années 90. La commercialisation de l'huile permet de servir de caisse de secours : paiement des frais scolaires, des frais médicaux, des dots, des enterrements.<sup>267</sup>

L'huile est utilisée quotidiennement. La transformation est faisable au niveau villageois et la technologie est maîtrisée localement. La commercialisation est aisée partout dans le pays (fort taux de commercialisation locale). Par ailleurs, la valorisation des sous-produits est optimale : utilisation des feuilles pour fabriquer les toits de chaume, fabrication de paniers, fabrication de clôtures pour le petit bétail, noix palmistes utilisées comme combustible, huile de palme utilisée pour la fabrication de bougies artisanales, fabrication de vin de palme, etc. En fin de cycle d'exploitation, une vieille plantation que l'on coupe et qui est exploitée pour faire du vin de palme permet au planteur de financer en partie la replantation de nouveaux palmiers.<sup>268</sup>

Dans le groupe des producteurs villageois on peut distinguer trois catégories.<sup>269</sup>

<sup>264</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>265</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>266</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>267</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>268</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>269</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>



- Les producteurs-cueilleurs : la production d'huile de palme est assurée par l'exploitation de régimes issus de vieilles plantations industrielles abandonnées par leur propriétaire et laissées en usufruit aux villageois, ou bien de palmeraies naturelles. Cette catégorie de producteurs est de loin la plus nombreuse. Ils ne sont pas forcément (ni même souvent) propriétaires de l'unité de transformation. Pour traiter les régimes ou les fruits cueillis, les producteurs-cueilleurs s'adressent à des propriétaires de presses artisanales toujours présents dans le village (contre paiement de 10 à 20 % de la production d'huile au propriétaire de la presse).
- Les métayers : Ils ne sont pas propriétaires des terres et des arbres qu'ils exploitent. Les propriétaires font toujours valoir leur droit et demandent une rémunération pour l'exploitation de leur palmeraie par les métayers. Après la production d'huile, les métayers rétrocèdent une partie de l'huile produite. La part de l'huile rétrocédée varie entre 30 et 50 %.
- Les producteurs planteurs : une partie de la production d'huile de palme<sup>270</sup> est assurée par des palmiers plantés par le producteur lui-même. Dans cette catégorie, on trouve plus souvent des propriétaires de presses artisanales.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays de la région, ici ce sont les hommes qui produisent l'huile de palme. Mais le commerce au détail est essentiellement contrôlé par les femmes, dont certaines ont développé des capacités importantes d'achat. La commercialisation de l'huile de palme d'origine artisanale est quasi entièrement aux mains du circuit informel dans lequel les femmes tiennent un rôle dominant. L'huile est généralement commercialisée au niveau des marchés de gros, en bidons de 25 litres ou de fûts de 200 litres ; au détail, l'huile est vendue en bidons de 5 litres, en bouteilles de 0,72 litre et parfois même dans des « mesurètes » équivalentes à une petite boîte de concentré de tomates.<sup>271</sup>

Toutefois, dans la région de Mweka, les femmes fabriquent artisanalement de la graisse à partir des amandes palmistes pour les cheveux. Le concassage des noix est réalisé manuellement. Les amandes sont mises à tremper dans de l'eau pendant 2 ou 3 jours ; elles sont ensuite écrasées au pilon. Le broyage est recouvert d'eau afin de pouvoir, par la suite, récupérer la graisse qui remonte en surface. La graisse qui semble être de bonne qualité est très appréciée dans la région.<sup>272</sup>

La situation est en train de changer avec l'arrivée de nouveaux investisseurs étrangers. En septembre 2009, la compagnie canadienne TriNorth Capital a annoncé que sa filiale Feronia – une société fondée pour s'engager dans l'agro-industrie en Afrique – avait conclu l'achat de « Plantations et huileries du Congo » à UNILEVER. Selon TriNorth, « sur les près de 100 000 hectares de la plantation, 70 000 hectares sont propices à la plantation de palmiers à huile. Environ 15 000 hectares sont actuellement plantés, et Feronia compte élargir les plantations régulièrement pendant de nombreuses années pour utiliser pleinement les terres disponibles. »<sup>273</sup>

En juillet 2009, la ZTE Agribusiness Company Ltd, une société chinoise, a annoncé son intention d'établir une plantation d'un million d'hectares de palmiers à huile en République démocratique du Congo pour la production de biocarburants. Zhang Peng, directeur régional de la ZTE, a déclaré que la plantation pourrait rapporter jusqu'à 5 millions de tonnes d'huile de palme par an, dont 90 % pourraient être convertis en biodiesel, sans toutefois préciser si la production serait destinée à la consommation locale ou à l'exportation. Un an plus tard, un ministre du gouvernement a confirmé que le gouvernement de la RDC était en train « d'étudier une proposition visant à fournir des terres à la Chine pour y développer de grandes plantations de

<sup>270</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>, voir photos page 36

<sup>271</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>272</sup> <http://www.congoforum.be/upldocs/Etude%20huile%20caoutchouc.pdf>

<sup>273</sup> <http://www.flex-news-food.com/console/PageViewer.aspx?page=25752>

palmier pour la production d'huile de palme ». Le Ministre de l'Information, Lambert Mende, a déclaré : « Il y a une étude pour les exploitations de palmiers à huile à l'échelle industrielle, mais elle n'a pas été présentée au gouvernement et rien n'a encore été signé ».<sup>274</sup>

En août 2013 le projet ZTE n'avait pas avancé comme prévu par l'entreprise. En 2011, celle-ci avait « seulement » 600 hectares. Cette même année le contrat avec le gouvernement de la RDC est arrivé à terme, de sorte que le projet est suspendu pour l'instant.<sup>275</sup>

Un projet plus récent serait celui de la compagnie belge Nocafex, concernant la plantation d'hévéas et de palmiers à huile à Lisala sur une superficie de 60 000 hectares dont « seulement » 300 hectares auraient déjà été plantés.<sup>276</sup>

### **Annexe : L'essor d'UNILEVER au Congo**

*1) Extraits de "Recycling the past: rehabilitating Congo's colonial palm and rubber plantations", du Dr Fadjay Kindela, 2006.*<sup>277</sup>

Le secteur du palmier à huile commença à s'étendre [dans la colonie privée du roi belge Léopold II au Congo] lorsque le 29 avril 1911, l'État signa un accord avec les célèbres 'Lever Brothers', William et James, en leur accordant la licence pour créer de vastes plantations de palmiers et pour construire des usines modernes de transformation.

Les Lever Brothers étaient devenus célèbres et riches à partir de leur production du savon "Sunlight". La matière première utilisée dans sa fabrication était l'huile de palme provenant des colonies anglaises en Afrique de l'Ouest (aujourd'hui Nigeria, Libéria et Sierra Leone). Cependant, quand ils ont voulu étendre leurs plantations afin de satisfaire la demande rapidement croissante, le gouvernement britannique a refusé de leur accorder de nouvelles concessions. Les conditions dans les plantations des Lever avaient été considérées comme « problématiques » et les critiques des missionnaires contre ces mauvaises conditions de travail étaient de plus en plus nombreuses. Ainsi, les Lever Brothers ont cherché ailleurs et, à leur grande satisfaction, ils ont trouvé le Congo.

Grâce à leur entreprise « Huileries du Congo belge », les Lever Brothers ont obtenu le monopole pour récolter et traiter tous les fruits de palmier dans cinq « cercles » d'un rayon de 60 kilomètres autour des villes de Bumba, Barumbu, Basongo, Lusanga et Ruki / Momboyo (la ville de Lusanga – où était situé le siège de la société – a fini par être connue comme « Leverville »). Ainsi, ils ont obtenu une superficie de 67 800 kilomètres carrés (environ le double de la superficie de la Belgique, ou le triple de celle de l'État du New Jersey) où ils ont créé une espèce « d'État au sein de l'État » : Leverland. L'utilisation de main-d'œuvre locale dans les plantations était jugée « libre », en affirmant qu'aucune contrainte ne serait tolérée. Cependant, la recherche historique montre que le travail forcé y fut une pratique courante pendant des décennies.

Les résultats de cet accord entre le Congo belge et les Lever Brothers ont été spectaculaires : à partir de 1910 et jusqu'en 1920, les exportations d'huile de palme sont passées de 2 160 à 7 624 tonnes, et celles de noix de palmiste de 4 224 à 39 457 tonnes. Vers l'année 1922, plus de 50 000 hectares de palmiers naturels étaient exploités. En 1930, la société Lever Brothers est devenue l'une des sociétés les plus rentables du monde et a fusionné avec la néerlandaise Margarine Unie pour former Unilever, la première multinationale moderne. Aujourd'hui, la compagnie anglo-

<sup>274</sup> <http://af.reuters.com/article/investingNews/idAFJOE66F01920100716>

<sup>275</sup> <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction,%20February%202013.pdf>.

<sup>276</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>277</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2006/09/recycling-past-rehabilitating-congos.html>

néerlandaise contrôle de nombreuses marques de produits alimentaires dans le monde entier, et le savon “Sunlight” est encore utilisé par beaucoup d’entre nous...

2) *Extraits de “The Cambridge World History of Food – Palm Oil”, par K. G. Berger et S. M. Martín*<sup>278</sup>

Ainsi, quand en 1907 William Lever a demandé des concessions de terres à grande échelle dans les colonies britanniques d’Afrique occidentale, afin de produire de l’huile de palme pour ses usines de savon à Lancashire, le Colonial Office était réticent à l’aider. Dans une région caractérisée par des fermes petites, fragmentées et appartenant souvent à la communauté, on a estimé que le projet de Lever serait difficile à administrer, politiquement risqué, et commercialement inviable. Lever n’avait plus qu’à poursuivre ses rêves dans le Congo belge, où la population était moins nombreuse et le commerce moins développé, et où l’administration coloniale ouvrait les portes aux entreprises européennes.

Au Congo, cependant, la concession de terres et d’achat de produits accordée à Lever en 1911 a été le point de départ d’un long processus d’expérimentation, qui a finalement révolutionné l’industrie mondiale de l’huile de palme. L’introduction de nouvelles variétés de palmiers a conduit à une augmentation spectaculaire des rendements, ce qui a réduit le coût de production, tandis que des machines améliorées ont permis de produire de l’huile de qualité à un prix compétitif. Parallèlement à l’évolution des techniques de transformation des aliments en Europe et en Amérique, les innovations au Congo ont ouvert la voie à l’entrée de l’huile de palme dans l’alimentation occidentale.

Au départ, Lever s’est intéressée davantage aux usines qu’aux plantations, mais ses investissements initiaux ont subi de lourdes pertes. L’approvisionnement en fruits de palmiers naturels s’est avéré difficile à contrôler, tant dans le volume apporté à l’usine que dans sa qualité à l’arrivée. L’huile produite à partir de fruits de palmier trop mûrs ou endommagés est très acide et de mauvaise qualité, tandis que les grappes vertes donnent de faibles rendements. Pourtant, les Lever Brothers (et leur successeur Unilever après 1929) étaient peu enclins à prendre en charge les lourdes dépenses initiales de la plantation d’arbres, sauf si le matériel de plantation était amélioré afin de réduire les coûts initiaux. Dès 1902 au Cameroun, les Allemands avaient identifié des fruits de palmier avec une coque exceptionnellement mince et une forte teneur en huile. Mais leur palme « lisombe », qui deviendra plus tard connue sous le nom de Tenera, ne se trouvait que rarement dans la nature et la reproduction de ses graines n’a pas réussi à maintenir les mêmes qualités.

Dans un nouvel élan pour encourager les investissements européens dans leur colonie et, en particulier, dans les plantations de palmiers à huile, les Belges ont commencé en 1922 à enquêter sur cette découverte allemande. Une plantation expérimentale de palmiers Tenera a été créée dans la station de recherche Yangambi, au Congo, et dans les années 1930 ces palmiers ont été soumis à un programme d’essai de trois ans par M. Beirnaert. Pendant ce temps, Unilever et sa filiale, la United Africa Company, avaient fait des plantations privées de Tenera au Cameroun britannique et au Congo belge également.

Unilever, l’investisseur le plus important en 1960 avec 47 000 hectares de palmiers à huile, est resté fidèle au Zaïre nouvellement indépendant pendant deux décennies de pertes intermittentes et d’incertitude politique. Ainsi, les directeurs d’Unilever sont restés en place après la nationalisation de 1975, et la société a été autorisée à reprendre le contrôle complet des concessions deux ans plus tard.

---

<sup>278</sup> <http://www.cambridge.org/us/books/kiple/palmoil.htm>

## Le palmier à huile en République du Congo

Le palmier à huile pousse naturellement dans les zones forestières du Congo, surtout dans le Nord, dans les départements de Sangha, Les Cuvettes et Likouala. Il existe des preuves d'une longue tradition de plantation de palmiers à huile par les populations locales, comme on peut le constater dans les sites archéologiques de villages abandonnés « qui se caractérisent par la présence d'arbres tels que les manguiers et les palmiers... ».<sup>279</sup>

L'un des principaux acteurs dans le secteur du palmier à huile a été la Compagnie française du Haut et du Bas Congo (C.F.H.B.C.), qui à l'époque coloniale a reçu une concession de 75 000 km<sup>2</sup> de terres. Nous n'avons pas pu trouver des informations précises à ce sujet, mais on peut supposer que son installation à Etoumbi (Sangha) a été due à l'existence de palmeraies naturelles dans la région. La société a établi 1 000 hectares de plantations dans les années 1968-72 et 1 072 hectares entre 1986 et 1987.<sup>280</sup>

Après l'indépendance du pays, la société passe aux mains de l'État sous le nom de Sangha Palm (créée en 1983).<sup>281</sup> A l'époque, 33 000 hectares de superficie totale avaient été cédés à la Sangha Palm par l'État congolais. Cependant, dans le Département de la Likouala les villageois ont été incités à travailler sur des palmeraies villageoises et à revendre leur production aux sociétés industrielles qui s'installaient dans la contrée.<sup>282</sup>

Lors de la fermeture de l'huilerie en 1990, les plantations ont été abandonnées. Depuis quelques années, les paysans, en dépit des difficultés rencontrées, pratiquent la cueillette de façon anarchique et produisent artisanalement l'huile. Celle-ci est leur principale source de revenus.<sup>283</sup>

Les femmes jouent un rôle important, tant dans la production que dans la vente de l'huile de palme. Une paysanne qui produit traditionnellement l'huile de palme dit que « à Etoumbi nous avons toujours extrait de l'huile de palme. Avec la vente de notre huile nous achetons des médicaments et des caleçons pour nos enfants ». Les femmes ont aussi l'habitude d'utiliser la noix de palme pour préparer la *mouambé*, une sauce préparée avec des noix de palme.<sup>284</sup>

Les femmes sont impliquées dans le commerce interne de l'huile de palme. Par exemple, un producteur de savon situé à Pointe-Noire rapporte que « l'entreprise fabrique et vend des savons de ménage à base d'huile de palme achetée à des groupements de femmes qui produisent régulièrement le SAVON PLUS dans l'arrière pays ».<sup>285</sup>

Vers 2007, Sangha Palm avait 5 000 hectares de plantations, dont 1 000 hectares à Mokéko et 4 000 hectares à Kandéko.<sup>286</sup> Or, ces plantations avaient déjà été décrites en 2002 comme suit : « Les palmeraies abandonnées se trouvent ainsi envahies totalement par la repousse de la forêt, livrées aux incendies et à des dégradations de toutes sortes » ; la même source a souligné que le manque d'entretien était en train de transformer l'huilerie de Mokéko en un tas de ferraille.<sup>287</sup> Fermée en 1990 et rouverte en 1994, la Sangha Palm a cessé de fonctionner une fois de plus en 1997.<sup>288</sup>

<sup>279</sup> Geerling, Chris, N'Sosso, Dominique and Kitemo, Gaston (1991).- Plan d'Aménagement Environnemental. Congolaise de Développement Forestier, Pointe Noire: CDF

<sup>280</sup> <http://tiny.cc/egwyl>

<sup>281</sup> <http://www.congopage.com/30-des-palmeraies-de-la-Sangha>

<sup>282</sup> <http://www.congobrazzainvest.com/page.php?ident=74>

<sup>283</sup> <http://tiny.cc/egwyl>

<sup>284</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=3484>

<sup>285</sup> <http://www.tech-dev.org/fonds-afrique/images/savon-plus.pdf>

<sup>286</sup> <http://www.congobrazzainvest.com/page.php?ident=74>

<sup>287</sup> <http://www.congopage.com/30-des-palmeraies-de-la-Sangha>

<sup>288</sup> <http://www.congopage.com/30-des-palmeraies-de-la-Sangha>

La deuxième entreprise d'État importante a été la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC), située à Owando,<sup>289</sup> avec environ 5 000 – 8 000 hectares à Lébango, 1 325 hectares à Etoumbi (La Cuvette Ouest) et 450 hectares à Kunda (La Cuvette).<sup>290</sup>

La ville d'Owando a été fortement affectée par la faillite, au début des années 90, de la Régie nationale des palmeraies du Congo, qui avait assuré une certaine prospérité à la région dans les années 70-80.<sup>291</sup>

Le Congo-Brazzaville est actuellement un petit producteur d'huile de palme.<sup>292</sup> Toutefois, à partir de 2006 commencent à se produire des changements significatifs lorsque deux entreprises italiennes et une espagnole se sont engagées dans la culture du palmier à huile, dans le but de fabriquer des agrocarburants.<sup>293</sup>

En mars 2007, la société espagnole Aurantia a annoncé son intention d'investir dans des plantations de palmier à huile en République du Congo dans le but de produire du biodiesel. Après une réunion avec le président Denis Sassou-Nguesso, le directeur Rafael Naranjo a annoncé qu'Aurantia allait construire quatre usines d'huile de palme pour le traitement des fruits frais d'une plantation qui couvrirait plusieurs milliers d'hectares. Des études de faisabilité ont été faites, afin d'analyser différents sites pour les plantations et les usines et d'évaluer l'état de l'infrastructure logistique existante dans le pays. Le volume réel de l'investissement n'a pas été divulgué.<sup>294</sup> Cependant, on ne sait pas si ces plans, lancés en 2007 pendant le boum des biocarburants, se sont matérialisés ou non.<sup>295</sup>

En mai 2008, la compagnie énergétique italienne ENI a annoncé l'investissement de 3 milliards de dollars au Congo dans trois projets : des sables bitumineux, de l'huile de palme et une centrale électrique fonctionnant au gaz.<sup>296</sup>

Dans ce contexte, ENI et le gouvernement ont signé un protocole d'accord pour la culture du palmier à huile sur « environ 70 000 hectares inexploités dans la région du Niari, dans le nord-ouest du pays ». Cet investissement va produire « environ 340 000 tonnes par an d'huile de palme brute, assez pour couvrir la demande alimentaire intérieure et pour produire 250 000 tonnes par an de biodiesel. » L'excédent « sera destiné à la production de biodiesel à l'aide d'une technologie spécifique élaborée par ENI, dite Ultra-Bio-Diesel. Après une première phase pilote, la faisabilité de la construction d'une bio-raffinerie au Congo sera envisagée ». <sup>297</sup>

Il existe des doutes sur l'emplacement exact de cette immense plantation. ENI a affirmé que la plantation serait située « dans la région du Niari, dans le nord-ouest », mais le Niari se trouve dans le sud du Congo.<sup>298</sup>

ENI souligne que le projet est dirigé par le ministère congolais de l'Agriculture et sera exécuté par un consortium agricole formé par le ministère congolais de l'Agriculture et des organisations / institutions internationales « telles que la FAO, le FIDA, le BAI, la BM, l'UE ». <sup>299</sup> Bien qu'il n'y ait pas de précisions sur les organisations internationales qui ont été contactées pour ce

<sup>289</sup> <http://www.netnewspublisher.com/italian-fri-el-greenpower-to-produce-biofuel-in-congo/>

<sup>290</sup> <http://www.congobrazzainvest.com/page.php?ident=74>

<sup>291</sup> <http://tiny.cc/qaasv>

<sup>292</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2007/03/spanish-company-aurantia-to-invest-in.html>

<sup>293</sup> <http://www.congobrazzainvest.com/page.php?ident=74>

<sup>294</sup> <http://news.mongabay.com/bioenergy/2007/03/spanish-company-aurantia-to-invest-in.html>

<sup>295</sup> <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction,%20February%202013.pdf>

<sup>296</sup> <http://www.foeurope.org/corporates/Extractives/Congo%20Report%20FRa.pdf>

<sup>297</sup> <http://www.foeurope.org/corporates/Extractives/Congo%20Report%20FRa.pdf>

<sup>298</sup> <http://www.foeurope.org/corporates/Extractives/Congo%20Report%20FRa.pdf>

<sup>299</sup> <http://www.foeurope.org/corporates/Extractives/Congo%20Report%20FRa.pdf>

projet, nous savons que le FIDA<sup>300</sup> est en train d'encourager la plantation de palmeraies villageoises au Congo, et qu'il a un projet qui : (i) financera la production de plants améliorés de palmier par des pépiniéristes ; (ii) identifiera des zones pour l'installation des palmeraies en donnant la priorité aux zones où il existe de vieilles palmeraies ; (iii) organisera la vente des plants de palmier aux bénéficiaires à des prix modérés ; le nombre de palmiers achetés par chaque bénéficiaire ne devrait pas dépasser un maximum de trente ; une attention particulière sera portée aux femmes et aux jeunes dans le choix des bénéficiaires pour l'installation des palmeraies villageoises ; (iv) organisera l'appui technique à l'installation et conduite des plantations ; (v) introduira des prototypes de presses à huile adaptées et en évaluera la rentabilité avant de les diffuser.<sup>301</sup>

En juillet 2008, la société italienne d'énergie renouvelable Fri-El Green a signé un projet d'accord sur 30 ans avec la République du Congo pour la plantation de 40 000 hectares de palmiers à huile destinés à produire des biocarburants<sup>302</sup> à Sangha (30 000 hectares), Cuvette (5 000 hectares) et Cuvette Ouest (5 000 hectares en zone, surtout dans des zones de savane).<sup>303</sup>

En vertu de cet accord, la société Fri-El Green (associée à la compagnie allemande d'énergie RWE) aurait le contrôle des entreprises d'État Sangha Palm et Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC).<sup>304</sup>

La compagnie malaise Atama Plantations a signé en 2010 un contrat de concession pour une superficie totale de 470 000 hectares, dont 180 000 hectares, situés dans les provinces de Cuvette et de Sangha, ont déjà été considérés comme aptes à l'exploitation du palmier à huile. La plantation devrait démarrer en 2013.

La compagnie Biocongo Global Trading a passé un accord avec le gouvernement pour exploiter 24 280 hectares dans le nord-ouest du pays (La Cuvette et Cuvette-Ouest).<sup>305</sup>

En outre, la compagnie CIB, qui appartient à la société singapourienne OLAM, est en train de négocier un accord concernant des plantations de palmiers à huile et de cacaoyers, mais on ignore leur emplacement et leurs dimensions.<sup>306</sup>

## Le palmier à huile à São Tomé et Príncipe

Le palmier à huile (connu localement comme *palmeira-andim*) pousse naturellement sur les deux îles principales qui forment ce pays, et on le trouve aujourd'hui surtout dans les forêts secondaires.<sup>307</sup> Malgré l'absence d'habitants sur les îles quand les portugais y arrivèrent entre 1469 et 1472, le processus postérieur de culture de la canne à sucre, basé sur le travail d'esclaves,<sup>308</sup> impliqua l'arrivée forcée d'Africains du Bénin, du Congo et d'Angola,<sup>309</sup> qui apportèrent leurs connaissances sur les utilisations traditionnelles de ce palmier.

<sup>300</sup> Fonds International pour le Développement Agricole

<sup>301</sup> <http://www.fidafrique.net/article1366.html>

<sup>302</sup> <http://in.reuters.com/article/idINL23101125320080723>

<sup>303</sup> <http://www.congobrazzainvest.com/page.php?ident=74>

<sup>304</sup> <http://in.reuters.com/article/idINL23101125320080723>

<sup>305</sup> <http://www.rainforestfoundationuk.org/files/Seeds%20of%20Destruction,%20February%202013.pdf>

<sup>306</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>

<sup>307</sup> <http://www.cbd.int/doc/world/st/st-nr-03-en.pdf>

<sup>308</sup> [http://es.wikipedia.org/wiki/Santo\\_Tom%C3%A9\\_y\\_Pr%C3%ADncipe](http://es.wikipedia.org/wiki/Santo_Tom%C3%A9_y_Pr%C3%ADncipe)

<sup>309</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea\\_0008-0055\\_1986\\_num\\_26\\_101\\_2168](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1986_num_26_101_2168)

C'est pour cela que, à l'heure actuelle, on en utilise les feuilles pour tresser des paniers, des sacs, des balais, mais il est fréquent aussi de l'utiliser pour produire du vin de palme que l'on extrait de cet arbre dans tout le pays. Selon des renseignements recueillis lors de visites sur le terrain, les régions de Bombaim, Nova Ceilão et Claudino Faro comptent aujourd'hui plus de 500 personnes qui travaillent à extraire le vin de palme. Le produit rapporte des sommes considérables aux extracteurs et aux marchands de vin.<sup>310</sup> Dans l'intérieur, le vin de palme s'achète pour pas cher à des vendeurs tout au long des chemins.<sup>311</sup> L'huile de palme est d'une grande importance pour l'économie locale. Elle est extraite par les fournisseurs locaux à des fins agricoles,<sup>312</sup> mais elle est aussi commercialisée – tout comme le vin – par les marchandes de poisson appelées *palayes*.<sup>313</sup>

Après l'indépendance en 1975, la Communauté européenne finança la plantation de 650 hectares de palmiers à huile à Ribeira Peixe, dans le sud de l'île de São Tomé. Un prêt de la Banque européenne d'investissement permit l'établissement d'une fabrique d'huile de palme (Entreprise d'huiles végétales – EMOLVE) avec une capacité suffisante pour satisfaire les nécessités alimentaires en huile comestible de toute la population.<sup>314</sup> Jusqu'en 1990, l'usine d'EMOLVE produisait quelque 2 000 tonnes d'huile par an, ce qui permettait de couvrir les besoins du pays. Pendant les années 80, EMOLVE continua à agrandir la surface des plantations, mais la chute du gouvernement de Pinto da Costa en 1990 provoqua la chute de la production qui tomba à moins de 100 tonnes par an,<sup>315</sup> pour s'arrêter finalement en 2007. Plusieurs facteurs en furent la cause : d'une part, les arbres des palmeraies avaient vieilli, et d'autre part les équipements et les installations de la compagnie s'étaient détériorés.<sup>316</sup> En 2008, l'équipement fut amélioré en partie grâce à une contribution de Taiwan,<sup>317</sup> mais cela ne suffit pas à résoudre le problème.

On arrive ainsi en 2009, quand un nouvel acteur entre en scène : l'entreprise belge-française Socfinco (localement enregistrée comme Agripalma<sup>318</sup>), qui fait partie du puissant Groupe Bolloré, dont le siège est en France.<sup>319</sup> Le projet de Socfinco vise à produire environ 20 000 tonnes d'huile destinées à la fabrication de biocombustible en Belgique.<sup>320</sup> La compagnie espère exporter sa première production d'huile de palme dans un délai de cinq ans.<sup>321</sup>

Le projet se développera sur environ 5 000 hectares de terres à propos desquelles l'entreprise belge a signé un accord de concession avec le gouvernement, pour une période de 25 ans (renouvelable).<sup>322</sup> Le projet prévoit la réhabilitation et l'agrandissement des plantations de palmiers à huile dans la zone nord de l'île de Príncipe et dans le sud de São Tomé, ainsi que la construction d'une fabrique d'huile de palme à Roca Sundy, sur l'île de Príncipe, et la réhabilitation des installations de Ribeira Peixe, à São Tomé.<sup>323</sup>

<sup>310</sup> <http://www.cbd.int/doc/world/st/st-nr-03-en.pdf>.

<sup>311</sup> [http://wikitravel.org/en/Sao\\_Tome\\_and\\_Principe](http://wikitravel.org/en/Sao_Tome_and_Principe).

<sup>312</sup> <http://www.cbd.int/doc/world/st/st-nr-03-en.pdf>.

<sup>313</sup> <http://www.ifad.org/gender/learning/sector/agriculture/26.htm>.

<sup>314</sup> [http://www.euforic.org/courier/168e\\_cor.htm](http://www.euforic.org/courier/168e_cor.htm).

<sup>315</sup> [http://www.continentalmag.com/site/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1291](http://www.continentalmag.com/site/index.php?option=com_content&task=view&id=1291).

<sup>316</sup> <http://www.cbd.int/doc/world/st/st-nr-03-en.pdf>.

<sup>317</sup> [http://www.correiodasemana.info/IMG/article\\_PDF/article\\_422.pdf](http://www.correiodasemana.info/IMG/article_PDF/article_422.pdf).

<sup>318</sup> [http://www.ipim.gov.mo/worldwide\\_partner\\_detail.php?tid=13115&type\\_id=1277&lang=en-us](http://www.ipim.gov.mo/worldwide_partner_detail.php?tid=13115&type_id=1277&lang=en-us).

<sup>319</sup> <http://www.socfinal.lu/Public/>.

<sup>320</sup> [http://www.continentalmag.com/site/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1291](http://www.continentalmag.com/site/index.php?option=com_content&task=view&id=1291).

<sup>321</sup> [http://www.ipim.gov.mo/worldwide\\_partner\\_detail.php?tid=13115&type\\_id=1277&lang=en-us](http://www.ipim.gov.mo/worldwide_partner_detail.php?tid=13115&type_id=1277&lang=en-us).

<sup>322</sup> <http://www.siged-diplomatique.com/spip.php?breve562>.

<sup>323</sup> <http://tiny.cc/gtwb9>.

## Le palmier à huile au Sénégal

Les peuplements de palmiers à huile, estimés à 50 000 hectares, sont essentiellement localisés sur les rives du fleuve Casamance, dans le sud du pays.<sup>324</sup> Le palmier à huile est très répandu en Basse et Moyenne Casamance, soit à l'état isolé, soit en bouquets assez serrés. Ce palmier se reproduit partout, dans les peuplements forestiers fermés et dans la savane secondaire, à la limite des zones marécageuses, le long des vallées des cours d'eau permanents, et à l'abri des dunes littorales. Le vif intérêt porté au palmier à huile par les populations locales, pour les fruits (huiles et noix) et pour le vin, explique sa présence à proximité des villages et son extension dans les terrains de cultures.<sup>325</sup>

La récolte de l'huile et du vin de palme sont des activités agricoles qui ont fait la réputation de la Casamance. Pendant la saison sèche, les hommes récoltent les fruits et la sève des nombreux palmiers à huile, *kabekel* en langue diola, et les femmes préparent l'huile et le vin de palme. Les fruits du palmier servent à fabriquer l'huile de palme utilisée en cuisine. Les grappes mûres, égrenées, sont mises à sécher quelques jours. Puis les femmes pilent les fruits dans un mortier : la bouillie obtenue est mise à bouillir jusqu'à ce que l'huile ne monte plus à la surface. Ce condiment, très apprécié, est conservé avec soin et sert à enrichir le riz traditionnel que l'on sert les jours de fête.<sup>326</sup> L'amande contenue dans le noyau du fruit est aussi écrasée et bouillie pour en extraire l'huile.<sup>327</sup>

Le vin de palme est obtenu après fermentation de la sève du palmier à huile. La sève est recueillie dans des bouteilles placées sous des entailles faites au couteau. Deux fois par jour, les bouteilles pleines sont remplacées par le récolteur qui grimpe en haut du palmier à l'aide d'une corde passée autour du tronc et de sa taille. La sève fraîchement récoltée est désaltérante. Une fois fermentée elle s'alcoolise et devient le célèbre vin de palme appelé *bunuk*. 300 000 litres de *bunuk* sont produits chaque année ; c'est la boisson traditionnelle des Diolas, qui la boivent en groupe.<sup>328</sup>

Il est intéressant de noter que l'utilisation traditionnelle de l'huile de palme en Afrique a conduit à ce qu'elle soit décrite comme «une espèce classique à usages multiples, contrairement à sa contrepartie produite dans les plantations, dont on ne tire que l'huile de palme et de palmiste ».<sup>329</sup>

En 2004, le Président de la République a instruit le Ministère chargé de la recherche scientifique de conduire un projet pilote de recherche et de développement du palmier à huile « afin de fournir un cadre de référence technique en vue d'une production agro-industrielle ».<sup>330</sup>

Un des objectifs du projet était « le développement et l'amélioration des rendements de palmiers sélectionnés dans les zones favorables du Sénégal, en vue d'une exploitation industrielle ». Dans la zone Sud, des parcelles d'essai de palmiers à huile (de la variété Ténéra<sup>331</sup>) seraient installées à Teubi, Badiana, Fanda, Dialang, Boukitingho et dans la zone Nord à Keur Momar Sarr, Syer, Guidick, Lompoul et Sanghé.

<sup>324</sup> [http://www.ceps.gouv.sn/doc\\_publication/planification/PAER/paer\\_ziguinchor.pdf](http://www.ceps.gouv.sn/doc_publication/planification/PAER/paer_ziguinchor.pdf)

<sup>325</sup> <http://www.fao.org/docrep/004/x6815f/X6815F06.htm>

<sup>326</sup> <http://www.casamance.net/traditions/photos/huile.html>

<sup>327</sup> <http://www.kassoumay.com/casamance/vin-de-palme.html>

<sup>328</sup> <http://www.kassoumay.com/casamance/vin-de-palme.html>

<sup>329</sup> <http://www.fao.org/docrep/x0451e/x0451e09.htm>

<sup>330</sup> <http://www.recherche.gouv.sn/spip.php?article16>

<sup>331</sup> Un hybride issu du croisement entre les variétés Dura et Pisifera.



Un objectif spécifique du projet était planter annuellement sur le territoire national au moins 5 000 hectares de palmiers à huile, dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Thiès et Louga. Malheureusement, il n'a pas été possible d'accéder à des informations sur la mise en œuvre de ce projet et sur ses résultats.

Toutefois, l'introduction de la variété Ténéra, la plus utilisée dans les grandes plantations commerciales, a été également favorisée par d'autres organisations. Un des exemples de la plantation de palmiers ténéra a eu lieu dans la zone des Kalounayes, grâce à un partenariat entre la communauté rurale, l'Association de développement économique et social des Kalounayes (KDES), l'organisme non gouvernemental ACRA de Ziguinchor et le Fonds mondial pour l'environnement (FEM).<sup>332</sup>

Un autre exemple est le programme de reboisement avec des palmiers à huile de la variété « hâtive » (Ténéra) dans la vallée de Kindakame de la région de Sédhiou. Ce programme est financé par la coopération autrichienne et par le biais du Projet d'initiative locale pour la sécurité alimentaire (PILSA).<sup>333</sup>

Le fait que de grandes plantations ne se soient pas développées au Sénégal peut être partiellement expliqué par l'existence d'un mouvement armé indépendantiste en Casamance, la région la plus appropriée pour cette culture. Mais il est possible également que le puissant lobby de l'huile d'arachide, qui domine le marché intérieur des huiles, fasse également partie de l'explication.

Comme preuve de la puissance de ce secteur, il convient de noter que, en septembre 2009, le Sénégal a interdit l'importation de l'huile de palme pour des raisons de santé publique, ce qui a soulevé une confrontation majeure avec la Côte d'Ivoire, le principal fournisseur d'huile de palme au Sénégal (plus de 26 000 tonnes importées en 2008).<sup>334</sup> Selon les médias locaux, « Dans le décret d'interdiction d'importation d'huile de palme, il y a la main de l'huilerie Suneor ». <sup>335</sup> Dans ce contexte, Mbaye Dièye, secrétaire général de Suneor, a déclaré que « L'huile de palme, c'est l'huile des pauvres. Elle n'est bonne que pour les voitures ». <sup>336</sup> Une déclaration malheureuse dans un pays et une région où l'huile de palme est très appréciée par la population. Mais bien moins heureuse encore a été sa démonstration de puissance : « Nous sommes la première huilerie en Afrique, nous sommes un géant et nous pouvons écraser les petits ».

## Le palmier à huile en Sierra Leone

Le palmier à huile a toujours été une culture de rapport et d'exportation importante dans ce pays. Après la guerre civile (1991 – 2000), la production est remontée jusqu'à près de 195 000 tonnes, malgré le fait que les plantations du gouvernement sont très mal entretenues et se composent surtout de vieux arbres de faible rendement. La production par le système artisanal traditionnel dépend surtout des palmiers sauvages.<sup>337</sup>

<sup>332</sup> [http://www.lesoleil.sn/article.php3?id\\_article=30151](http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=30151)

<sup>333</sup> [http://www.sendeveloppementlocal.com/Menace-de-disparition-des-palmiers-a-huile-Les-paysans-de-Sedhiou-se-mobilisent-pour-reboiser\\_a1073.html](http://www.sendeveloppementlocal.com/Menace-de-disparition-des-palmiers-a-huile-Les-paysans-de-Sedhiou-se-mobilisent-pour-reboiser_a1073.html)

<sup>334</sup> [http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Oilseeds%20and%20Products%20Annual%20Update%202009\\_Dakar\\_Senegal\\_12-31-2009.pdf](http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/Oilseeds%20and%20Products%20Annual%20Update%202009_Dakar_Senegal_12-31-2009.pdf)

<sup>335</sup> Suneor a été acheté en 2005 par Advens France : <http://advens.hworks-agency.com/Le-groupe>

<sup>336</sup> <http://www.nettali.net/L-huile-de-palme-c-est-l-huile-des.html>

<sup>337</sup> <http://www.sierra-invest.com/15.0.html>.

Le cacao et le café ont toujours été les principales cultures commerciales, mais on exportait aussi un peu d'huile de palme vers les pays voisins. D'après les informations du ministère du Commerce et de l'Industrie dont on dispose, près de 18 000 hectares seraient affectés au palmier à huile. À cela s'ajoute une étendue considérable de terres exploitées par de petits propriétaires, de 32 000 hectares peut-être. Presque toute la production provient à l'heure actuelle de petites plantations de 1 à 2,5 hectares en moyenne.<sup>338</sup>

Le gouvernement est en train d'encourager fortement la plantation de deux produits pour la fabrication d'agrocombustibles : le palmier à huile et la canne à sucre.<sup>339</sup> À cette fin, il a créé l'Agence pour l'investissement et la promotion de l'exportation de Sierra Leone (SLIEPA), en tant qu'organisme officiel du pays pour « l'assistance et l'information des investisseurs et des exportateurs ». L'équipe-conseil internationale et locale est financée par la Société financière internationale de la Banque mondiale et par le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni.<sup>340</sup>

D'après la SLIEPA, la Sierra Leone a un « gouvernement pro-affaires » : « En tant qu'ancien homme d'affaires, le président Koroma entend encourager l'investissement et l'entreprise privée, ainsi que la rationalisation permanente du 'coût des affaires' ». Le même document explique que « le président et le Cabinet considèrent le palmier à huile comme un secteur à développer en priorité et ils sont prêts à le soutenir au plus haut niveau pour accélérer l'investissement ». La preuve en est que « la SLIEPA [...] est en train de réserver et de préparer une série de sites appropriés pour y faire des plantations de 10 000 hectares ou plus ». En outre, la SLIEPA « a une équipe chargée d'aider les investisseurs agro-industriels à s'occuper des sols, de l'infrastructure et d'autres questions ».<sup>341</sup>

À présent, il y a au moins cinq entreprises européennes qui cherchent à louer d'énormes étendues dans le pays, dans le but de produire de l'huile de palme en tant qu'agrocombustible et d'autres produits pour l'exportation.<sup>342</sup> Sierra Leone Agriculture (filiale du groupe Caparo du Royaume-Uni) a signé un bail pour 41 000 hectares et prévoit de planter du palmier à huile sur 30 000 hectares dans le Nord-Ouest du pays, en commençant par une plantation de 10 000 hectares plus 5 000 hectares chez de petits propriétaires. Le groupe portugais Ouifel, qui opère au Portugal, en Espagne, au Brésil, en Angola et au Mozambique, a passé des contrats avec les populations de Lokomasama et de Masimera pour planter du riz, des palmiers à huile et de la canne à sucre sur 130 000 hectares.<sup>343</sup> Le groupe britannique Gold Tree (qui vient de passer un accord de 19 millions USD avec FinnFund pour la production d'huile de palme dans le pays) prévoit d'installer une huilerie pour traiter sa propre production et celle des petits agriculteurs ; de même, il entend replanter et élargir de vieilles plantations à Daru, dans le district de Kailahun, et sous-traiter aussi avec les petits propriétaires de la région sur une étendue totale de 30 800 hectares.<sup>344, 345 346</sup> En outre, la SOCFIN, propriété du groupe français Bolloré, a signé en 2011 un accord pour développer 11 500 hectares d'hévéas et de palmiers à huile dans le district de Pujehun,<sup>347</sup> et le groupe britannique Agriterria, basé à Guernesey, a négocié l'accès à près de 45 000 hectares dans ce même district.

<sup>348</sup>

<sup>338</sup> <http://za.mg.co.za/article/2007-12-21-sierra-leone-faces-different-kind-of-battle>.

<sup>339</sup> <http://www.sliepa.org/news/sliepa-launches-initiative-bring-25000>.

<sup>340</sup> <http://allafrica.com/stories/201005061088.html>.

<sup>341</sup> [http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL\\_OilPalm\\_Investment\\_Opp.pdf](http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL_OilPalm_Investment_Opp.pdf).

<sup>342</sup> <http://allafrica.com/stories/201005061088.html?page=3>.

<sup>343</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>344</sup> [http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL\\_OilPalm\\_Investment\\_Opp.pdf](http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL_OilPalm_Investment_Opp.pdf).

<sup>345</sup> <http://www.visitsierraleone.org/Sierra-Leone-News/Daily/The-Sierra-Leone-Investment-Forum-An-Overview.html>.

<sup>346</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>347</sup> <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/forests/2012/Congo/PalmOilsNewFrontier.pdf>.

<sup>348</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

La société indienne Biopalm Energy, filiale du groupe singapourien SIVA, s'est vu octroyer 80 000 hectares de plantations de palmiers à huile. En 2007 un groupe iranien, Sepahan Afrique, a obtenu 10 000 hectares dans la région de Port Loko pour y exploiter l'huile de palme et le riz. En outre, la FELDA, entreprise d'État malaise, a reçu 2 500 hectares en concession pour y mettre en œuvre un projet avec des petits propriétaires.<sup>349</sup>

Les incitations proposées par le gouvernement sont extrêmement généreuses. D'après la SLIEPA,<sup>350</sup>

- les entreprises étrangères peuvent prendre des baux de 71 ans, et on travaille à améliorer les termes du contrat ;
- les terres de bonne qualité sont louées de 5 à 20 USD l'hectare par an ;
- la main d'œuvre de base coûte de 2 à 3 dollars par jour ;
- la réglementation du travail est flexible et permet des systèmes de paiement liés à la productivité ;
- les impôts sont attractifs, et peuvent être de 0 % pour les investisseurs qualifiés.

Deux facteurs additionnels – toujours d'après la SLIEPA<sup>351</sup> – rendent l'investissement encore plus attractif :

- le président et le Cabinet ont décidé que l'agro-industrie était essentielle pour le développement du pays et ils sont prêts à travailler avec les investisseurs pour les aider dans la location de terres et dans d'autres domaines ;
- les agences internationales s'empressent de soutenir le développement rural et peuvent contribuer à financer des projets, à former les petits propriétaires, à améliorer les infrastructures et ainsi de suite.

Un fonctionnaire gouvernemental a reconnu que « les avis sont très partagés : on se demande s'il est judicieux d'inviter les investisseurs, et même de se mettre en quatre pour leur faire plaisir, afin qu'ils louent d'énormes étendues de terre agricole pour produire des agrocombustibles pour l'exportation, alors que le pays s'efforce encore de récupérer sa propre sécurité alimentaire après une longue guerre civile ». <sup>352</sup> Néanmoins, le gouvernement avance très vite sur cette voie, de sorte que les grandes entreprises commencent à affluer dans le pays, en un processus d'accaparement de terres que les termes « développement » et « emploi » essaient de dissimuler.

## Le palmier à huile en Tanzanie

La Tanzanie n'est pas encore un pays producteur d'huile de palme. Cependant, le gouvernement est en train de créer les conditions nécessaires pour s'embarquer dans l'affaire des agrocombustibles, en visant surtout la canne à sucre, le jatropha et le palmier à huile.

En 2006, le gouvernement de Tanzanie créa le Groupe spécial national pour les biocombustibles, chargé d'encourager le développement du secteur. Ses tâches sont les suivantes :

- formuler des politiques et des réglementations adaptées à la situation du pays (concernant, par exemple, les objectifs, les obligations, les avantages fiscaux, les normes) ;

<sup>349</sup> <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>.

<sup>350</sup> [http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL\\_OilPalm\\_Investment\\_Opp.pdf](http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL_OilPalm_Investment_Opp.pdf).

<sup>351</sup> [http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL\\_OilPalm\\_Investment\\_Opp.pdf](http://www.sliepa.org/sites/default/files/documents/SL_OilPalm_Investment_Opp.pdf).

<sup>352</sup> <http://allafrica.com/stories/201005061088.html?page=2>.

- veiller à ce que les ministères concernés coopèrent entre eux ;
- assurer la transmission d'information entre le gouvernement et les parties concernées par les biocombustibles ;
- formuler des options financières (déductions fiscales pour investissements, réduction d'impôts) et définir des incitations pour les investisseurs étrangers et locaux ;
- obtenir du financement international pour le développement des biocombustibles, auprès du Fonds de dialogue et de coopération de l'UE (PDF), du Programme international pour la bioénergie de la FAO ou de l'Association mondiale pour la bioénergie (*Global Bioenergy Partnership*) du G8.<sup>353</sup>

Un an après la création du Groupe de travail spécial, le directeur de la promotion des investissements du Centre d'investissement de la Tanzanie<sup>354</sup> a fait savoir qu'on avait déjà identifié plus de 160 000 hectares qui convenaient à la production de palmiers à huile et de jatropha.<sup>355</sup>

En 2009, un rapport de l'IIED avait conclu que plus de 4 millions d'hectares avaient été demandés pour y faire des investissements en biocombustibles, en particulier pour planter du jatropha, de la canne à sucre et des palmiers à huile ; de ce total, 640 000 hectares avaient déjà été alloués, dont 100 000 avec droits d'occupation officiels.<sup>356</sup>

En ce qui concerne le palmier à huile, il s'agit d'une culture répandue uniquement dans l'Ouest du pays, et surtout dans le district de Kogoma, où les agriculteurs le cultivent pour la production d'huile comestible depuis le début des années 1920. Ces derniers temps, on y a ajouté la production d'autres dérivés de l'huile de palme, comme le savon. Les producteurs de palmiers sont surtout de petits agriculteurs de la région de Kigoma (district rural de Kigoma), de la région de Mbeya (principalement du district de Kyela) et de quelques zones de la région de Tanga.<sup>357</sup> Dans le cas de Kigoma, la coopérative locale réunit chaque année environ 150 000 litres d'huile de palme et les vend aux raffineries locales et aux producteurs de savon de Dar es Salam. Au niveau local, les femmes se chargent de la fabrication de l'huile de palme et de la vente des produits dérivés (huile, savon).<sup>358</sup>

Les choses ont commencé à changer à Kigoma en 2005, lorsque FELISA Ltd a planté dans la région ses premiers palmiers hybrides. L'entreprise a 24 actionnaires (belges surtout) et elle a commencé à fonctionner à partir d'une plantation de 100 hectares située à 75 km de la ville de Kigoma. Plus tard, elle a obtenu 4 250 hectares à 150 km de la ville, où elle prévoit de planter des palmiers à huile. FELISA entend aussi acheter des fruits aux petits producteurs locaux, dans le cadre d'un projet de sous-traitance.<sup>359</sup> L'entreprise a l'objectif d'exploiter 10 000 hectares de palmiers dans la région ; près de la moitié de cette surface correspondrait aux producteurs extérieurs et le reste à ses 5 000 hectares de plantations propres.<sup>360</sup>

Plus récemment, la société African Green Oil Limited s'est présentée au TIC pour louer 10 000 hectares dans le delta du fleuve Rufiji, dans le sud-est du pays, où elle fera des plantations de palmiers à huile. On lui a accordé 250 hectares pour un investissement à l'essai, et cette surface sera augmentée en fonction des résultats. L'entreprise entend produire de l'huile de palme pour

<sup>353</sup> [http://www.zjfdi.com/UploadFiles/aaf001200751195949\\_2.pdf](http://www.zjfdi.com/UploadFiles/aaf001200751195949_2.pdf).

<sup>354</sup> Le Centre d'investissement de la Tanzanie (TIC) joue un rôle clé dans l'identification des terres disponibles ; il a organisé une « banque de terres » où figurent plus de 2,5 millions d'hectares disponibles pour les investisseurs (<http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>).

<sup>355</sup> <http://allafrica.com/stories/200707250465.html>.

<sup>356</sup> <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>.

<sup>357</sup> <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>.

<sup>358</sup> <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>.

<sup>359</sup> <http://www.thebioenergysite.com/articles/309/tanzania-palm-oil>.

<sup>360</sup> <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>.

la vendre à des acheteurs divers, y compris à des producteurs de biocombustible.<sup>361</sup> D'après son site web, son objectif est d'établir « une plantation de palmiers à huile de 20 000 hectares d'ici à 2020. À l'heure actuelle, l'AGO plante 800 hectares chaque année, dans le but d'atteindre 2 500 hectares en 2013. Au 31 mai 2012, l'AGO avait déjà acquis 5 000 hectares et planté 435 hectares ». <sup>362</sup>

Deux autres projets qui figurent dans le rapport de l'IIED sont celui de la Tanzania Biodiesel Plant Ltd, qui a obtenu 16 000 hectares à Bagamoyo, et celui de l'InfEnergy Co. Ltd, qui a acquis 5 818 hectares à Kilombero.<sup>363</sup> En plus, un rapport commandé par Oxfam (2008) mentionne d'autres projets encore : celui de la TM Plantations Ltd, une entreprise malaise qui fera des plantations à Kigoma ; celui de Sithe Global Power LLC (USA), qui prévoit de faire des plantations de palmiers à huile sur 50 000 hectares et d'installer des raffineries en Tanzanie ; celui d'InfEnergy (Royaume-Uni), qui a pris une option sur 10 000 hectares pour une plantation de palmiers irriguée, et celui d'un « groupe de palmiers à huile » malais dont on ne connaît pas le nom, qui prévoit de planter 40 000 hectares dans la zone de Kigoma.<sup>364</sup>

Selon un document présenté en 2009 à Nairobi par le ministre de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des Coopératives (*Perspective du gouvernement tanzanien sur les biocombustibles*) les « zones réservées aux cultures pour la production de biocombustibles » sont Kigoma et Ruvuma, près de la frontière du Mozambique.<sup>365</sup> Néanmoins, les projets mentionnés plus haut montrent qu'on fera des plantations de palmiers à huile dans un grand nombre de régions de tout le pays.

La multiplication des investissements dans la production d'agrocombustibles (canne à sucre, jatropha, tournesol et palmier à huile) peut avoir de graves conséquences pour la société et l'environnement, dont les suivantes :<sup>366</sup>

- l'augmentation de la demande de produits agricoles au détriment de la souveraineté alimentaire ;
- la montée des prix des aliments, qui provoque la famine et la malnutrition ;
- l'expulsion des petits agriculteurs ;
- l'expulsion des communautés agricoles de leurs territoires ;
- l'expulsion des éleveurs de leurs terres ;
- des conflits autour de l'utilisation de l'eau ;
- des violations des droits de l'homme associées à l'expansion de la monoculture ;
- la pollution de l'environnement.

Malgré tous ces dangers, le gouvernement encourage fortement le développement des agrocombustibles, avec le soutien d'organismes tels que l'agence suédoise SIDA (qui a financé les réunions initiales du Groupe de travail spécial sur les biocombustibles) et l'agence allemande GTZ (qui a commandé la première étude exhaustive des perspectives de la Tanzanie en matière de biocarburants pour le secteur des transports).<sup>367</sup> Dans ces circonstances, il est très important que les organisations de la société civile et les communautés locales s'impliquent dans la

<sup>361</sup> <http://snrecmitigation.wordpress.com/2009/04/22/in-search-for-the-silver-bullet-mitigating-climate-change-through-oil-palm-agroforestry/>.

<sup>362</sup> <http://www.africagreenoils.com/>.

<sup>363</sup> <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12560IIED.pdf>.

<sup>364</sup> [http://www.coet.udsm.ac.tz/biofuel%20documents/July08%20-%20\(Oxfam\)%20BIOFUELS.doc](http://www.coet.udsm.ac.tz/biofuel%20documents/July08%20-%20(Oxfam)%20BIOFUELS.doc).

<sup>365</sup> <http://energycenter.epfl.ch/webdav/site/cgse/shared/Biofuels/Regional%20Outreaches%20&%20Meetings/2009/East%20Africa/Govt%20Tanzania.pdf>.

<sup>366</sup> Abdallah Mkindi (2007) : The socio-economic and environmental impacts of a biofuel industry in Tanzania, <http://www.biofuelwatch.org.uk/UKFG/envirocare.pps>.

<sup>367</sup> [http://www.coet.udsm.ac.tz/biofuel%20documents/July08%20-%20\(Oxfam\)%20BIOFUELS.doc](http://www.coet.udsm.ac.tz/biofuel%20documents/July08%20-%20(Oxfam)%20BIOFUELS.doc).

question pour influencer positivement sur les activités des entreprises et sur les politiques gouvernementales.

Comme l'explique Abdallah Mkindee, d'Envirocare Tanzanie : « Maintenant que la Tanzanie dépend en permanence de l'aide alimentaire extérieure parce que les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, la politique qui consiste à produire du combustible pour l'exportation au lieu de produire des aliments pour les Tanzaniens ne fera qu'aggraver la pauvreté et l'insécurité alimentaire du pays dans les années à venir ».<sup>368</sup>

## Le palmier à huile au Togo

La palmeraie naturelle togolaise présente les aspects les plus divers selon son lieu d'implantation. Dans le sud, du pays on trouve des palmeraies exploitées à des fins multiples (huile, vin, alcool, etc.). Dans le nord, la palmeraie n'est exploitée que très partiellement.<sup>369</sup>

La production nationale est estimée à plus de 130 000 tonnes/an. Sur une superficie totale de 600 000 hectares de palmeraie naturelle, 70 % se trouvent dans le sud, dans les régions maritimes et dans les plateaux. Dans le nord du pays, la principale concentration se trouve dans la région de la Kara et plus précisément dans la préfecture de Doufelgou.<sup>370</sup>

Les utilisations du palmier à huile expliquent le nom de « plante miracle » qu'utilisent les paysans :<sup>371</sup>

- les noix de palme servent à la préparation des sauces, de l'huile de palme et de palmiste ;
- la sève est utilisée pour la préparation du vin de palme et de l'alcool *sodabi* ;
- les coques de palmiste servent comme source d'énergie pour la cuisine ;
- les cendres qui en résultent servent à la préparation de la potasse également utilisée en cuisine mais aussi pour la saponification dans la préparation des savons indigènes ;
- les feuilles servent à la fabrication de balais et de rameaux ;
- les branches sont utilisées pour la confection de claies et de paniers ;
- le tronc, divisé, est utilisé pour la construction des maisons ;
- les racines sont utilisées dans la pharmacopée...

Le palmier à huile joue donc un rôle important dans l'économie paysanne dans la mesure où cette culture contribue, d'une part, à satisfaire les besoins domestiques des paysans-planteurs, et d'autre part, à assurer à ces derniers des revenus monétaires supplémentaires provenant de la vente d'une partie des produits dérivés des palmiers à huile. La palmeraie naturelle assure encore l'essentiel (90 %) de la production de régimes de palmes contre 10 % pour la palmeraie sélectionnée. La palmeraie naturelle, en raison de l'étendue très limitée des zones propices au développement de la palmeraie sélectionnée, est la principale source d'approvisionnement du pays en régimes de palme. Elle demeure une culture de rente importante pour le paysan malgré son caractère de « produit de cueillette » avec un rendement faible (1,5 à 2,5 tonnes/ha contre 7 tonnes/ha pour la palmeraie sélectionnée).<sup>372</sup>

Dans plusieurs zones de palmeraies, ce sont des groupes de femmes qui font l'extraction artisanale d'huile de palme au niveau du village. Comme elles ne disposent pas de palmeraies

<sup>368</sup> <http://www.africanbiodiversity.org/media/1210585739.pdf>.

<sup>369</sup> <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4739.html>

<sup>370</sup> <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4739.html>

<sup>371</sup> <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4739.html>

<sup>372</sup> <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-4739.html>.

personnelles, elles ne sont pas en mesure d'intervenir pour réguler leur approvisionnement tant qualitatif que quantitatif. De ce fait, ces groupements de femmes sont positionnés habituellement au troisième échelon des intervenants : planteurs, négociants, transformatrices.<sup>373</sup>

Comme dans d'autres pays de la région, l'État togolais a fait dans le passé d'importants investissements dans le secteur palmier, tant dans des plantations industrielles que dans des installations industrielles. Tel était le cas de la région d'Agou où l'entreprise étatique Société nationale pour la promotion des huileries et des palmeraies (Sonaph) a créé plusieurs milliers d'hectares de plantations et une grande usine pour la production d'huile de palme.<sup>374</sup>

En outre, comme dans de nombreux autres pays, des institutions financières multilatérales (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) ont imposé des processus de privatisation. Dans ce contexte, l'huilerie d'Agou fut privatisée en 1998 et achetée par l'Industrie togolaise des corps gras (ITCG). Pour alimenter l'huilerie, il existait vers l'année 2000 quelque 1 800 hectares de plantations industrielles dont l'exploitation avait été confiée par l'État à des groupements paysans. En outre, les privés togolais possédaient 1 500 hectares de palmeraies améliorées et 60 000 hectares de palmeraies naturelles. L'usine ne tournait qu'à 8 % de sa capacité de production parce qu'elle manquait de matière première.<sup>375 376</sup>

Pour tenter de solutionner ce problème, le Togo a obtenu de l'Union européenne 200 millions de francs CFA, dans le cadre du Stabex, pour créer des pépinières privées de palmiers à huile destinées à la création de 2 000 hectares de plantations améliorées.<sup>377</sup>

Actuellement, la situation est décrite par une entreprise oléagineuse (Nioto) de la façon suivante : « le déficit pluviométrique,<sup>378</sup> le vieillissement des plantations, la faible rentabilité des productions ont contribué à la réduction drastique du palmier à usage industriel, de sorte que l'usine d'Agou n'a plus qu'une activité marginale et que Nioto, pour fabriquer de l'huile de palmiste, doit s'approvisionner dans les zones de production naturelle et au Bénin ». <sup>379</sup>

La même source continue en disant que « le palmier à huile naturel est encore présent dans les régions Maritime, des Plateaux et de Kara. Et "l'huile rouge", l'huile de palme traditionnelle, y reste d'usage courant ; de même, surtout dans le Mono, les noix de palmiste sont concassés et triturés artisanalement. ».<sup>380</sup>

Les changements dans la politique du gouvernement ont eu plusieurs conséquences. D'une part, l'État a cessé d'investir dans la création de nouvelles plantations et d'autre part les paysans, déçus par les prix qui leur étaient proposés, ont commencé par abattre les palmiers naturels pour fabriquer du *sodabi*, un alcool local à base de sève. En même temps, dans les palmeraies industrielles, les paysans ont revendiqué les terres saisies, expropriées ou louées par l'État depuis plusieurs décennies dans le cadre de la création des plantations industrielles. Estimant insuffisantes les primes et ristournes qui leur étaient versées, ils ont abattu des palmiers et incendié des palmeraies. La Sonaph, l'entreprise d'État qui gérait l'usine et les plantations, a perdu, dans ce mouvement, près de la moitié de ses palmeraies améliorées qui couvraient 3 600 hectares.<sup>381</sup>

<sup>373</sup> <http://www.codeart.org/pdf/dossier/essai-de-mecanisation-de-l-extraction-de-l-huile-de-palme-au-niveau-des-communautes-villageoises.pdf>.

<sup>374</sup> [http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus\\_dph/fiche-dph-219.html](http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-219.html).

<sup>375</sup> [http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus\\_dph/fiche-dph-219.html](http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_dph/fiche-dph-219.html).

<sup>376</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1072>.

<sup>377</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1072>.

<sup>378</sup> À partir des années 80, les précipitations ont chuté de plus de 1 500 mm à moins de 1 200 mm par an.

<http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1072>.

<sup>379</sup> <http://www.nioto-togo.com/spip.php?rubrique4>.

<sup>380</sup> <http://www.nioto-togo.com/spip.php?rubrique4>.

<sup>381</sup> <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1072>.